



offrez mieux... !

un abonnement au Nouvelliste

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le No 30 et

Toujours

Mieux

toujours

confection Moix s/a

LA CROISÉE

SION

Agé de 70 ans, le juge fédéral Antoine Favre prend sa retraite



Uranais, M. Muheim est aussi septuagénaire. Il fut syndic d'Altdorf, président du Grand Conseil de son canton, et procureur général avant d'être appelé à siéger à Lausanne, en 1951.

M. Deggeller enfin, né également en 1897, à Schaffhouse, a fait sa carrière judiciaire à Zurich. Il était juge à la cour suprême quand, en 1952, il fut élu au Tribunal fédéral.

— ★ —

Rappelons brièvement le curriculum vitae de M. Antoine Favre.

C'est à Sion qu'il obtint son diplôme de maturité classique. Il poursuivit successivement, et de façon particulièrement brillante, des études de lettres (licencié en Sorbonne) et de droit à Paris, Fribourg et Berlin.

En 1925, ayant gagné le double grade d'avocat et de notaire, il ouvrit une étude à Sion, tout en préparant un doctorat qu'il présenta, peu de temps après, avec grand succès, à l'université de Fribourg.

Il devait d'ailleurs donner une partie de lui-même à notre université catholique en y enseignant, dès 1930 déjà, le droit public et le droit international.

M. Favre est, du reste, reconnu comme une sommité universelle en matière de droit public.

Nos lecteurs se souviennent du récent *Dies academicus* de cette université puisque c'est au cours de celui-ci que M. Favre fut solennellement nommé *sénateur honoraire* pour plusieurs motifs énoncés à cette occasion. Il a été fait mention notamment de son éloquence, de la qualité de son enseignement, de la sagesse avec laquelle il évoque les fondements du droit et de la jurisprudence dans ses conférences et dans ses écrits. On rappela qu'en tant que membre de la *Cour de droit public et administratif du Tribunal fédéral*, il a été appelé à donner de nombreux avis, soit au Conseil fédéral, soit aux gouvernements cantonaux. Il fut chargé par notre Gouvernement de présider la délégation suisse à la Conférence diplomatique de Genève et de New-York relative à la réduction de

l'apatridie. Il fut enfin nommé, par l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme.

— ★ —

Très attaché aux principes du parti conservateur-chrétien social, M. Antoine Favre en est resté un fervent défenseur.

En 1943, il fut élu conseiller national et arriva, d'ailleurs, en tête de liste. En 1945, le district de Sion l'envoya au Grand Conseil.

Parmi ses multiples activités, il réussit encore à rédiger bon nombre de projets de lois pour notre gouvernement cantonal.

En 1951, au départ de M. Maurice de Torrenté, M. Favre prit la direction du parti CCS valaisan où il acquit l'estime générale.

— ★ —

Sa carrière militaire est à l'image de la civile.

Lieutenant en 1922, premier-lieutenant en 1926, capitaine en 1930, major

en 1937, il mena le Bat. fus. mont. 6 notamment durant les trois premières années de la guerre. Lieutenant-colonel en 1942, il est, dès 1943, à la disposition du Conseil fédéral lui-même.

Sous l'uniforme, on retrouve les mêmes dominantes qui caractérisent l'homme : **compétence, droiture, énergie et sobriété.**

Par ses diverses fonctions, M. Antoine Favre a réellement bien mérité de la Patrie.

Nous sommes persuadé que sa retraite ne l'empêchera nullement de continuer à faire bénéficier de son large savoir son entourage, ses amis et plus particulièrement son canton.

— ★ —

Quel sera son successeur au Tribunal fédéral ? C'est évidemment la question que tout le monde va se poser.

Les Chambres fédérales, en décembre, lors de la première session de la nouvelle législature, décideront...

Le Valais et même la Suisse romande semblent avoir fixé leur choix sur un candidat de la partie française de notre canton dont les qualités de juriste sont unanimement reconnues.

De toutes façons, les présentations des successeurs des 3 démissionnaires seront faites ces temps prochains, c'est-à-dire avant le 4 décembre.

Il est évidemment indispensable que le Valais fasse bloc derrière une candidature unique, s'il ne veut pas perdre la place qui lui revient.

— NR —

Les anticommunistes grecs ne sont pas si éloignés des pays satellites de l'URSS

Une sensationnelle déclaration de M. Papadopoulos

Le colonel Georges Papadopoulos, ministre à la présidence du Conseil et « homme fort » du nouveau régime grec, n'a rien du démagogue ou du traîneur de sabre que voudrait nous présenter une certaine presse de gauche. Tous ceux qui l'ont approché — même ses adversaires les plus résolus — reconnaissent en lui un homme pondéré, réfléchi. Aussi convient-il d'accorder la plus grande attention à ses déclarations, dont chaque mot est soigneusement pesé.

La semaine dernière, il était l'hôte de l'Association des correspondants de la presse étrangère en Grèce qui avait organisé un grand déjeuner de 175 couverts à l'hôtel de Grande-Bretagne. Le colonel, émergent d'une forêt de microphones, l'œil malicieux et les sourcils en accent circonflexe, a notamment déclaré que les restrictions à la liberté de la presse seront supprimées dans un proche avenir. Le débat sur la nouvelle Constitution, dont l'avant-projet doit être soumis au gouvernement avant le 15 décembre, sera public. Abordant l'épineux problème du communisme grec, l'orateur a évoqué la possibilité de laisser s'installer dans un pays de leur choix les communistes grecs qui refusent de s'intéresser à la communauté nationale. Et puis, se tournant vers la table des correspondants de

l'Est, M. Papadopoulos a déclaré avec une extrême courtoisie : « Je ne voudrais pas être déplaisant pour vos confrères de l'Est ici présents. S'ils le veulent bien, qu'ils acceptent qu'ils me sont des plus sympathiques. Qu'ils croient également que nous ne considérons pas leurs pays comme responsables du mal qui nous a été fait par les communistes grecs ».

Cette déclaration apparaît aux observateurs comme absolument sensationnelle. Elle remet en cause toute l'interprétation historique de l'après-guerre qui veut que la Grèce ait été l'objet de trois agressions slavo-communistes. Il ressort nettement que pour la première fois un dirigeant grec fait la distinction entre le communisme en tant que problème international et les relations avec les Etats communistes voisins.

Ces relations ne sont pas aussi mauvaises qu'on pourrait le croire. Le président du conseil bulgare, M. Jivkov, déclarait cet été : « Douze accords ont été conclus en 1964 entre la Bulgarie et la Grèce. Notre gouvernement exécute ces accords. L'ancien gouvernement hellénique les exécutait également. A présent, nous faisons tout ce qui est nécessaire pour que soit conservé cet esprit de compréhension mu-

tuelle ». Aucun nuage n'assombrit les relations avec la Roumanie depuis la visite de M. Jean-Georges Maurer à Athènes. Quant à la Yougoslavie, elle continue de fournir pour quelque 200000 dollars par an de courant électrique à la Grèce, qui les lui paye en devises sonnantes et trébuchantes ; des conversations concernant la circulation des populations frontalières doivent reprendre d'un moment à l'autre.

Cette attitude réaliste des capitales balkaniques, qui contraste beaucoup avec les violences verbales des Etats scandinaves (le Danemark est même sur le point de rompre ses relations commerciales avec Athènes), est dictée à la fois par une communauté spirituelle, due à l'occupation turque, et à une communauté d'intérêts : engagés dans la voie du développement économique, ces pays ont tous besoin de paix, de calme et de tranquillité.

Tout comme les militaires turcs, les dirigeants d'Athènes partagent un sentiment commun à plusieurs pays balkaniques : celui non pas d'un renversement des alliances, mais d'une plus grande indépendance dans le cadre des engagements. Pour ce qui est des dirigeants grecs, ce sentiment relève d'un élément qui s'affirme de plus en plus : celui de la dignité nationale.

J.-Ph. Ch.



A gauche, M. Papadopoulos s'adressant aux représentants de la presse. A sa gauche, M. André Clot, président de l'Association des correspondants étrangers et, à l'extrême gauche, M. Marc Marceau, du journal « Le Monde ». A droite, devant l'hôtel de Grande-Bretagne, place de la Constitution. Photos J.-Ph. Ch.

M. Gunner Jarring représentant de M. Thant au Moyen-Orient

NEW-YORK — M. Thant a désigné officiellement jeudi M. Gunner Jarring (Suède) comme son représentant personnel au Moyen-Orient, en vertu de la résolution adoptée mercredi par le Conseil de sécurité. Dans une note adressée jeudi soir au Conseil, le secrétaire général déclara qu'après « avoir beaucoup réfléchi au choix de la personnalité qui serait la plus qualifiée pour s'acquitter des lourdes responsabilités qu'implique cette mission fort délicate... il est fort heureux de pouvoir informer le Conseil qu'il invite l'ambassadeur Gunnar Jarring (Suède) à accepter cette mission d'importance capitale, et qu'il a lieu de penser qu'il l'acceptera. »

Pluies torrentielles en Colombie :

26 MORTS

BOGOTA — Vingt-six personnes ont péri dans des glissements de terrains causés par les pluies torrentielles qui s'abattent depuis une vingtaine de jours sur plusieurs régions de Colombie.

A Manizales, capitale du département de Caldas, les pluies ont provoqué la mort de 21 personnes dans les quartiers pauvres. A Bogota de nombreuses familles ont dû être évacuées par suite des inondations.

Vêtements

Monsieur

Place Centrale - Martigny

Spécialiste pour HOMME

Toutes retouches gratuites

P 126 S

PKZ le vêtement de qualité chez

DUCRET-LATTION

Avenue de la Gare

MARTIGNY

DANS NOS CANTONS

Les recettes douanières dépassent les prévisions

BERNE — En octobre 1967, les recettes de l'Administration des douanes ont atteint 220,4 millions de francs. Dans ce montant figurent 31,1 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'AVS, ainsi que 51,8 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont le 60 % est réparti entre les cantons, et 31,9 millions de taxes sur les carburants destinés à financer à titre complémentaire les routes nationales (dès le 15 janvier 1962).

prévisions

Il reste, ce mois-ci, à la disposition de la Confédération 125,4 millions, soit 9,7 millions de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente.

Pour les 10 premiers mois de 1967, les montants restant à la disposition de la Confédération s'élèvent à 1138,9 millions de francs, ce qui, comparati-

vement à la même période de l'année dernière représente une augmentation de 53,2 millions.

Les recettes enregistrées par l'Administration des douanes, tant au mois d'octobre que durant les dix premiers mois de l'année, dépassent les chiffres comparatifs de l'an dernier. Quand bien même les rentrées de cette année ont été budgétées à des montants plus élevés qu'en 1966, il semble que, au vu des résultats obtenus jusqu'ici, les chiffres du compte seront quelque peu supérieurs aux prévisions.

Il faut noter que, pour la première fois, ces chiffres tiennent compte de la décision du Conseil fédéral de réduire de 5 à deux et demi pour cent la « commission de perception » prélevée notamment sur la taxe qui frappe l'essence. Cette décision, prise le 29 septembre, a effet rétroactif au 1er janvier. Les résultats des neuf premiers mois de l'année ont donc également dû être corrigés.

Pratiquement, il n'en résulte aucun changement des recettes globales de l'Administration des douanes. La part versée à l'AVS et aux autoroutes est en revanche majorée, tandis que les sommes versées au compte général sont diminuées d'autant.

Une dame conduisant un taxi attaquée près de Buelach

BUELACH (ZH). — Un inconnu a perpétré une attaque à main armée à Buelach, jeudi après-midi, à 15 h 20. Le malfaiteur avait pris un taxi, peu avant 15 heures, à la gare centrale de Zurich, et ordonna à la dame qui le conduisait de le mener à Buelach.

Arrivé à un lieu situé sur la route de Schaffhouse, entre Hardwald et la rue de Kreuz, il força la conductrice, au moyen d'un pistolet, à s'arrêter, et lui donna l'ordre de lui remettre son argent. Il s'empara ainsi de 130 francs, et enjoignit ensuite à la conductrice de quitter les lieux. Il prit le volant et disparut en direction de Buelach. La voiture de taxi devait être retrouvée

dans l'après-midi dans la banlieue de Zurich.

L'inconnu, qui mesure environ 180 cm, est mince. Ses cheveux sont blond-roux, et il doit être âgé de 22 à 25 ans. Il parlait le dialecte zurichois.

Les Eglises suisses renoncent à l'émetteur protestant international

BERNE. — L'assemblée des délégués de la Fédération des églises protestantes de la Suisse s'est réunie en session extraordinaire, jeudi à Berne. Présidée par M. R. Hoernli de Vandoeuvres (GE) elle a décidé de renoncer au projet d'émetteur protestant international (EPI), la couverture des frais de construction et d'exploitation ne pouvant être assurée par l'ensemble des églises européennes y compris les églises cantonales suisses. Cent cinquante églises protestantes d'Europe avaient été consultées par le Conseil de la fédération sur ce projet : 12 ont répondu dont 2 affirmativement.

L'assemblée a chargé le conseil d'étudier la création et l'exploitation d'un centre de formation de collaborateurs et de production de programmes pour la radio et la télévision ainsi que l'élargissement de ce centre aux spécialistes de la presse écrite. Le conseil est invité à présenter avant le 30 novembre 1968 un rapport et un projet de budget et à donner les renseignements nécessaires sur les possibilités d'utilisation de ce centre par des églises de l'étranger.

Après avoir adopté le nouveau règlement financier de la fédération l'assemblée a fixé l'attribution des revenus du fonds John Jeffries qui s'élève pour 1967 à 63 000 francs et décidé de réunir une somme de 50 000 francs au profit du fonds de formation théologique du conseil oecuménique des églises. L'entraide protestante suisse et les missions verseront de leur côté une somme de 150 000 francs.

Une fromagerie-porcherie en feu Importants dégâts

MENZINGEN (ZG). — Un incendie a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi, dans une fromagerie-porcherie de Menzingen, dans le canton de Zoug. Le sinistre, qui commença vers 23 heures, s'étendit avec une telle rapidité que les bâtiments furent entièrement consumés. La famille du fromager ne put que se sauver devant les flammes, alors que 100 des 250 porcs mouraient carbonisés.

L'intervention des pompiers de Zoug et de Menzingen fut quasi inutile, l'approvisionnement en eau de la contrée étant des plus imparfaits. On dut asperger les maisons voisines de purin pour les protéger.

Il n'a pas encore été possible de déterminer le montant des dégâts et la cause du sinistre.

125 cas de rage

BERNE — On a enregistré en Suisse 125 cas de rage depuis le 2 mars, soit sur 115 renards, 2 martres, 5 blaireaux, un chevreuil et deux moutons.

119 de ces animaux ont été reconnus atteints de la rage dans le canton de Schaffhouse, et les six autres dans le canton de Zurich.

Contrebande d'or

ZURICH. — La direction d'un hôtel du centre de Zurich avertit récemment la police qu'un Américain de 41 ans était descendu dans son établissement, dont il fut autrefois client. Mais le fait qu'il était inscrit sous un autre nom que lors des précédentes fois étonna la direction de l'hôtel.

La police vint faire une petite enquête, et devait découvrir, sous le matelas de cet hôte, une veste servant à la contrebande d'or, contenant 28 kg du précieux métal. En outre, on découvrit des bijoux dans un coffre-fort.

L'homme arrêté, avoua encore porter 15 000 dollars en espèces sur lui.

Tragédie de famille

LUGANO. — Un jeune homme de 18 ans, qui jouissait d'une responsabilité diminuée, s'est mortellement blessé à Sarno, dans le canton du Tessin en voulant jouer avec le fusil de son frère. Le malheureux qui a été touché à la tête a trouvé une mort instantanée.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

\$ 11.09

A la cour suprême de Zurich Une vendeuse condamnée

ZURICH — La Cour suprême de Zurich a condamné à dix mois de prison, moins 14 jours de préventive, avec sursis pendant trois ans, une vendeuse de 27 ans, reconnue coupable d'abus de confiance pour une somme de 18 000 francs. Elle s'était appropriée, en tant que directrice d'une entreprise de lavage chimique et teinturerie, des sommes provenant de paiements effectués par des clients.

Rabais sur les cigarettes : des commerçants punis

BERNE — La Direction générale des douanes a fait savoir jeudi que les commerçants qui accordent un rabais supérieur à 10 pour cent sur les cigarettes sont punis. Voici le communiqué remis à la presse :

« Par arrêté du 6 octobre dernier, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance réglant l'imposition du tabac en fixant uniformément à 10 pour cent au maximum les rabais qui peuvent être accordés lors de la vente au détail de tabacs manufacturés. Depuis lors, le commerce s'en tient presque sur toute la ligne à cette réglementation qui, en principe, a fait ses preuves depuis plusieurs années.

Cependant, certains commerçants ignorent systématiquement la dite réglementation et continuent d'accorder des rabais plus élevés. Ainsi, ils enfreignent l'ordonnance du Conseil fédéral et tentent d'écartier du marché

Onze cols fermés

BERNE — L'ACS et le TCS communiquent que les cols suivants sont actuellement fermés : Albul, Furka, Grimsel, Grand-Saint-Bernard, Klausen, Lukmanier, Oberalp, Splügen, Susten et Umbrail. De plus, de 18 à 08 heures, le Saint-Gothard est également fermé. Les pneus à neige ou les chaînes sont indispensables pour la Bernina et le col du San Bernardino, de même que pour le Saint-Gothard entre 08 heures et 18 heures. Tous les autres cols sont ouverts et normalement praticables.

24 heures de la vie du monde

- * **SURVOL DU GABON INTERDIT** — Le survol du territoire gabonais et l'atterrissage sur un aéroport du Gabon sont interdits jusqu'à nouvel ordre à tout avion étranger, civil ou militaire.
- * **PRIX « EUROPE » ATTRIBUE A M. SICO MANSHOLT** — Le prix « Europe » a été remis, hier, à Amsterdam, au vice-président de la commission de la CEE, le Hollandais Sico Mansholt.
- * **LA GRANDE-BRETAGNE PROPOSE A L'ESPAGNE DE REPRENDRE LES CONVERSATIONS SUR GIBALTAR** — La Grande-Bretagne, dans une note remise hier à l'Espagne, a proposé la réouverture, le 30 novembre prochain, à Madrid, des conversations sur Gibraltar et sur tout autre problème anglo-espagnol.
- * **CONFERENCE MONDIALE DES PARTIS COMMUNISTES** — « Près de 70 partis communistes frères se sont prononcés sur la nécessité de réunir une nouvelle conférence mondiale des partis communistes et ouvriers » confirme officiellement pour la première fois, le journal « Izvestia ».
- * **LES BIAFRAIS AURAIENT COULE UN NAVIRE NIGERIAN** — Un navire nigérian transportant des troupes et des approvisionnements a été coulé par les forces biafraises, à Oron, ce qui porte à dix le nombre de bâtiments nigériens détruits dans ce secteur, déclarent les autorités militaires biafraises.
- * **PROJET D'AMENDEMENT AU TRAITE DE NON PROLIFERATION** — Un nouvel amendement prévoyant que cinq ans après l'entrée en vigueur du traité de non prolifération une conférence se réunirait à nouveau à Genève pour faire le point sur son application, a été présenté par le Royaume-Uni.
- * **NOUVEAUX INCIDENTS A CALCUTTA** — De nouveaux incidents se sont produits, hier après-midi, à Calcutta, où la police a dû à plusieurs reprises faire usage de ses armes pour disperser des manifestants déchainés.
- * **REGIS DEBRAY NE SERA PAS ECHANGE CONTRE DES PRISONNIERS CUBAINS** — Régis Debray et son co-inculpé argentin, Ciro Bustos, accompliront leur peine en Bolivie et ne seront pas échangés contre des prisonniers cubains, a annoncé de façon catégorique, hier soir, le président de la république, M. René Barrientos.
- * **DES LOUPS EN TCHECOSLOVAQUIE** — Les loups ont déjà fait leur apparition en Slovaquie orientale, bien que le froid ne soit pas encore très rigoureux.
- * **L'INDIVIDU SOUPÇONNE D'ETRE HEINRICH MUELLER A ETE RELACHE** — L'individu arrêté mardi par la police de l'Etat de Paraná qui le soupçonnait d'être l'ancien chef de la gestapo Heinrich Mueller, a été relâché.
- * **GREVE DE 2 MILLIONS DE TRAVAILLEURS EN ITALIE** — Deux millions de travailleurs italiens, des ouvriers agricoles pour la plupart, ont observé hier un arrêt de travail de vingt-quatre heures.
- * **RESOLUTION CONTRE L'APARTHEID** — Par 89 voix contre une (Afrique du Sud) et treize abstentions, la commission politique spéciale a adopté, mercredi, une résolution afro-asiatique « condamnant » la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain.
- * **LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL EST ALLEMAND DEMIS DE SES FONCTIONS** — M. Julius Balkow a été démis de ses fonctions de vice-président du conseil des ministres d'Allemagne de l'Est.

Une tentative pour diminuer la production de lait ce qui pourrait augmenter le prix de la viande

BERNE — La Commission fédérale de spécialistes de la viande a siégé à Berne sous la présidence de M. Feisst. L'année passée, une commission spéciale, instituée par le Département de l'économie publique, avait estimé que notre agriculture pouvait, dans certaines conditions, augmenter la production de la viande d'étal. La commission de spécialistes a dès lors été chargée d'examiner s'il y avait lieu

d'encourager l'engraissement du bétail de qualité du pays et, le cas échéant, dans quelle mesure.

A l'heure actuelle, nous importons environ un tiers de la viande de bœuf sous forme de bétail de boucherie, de morceaux spéciaux et de charcuterie. Pour cette raison, la majeure partie de la commission a été d'avis que les exploitations gérées de façon rationnelle pourraient développer équitablement l'engraissement du bétail de qualité, afin d'alléger le marché du lait.

Les représentants de la boucherie ont jugé toutefois qu'il était nécessaire de signaler qu'une telle mesure entraînerait le renchérissement de la

viande. Quant au représentant de l'industrie hôtelière, il s'est opposé au projet.

Une fillette tombe d'un mur

RIEDEN (St-Gall). — La petite Silvia Haessig, âgée de six ans, qui jouait devant l'église du village de Rieden, est tombée d'un mur et s'est grièvement blessée. La pauvre enfant a succombé quelques heures plus tard.



Le temps reste ensoleillé

* SITUATION GENERALE

Quoique la pression baisse quelque peu, l'anticyclone situé sur le continent reste stable et le temps en Suisse ne subit aucun changement.

* PREVISIONS JUSQU'A VENDREDI SOIR NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Les brouillards et les stratus pourront se dissiper localement cet après-midi, leur limite supérieure est comprise entre 800 et 1.000 mètres, au-dessus, en Valais et dans les Grisons. Le temps demeure ensoleillé. En plaine, la température sera comprise entre -3 et +3 degrés en fin de nuit et entre 3 et 8 degrés l'après-midi selon l'ensoleillement. Le vent est faible et variable à tous les niveaux.

SUD DES ALPES ET ENGADINE

A part quelques bancs de brouillard matinaux, le temps sera ensoleillé. En plaine, la température, voisine de zéro degré tôt le matin, atteindra 10 à 15 degrés l'après-midi.

* EVOLUTION PREVUE POUR SAMEDI ET DIMANCHE

Au nord des Alpes, la mer de brouillard persiste sur le Plateau. Quelques éclaircies locales sont possibles. En montagne le temps, ensoleillé au début, deviendra nuageux plus tard. Au sud des Alpes, le temps reste beau.

Qu'est-ce que l'IGEHO 1967 ?

A Bâle!

Encore une merveille!

« Nous vivons dans un monde en complète évolution. Nous ne pouvons ignorer que notre temps est marqué par une civilisation de masse. Notre Salon est appelé à faire saisir les problèmes pratiques qui se posent à la restauration collective et à l'hôtellerie. » C'est par ces mots que le Dr Hermann Hauswirth a ouvert le IIe Salon International de ces deux spécialités. De quoi s'agit-il ? Se rend-on compte des problèmes que posent la nourriture de milliers de travailleurs qui fréquentent les cantines des entreprises ? Et qu'en est-il des établissements hospitaliers, des hôpitaux, du ravitaillement de la troupe en temps de paix comme en temps de guerre ? L'augmentation massive des populations laborieuses et leur concentration dans des lieux de travail qui ne permettent pas un retour à domicile pour les repas, obligent les dirigeants à prévoir une restauration collective qui donne satisfaction à ceux qui y ont recours et qui soit conforme aux normes les plus modernes de l'hygiène et de la santé.

En 1965, les restaurateurs et autres associations similaires étaient allés seuls à la tâche. Cette année, les gens qui hébergent, par le truchement des 3.000 membres de la Société suisse des hôteliers, se sont joints à eux. L'exposition a pris une magnifique ampleur. Il y a là 405 exposants provenant de treize pays, dont les Etats-Unis et tous les grands Etats européens.

La restauration et l'hôtellerie touchent à presque tous les domaines économiques. On y trouve donc des meubles comme des produits d'alimentation, toutes les machines domestiques, de l'architecture, de l'aménagement intérieur, des installations de chauffage, d'électricité, d'eau ; puis dans un autre domaine, les méthodes les plus modernes d'organisation, de technique, de comptabilité, de gestion, de direction ! On demeure médusé devant autant de spécialités qui se trouvent nécessairement rassemblées autour de la restauration collective. A quoi il faut encore ajouter le contrôle des denrées alimentaires, la lutte contre les intoxications et les empoisonnements d'origine alimentaire et la constante recherche de la qualité dans tout ce qui nourrit l'homme.

APPRENDRE ET APPLIQUER !

Que ces questions soient primordiales on en aura la preuve dans le fait que plus de 400 personnes, toutes responsables d'établissements divers de restauration collective, suivent les conférences qui sont données par des spécialistes qualifiés durant plus d'une semaine. Le cours coûte pourtant 250 francs, mais il est pour ces organisateurs responsables d'un intérêt brûlant, vital ! Vingt-quatre associations internationales et nationales le patronnent et ont fait appel

à des sommités de France, d'Allemagne, d'Italie, de Grande-Bretagne et de Suisse. Il y a traduction simultanée, et discussion immédiatement après les exposés. Ainsi, une merveilleuse exposition d'une infinie variété, se double d'un séminaire de qualité exceptionnelle.

M. Georges Kindhauser qui est la cheville ouvrière du comité d'organisation nous disait que l'IGEHO de Bâle est en train de devenir le plus important salon européen de cette spécialité.

Durant le lunch inaugural, le représentant de la France, M. Maynié, celui de la Grande-Bretagne, M. Willerton et celui de l'Allemagne, M. Brandt, s'extasiaient devant l'effort accompli sur les bords du Rhin et sur le caractère international du Salon. On peut, en effet, y voir les nouveautés les plus récentes en matière d'organisation, de rationalisation et les machines en tout genre qui y fonctionnent, sont pour la plupart inédites.

De son côté, la Société suisse des hôteliers qui désirent que se perfectionnent et s'équipent un grand nombre de ses jeunes membres, participe massivement à l'IGEHO 67. Elle occupe tout l'étage supérieur d'un bâtiment et y déploie, à côté d'un faste impressionnant, ses méthodes de travail et d'activité. C'est ainsi qu'une session de dix jours d'un séminaire de trois mois, a lieu actuellement à Bâle, faisant suite à celui de Berne. Tous les problèmes de technique hôtelière, de gestion, d'administration ainsi que problèmes d'équipement et du personnel y sont étudiés et débattus.

Bâle, une fois de plus, grâce à la perspicacité de l'esprit de décision des dirigeants de la Foire suisse d'échantillons, a pris une option définitive dans un domaine qui intéresse le monde entier et qui est désormais à l'ordre du jour de toutes les grandes entreprises publiques et privées. On ne peut que l'en féliciter.

Me Marcel-W. SUES.

L'incendie de la salle de gymnastique de Courgenay

Imprudence d'enfants

PORRENTROY. L'enquête faite par la police a permis de déterminer les causes de l'incendie qui, mardi soir, a ravagé la salle de gymnastique sise à proximité de la gare de Courgenay. Le sinistre est dû à l'imprudence d'enfants qui, voulant cuire des pommes, firent un feu puis abandonnèrent le baraquement. Le feu couvra un certain temps avant de se communiquer aux parois.

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

FACE A DE NOUVELLES MENACES,

les démocrates chrétiens tiennent congrès à Milan

de notre correspondant Georges Huber

Le parti démocrate chrétien tiendra du 23 au 26 novembre son dixième congrès national à Milan. L'ordre du jour embrasse un programme très vaste, trop vaste peut-être comme celui du IIIe congrès mondial de l'apostolat des laïcs : « Pour le renouveau de l'Etat ; pour le développement de la démocratie ; pour la liberté et la paix ».

AUTRES TEMPS, AUTRES PROBLEMES

Les congressistes n'auront pas à opter entre la monarchie et la république, comme ce fut le cas au premier congrès national après la guerre. Ils n'auront pas à se prononcer sur l'opportunité de continuer ou non la collaboration avec le parti socialiste unifié. Tous les démocrates chrétiens aujourd'hui paraissent convaincus de cette opportunité. La Confédération générale de l'industrie elle-même s'est naguère ralliée à la politique d'ouverture à gauche.

La question n'est pas non plus, comme dans le passé, de sauvegarder l'unité précaire du parti, divisé alors en plusieurs courants antagonistes, dont quelques-uns avaient même leur organe particulier. M. Mariano Rumor, secrétaire de la démocratie chrétienne depuis l'accession de M. Aldo Moro à la présidence du conseil (1963) a réussi à démobiliser ces courants et à les fonder dans une unité : morothéens, dorothéens, fanfaniens et centristes, jadis rivaux, forment aujourd'hui un bloc majoritaire (environ 75 %) au sein de la démocratie chrétienne. Seule l'aile gauche ainsi que le petit groupe de M. Taviani, ministre de l'intérieur, font cavaliers seuls. L'aile gauche est déçue des lenteurs du gouvernement de coalition dans la réalisation de son programme, et elle se sent frustrée devant le peu de rendement de la collaboration des catholiques et des socialistes, exaltée jadis comme un panacée. Pour M. Rumor le problème actuel est de consolider l'unité du parti.

GUERRE SUR DEUX FRONTS

Depuis son IXe congrès national (1964) la démocratie chrétienne se trouve affrontée à deux nouveaux périls. L'un tient — paradoxalement ! — à l'esprit du Concile, l'autre, à l'avance du parti socialiste.

L'élection d'un social-démocrate, M. Giuseppe Saragat, à la présidence de la république (1963), charge détenue jusqu'alors par des libéraux (De Nicola et Einaudi) et des démocrates chrétiens (Gronchi et Segni) ; la réunification, après vingt ans de division, des deux principaux partis socialistes, les sociaux démocrates de M. Saragat et les socialistes maximalistes de M. P. Nenni aujourd'hui vice-président du conseil ; enfin, une modération tactique du parti communiste, à l'affût de toutes les occasions de collaboration avec les socialistes : tous ces facteurs convergents rendent beaucoup moins improbable que dans le passé la formation d'un grand bloc des gauches, capable de disputer à la démocratie chrétienne l'hégémonie politique qu'elle détient depuis décembre 1945. D'où la nécessité, pour les démocrates chrétiens, de serrer les rangs et de ne pas gaspiller le plus clair de leurs énergies en des luttes intestines et en des courses aux portefeuilles et aux fauteuils, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé.

Vatican II a fait œuvre de clarification en marquant avec une précision nouvelle l'autonomie des activités politiques des catholiques et l'indépendance réciproque de l'Eglise et des partis, dans le cadre général de la morale chrétienne. Le Concile a dissipé des ambiguïtés. Aussi bien le danger en Italie est-il moins grand que dans le passé de considérer, bien à tort, certes, la démocratie chrétienne comme le parti de l'Eglise.

REMOUS ET REBELLIONS

Cet heureux processus de clarification doctrinale a eu pour contre-coup moins heureux la désaffection de certains milieux catholiques envers la

démocratie chrétienne, témoins les récentes journées d'études d'intellectuels chrétiens à Lucques et celles des Associations des travailleurs chrétiens (ACLI) à Vallombrosa. La question, soulevée régulièrement durant les campagnes électorales depuis la fin de la guerre, a été de nouveau posée ces derniers temps, avec une insistance accrue : lorsqu'à l'étranger les catholiques sont libres dans leurs choix politiques (voyez les Etats-Unis et la Grande-Bretagne), pourquoi les catholiques italiens sont-ils obligés par leurs évêques de « voter unis », c'est-à-dire, en pratique, de voter démocrate chrétien... ? Deux poids et deux mesures ? La hiérarchie ici a toujours répondu que c'était l'imminence du péril communiste (le P.C.I. occupe le 25 % des sièges à la Chambre) qui imposait aux catholiques de renoncer à de légitimes libertés politiques, pour donner leurs voix à un seul parti d'inspiration chrétienne et défendre ainsi plus efficacement les valeurs morales et religieuses.

Ces consignes de l'épiscopat, périodiquement renouvelées, ne semblent plus rencontrer dans l'après Concile la même docilité que jadis. Faute de faire les nécessaires distinctions, des catholiques opposent à tort les déclarations de Vatican II aux consignes des évêques, et ils invoquent une liberté absolue en matière politique. La démocratie chrétienne fait évidemment les frais de ces revendications. Menacée dans sa base électorale, elle sent le besoin de se montrer plus unie et plus efficace que dans le passé.

Le public n'attend guère de décisions sensationnelles des assises démocrates chrétiennes de Milan. A côté des habitudes interminables fleuves d'éloquence politique, et à côté du pullulement d'abstractions et de lieux communs sur le progrès et la démocratie, devant les sourdes menaces présentes, le congrès provoquera sans doute des examens de conscience et d'utile approfondissement.

Georges Huber

La conférence paneuropéenne sur l'enseignement supérieur

IL FAUT PRÉVOIR ET COMBATTRE la « formation » d'intellectuels ratés

VIENNE — Le « numerus clausus », limitation des effectifs universitaires aux besoins économiques, tel qu'il est pratiqué en URSS est l'un des thèmes dominants de la Conférence paneuropéenne sur l'enseignement supérieur réunie cette semaine à Vienne.

Pour certains, il est un fait acquis ou, comme pour la Yougoslavie, « une

solution provisoire ». La plupart des pays d'Europe occidentale, aux traditions universitaires libérales, soucieux d'accroître la démocratisation de leur enseignement, y sont hostiles.

La position prise hier à Vienne par le ministre italien de l'éducation, M. Luigi Gui, est, à cet égard, très nette : « Le numerus clausus lève les droits à la liberté de la personne et se retourne en fin de compte contre les économiquement faibles », a-t-il déclaré.

Pourtant, ces mêmes pays se trouvent acculés à de telles dépenses pour entretenir leurs universités qu'ils sont conduits, comme l'a déclaré le ministre français de l'éducation, M. Alain Peyrefitte, à « s'interroger sérieusement sur une croissance des effectifs dont l'ampleur peut mettre en cause l'équilibre souhaitable entre l'effort d'enseignement, les ressources humaines ou matérielles de la nation et les débouchés qu'offre la société. »

M. Peyrefitte avait déjà parlé devant l'Assemblée nationale à Paris de

« la surcroissance des crédits de l'éducation nationale ».

En outre, la Suède, par exemple, est déjà résolue à limiter le nombre de ses étudiants dans certaines disciplines scientifiques en raison d'une pénurie d'enseignants et de laboratoires.

Les pas libéraux partageant ainsi une préoccupation majeure : améliorer le rendement de l'enseignement supérieur, l'adapter davantage aux nécessités économiques sans nuire à son expansion ni tomber dans une planification stricte, tout en renforçant l'effort de démocratisation.

Les ministres français et italien ont, sur la question, une position voisine : « Il ne faut pas fabriquer des chômeurs intellectuels, des inutiles ou des aigris », a déclaré M. Peyrefitte. « Nous sommes conscients qu'il faut introduire des mesures indirectes destinées à décourager les étudiants inaptes à poursuivre des études supérieures », a déclaré M. Gui.

« Dans ce but un système efficace d'orientation scolaire pourra se révéler utile », a ajouté M. Gui, tandis que M. Peyrefitte déclarait : « L'orientation est, à beaucoup d'égards, la clé du problème de l'accès à l'enseignement supérieur car si elle doit encourager tous ceux qui sont capables d'accomplir des études supérieures, à parvenir au seuil des établissements universitaires, elle doit aussi inciter ceux dont les aptitudes sont d'une autre nature à s'engager à temps dans des types de formation qui leur sont mieux adaptés et ne les mènent pas à l'échec. »

L'ancien maire de Lucerne reçoit une distinction ouest-allemande

BERNE. — Les salons de l'ambassade ouest-allemande à Berne ont vu se dérouler jeudi la remise de la croix de commandeur de l'ordre du mérite de la république fédérale d'Allemagne à M. Paul Kopp, ancien maire de Lucerne. Cette distinction récompense les efforts de M. Kopp en faveur du développement des relations entre la Suisse et l'Allemagne, sur les plans humanitaires, politiques et culturels. C'est M. Friedrich Buch, ambassadeur ouest-allemand à Berne, qui a remis sa décoration à M. Kopp.

Cantons et travailleurs étrangers

La commission du Conseil national chargée de l'examen du rapport gouvernemental sur l'initiative « contre la surpopulation étrangère » a suivi le Conseil fédéral, qui en propose le rejet pur et simple, par 19 voix contre 1 : celle d'un démocrate zuricois qui compte parmi les auteurs de l'initiative.

Il y a tout lieu de penser que les deux Chambres prendront une semblable décision. Mais, jusqu'à ce que ce soit fait, et que la date du scrutin populaire soit fixée, il s'écoulera encore plusieurs mois pendant lesquels les démocrates zuricois auront tout le temps de retirer leur initiative, s'ils jugent suffisantes les mesures prises par le Conseil fédéral pour limiter l'effectif des travailleurs étrangers. Mais les mesures envisagées tendent plutôt à assouplir un système que tout le monde s'accorde à juger trop schématique. Et d'autre part, les milieux qui soutiennent l'initiative affirment que s'ils la retiennent, on en verrait aussitôt surgir une seconde de même farine et qui n'aurait pas moins de succès à

la récolte de signatures...

Il faudra donc se résigner à ce scrutin qui nous promet, durant la campagne qui le précédera, de pénibles moments.

De toute façon, l'initiative sera probablement repoussée et ce qui importe le plus, dès maintenant, c'est l'amélioration du système en vigueur.

SUISSE ROMANDE ET TESSIN

Un fait nouveau dans la vie fédérale, et tout à fait réjouissant, s'est produit à l'occasion de la consultation à laquelle le Conseil fédéral a procédé auprès des associations économiques et des gouvernements cantonaux.

Ecartant trop catégoriquement la solution fédéraliste (limitation par cantons de la main-d'œuvre étrangère), le gouvernement a proposé trois variantes. Or, les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg et Tessin se sont entendus sur le choix à faire et ont rédigé une réponse commune. Heureux précédent, et qui prouve que la Suisse romande, et même « latine », a pris conscience d'intérêts communs

à sauvegarder, et de la nécessité d'une coopération intercantonale.

Cette initiative a évidemment des motifs économiques impérieux : tous les cantons en cause éprouvent le besoin d'un retour à la liberté des entreprises. Mais ils ont insisté aussi sur la nécessité d'une politique d'assimilation : les mesures restrictives pourront être d'autant plus souples que l'intégration des étrangers dans la communauté nationale sera mieux assurée.

VIOL DE LA CONSTITUTION

Si la Suisse romande et le Tessin n'obtenaient pas satisfaction, ils pourraient prêter attention à la thèse que M. Moser (citée par « La Nation » de Lausanne) a exposée dans un rapport à la Société suisse des juristes sur le statut des étrangers.

L'article 69 ter de la Constitution, constate-t-il, attribue à la Confédération la compétence de légiférer sur l'entrée, la sortie, l'établissement et le séjour des étrangers, mais l'exécution des dispositions légales est réservée aux cantons. Or, les arrêtés fédéraux sur le

« double plafonnement » (main-d'œuvre étrangère dans les entreprises) concernent un domaine très particulier et sont en fait des dispositions d'application ou d'exécution. En donnant aux cantons des instructions à sens unique, voire des ordres, la Confédération limite considérablement leur pouvoir d'appréciation et ne respecte pas l'intention du constituant.

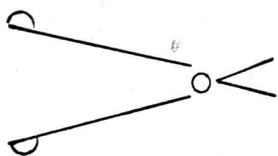
Plus encore : le contenu matériel des arrêtés prête aussi le flanc à la critique. Les dispositions qui visent un but de politique économique générale ne peuvent pas se fonder sur l'article 69 ter. Le premier but des arrêtés en question est de diminuer le nombre des étrangers travaillant en Suisse : il ressortit effectivement au domaine de la police des étrangers. Mais le second, qui est de freiner l'expansion économique, « est en dehors de ce cadre et ne peut s'appuyer ni sur la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, ni sur une autre loi fédérale, ni sur la Constitution. »

C. Bodinier.

pour les assurances incendie vol, eaux, glaces

MOBILIÈRE SUISSE
agence générale de Sion
W. Wydenkeller

le chirurgien



de saint-chad

par theresa charles

copyright by opera mundi

12

Pourquoi avait-elle réglé cette querelle avec Mlle Green en présence d'une autre infirmière? En guise d'avertissement pour la nouvelle venue? Inez écarta cette conclusion, qu'elle jugeait ridicule. Mlle Shelley avait son service à cœur. Pourquoi pas? Si elle se montrait trop autoritaire, était-ce une faute? Si elle se montrait trop autoritaire, était-ce une faute?

— Voyons maintenant ce jeune homme, dit la surveillante en se tournant vers Freddy, terrorisé. Il va nous montrer combien il est brave, mademoiselle.

— C'est un petit garçon très courageux, dit Inez avec chaleur. Nous nous connaissons déjà, n'est-ce pas, Freddy? Et ta mère nous a dit comme elle était fière de toi.

Freddy esquissa un pauvre petit sourire pathétique. — Maman a été malade, dit-il d'une voix morne. C'est pourquoi nous ne sommes pas venus ces derniers temps...

Fait, hélas, trop fréquent. La mère de Freddy n'avait probablement pas compris qu'il était important de faire surveiller Freddy régulièrement. Maintenant, son oreille était dans un état lamentable. Il s'était évanoui avant qu'Inez eût fini de lui enlever ses bandages.

— Ne pourrait-on lui donner quelque chose pour le soulager, madame? demanda-t-elle.

La surveillante secoua la tête. — Pas avant que monsieur Elbure l'ait vu. Il ne faut atténuer aucun symptôme. Vous devriez savoir cela, mademoiselle.

Inez réprima un soupir. La routine de l'hôpital était parfois inhumaine. Le bon sens — et la charité — auraient demandé qu'on ne touche pas au pansement de Freddy avant l'inspection du chirurgien. La coutume voulait que les pansements soient changés à l'heure prescrite, même s'ils devaient être de nouveau défaits quand M. Elbure jugerait bon de venir.

On ne pouvait nier que la surveillante Shelley était une parfaite organisatrice. Inez se rendit compte que dans son service la remue-ménage était réduit au minimum. Evidemment, si la surveillante réussissait à choisir ses infirmières, elle avait la possibilité de former une équipe compétente... Mais comment s'y prenait-elle? Pourquoi la consulterait-on pour les affectations de poste?

Tout était en ordre quand l'infirmière-major vint faire sa tournée matinale. « Les malades sont aussi bien dressés que les infirmières », pensa Inez, ironique. « Pas un d'entre eux qui bouge le petit doigt à contretemps ou qui émette une plainte ». Les deux petits garçons, qui auraient pu troubler l'harmonie de l'ensemble, étaient surveillés à cette occasion par Inez elle-même. Freddy était au bord du délire.

La surveillante alla l'examiner après le départ de l'infirmière-major. Elle hochait la tête.

— Je vais téléphoner à monsieur Elbure, dit-elle. Dans ce genre de cas, le moindre retard peut être désastreux.

Inez pensa qu'elle avait raison. Freddy était mal en point et le temps qui passait n'arrangeait pas les choses. Elle se demanda dans quel délai le très fameux Patrick Elbure se rendrait à cet appel. Les internes, et les médecins en général, réagissaient très rapidement. Les chirurgiens étaient dans une catégorie différente. Ils avaient tendance à se voir considérés comme quelque chose d'encore plus précieux et respectable qu'une idole.

C'est donc au crédit de Patrick Elbure qu'il fit son entrée moins d'un quart d'heure plus tard. Inez se rendit compte de son arrivée à l'agitation presque imperceptible, à la tension qui se produisit dans le service. Elle aperçut une haute silhouette derrière la surveillante. Comme elle se mettait précipitamment au garde-à-vous de rigueur, elle ressentit une sorte de choc électrique.

C'était la première fois qu'elle éprouvait une sensation de ce genre. Comme si tous ses nerfs avaient été momentanément paralysés, puis se mettaient à vibrer.

Rosemary Harker avait tout de même deviné juste. Le mystérieux inconnu de l'allée aux rhododendrons était bien Patrick Elbure.

CHAPITRE III

Il était un peu différent à la lumière du jour... Il paraissait plus vieux et plus intimidant. Inez avait cru que ses cheveux étaient aussi noirs que les siens. Elle se rendit compte qu'ils avaient la couleur du bronze, avec des reflets dorés. Un grand front d'intellectuel, une épaisse chevelure avec une mèche argentée d'un parfait effet de distinction. Qu'est-ce qui l'avait blanchi? Le chagrin? Une émotion? Une maladie?

Il avait une démarche aisée et légère. Il n'avait pas l'air d'avoir jamais été souffrant, mais il était d'une minceur qui confinait à la maigreur. Il donnait l'impression d'avoir subi un entraînement intensif, de n'être presque plus qu'un squelette à peine recouvert de muscles. Sa peau hâlée avait un aspect net, bien bruni. Ses yeux — gris foncé, comme l'avait dit Rosemary — étaient vifs, mais avec une expression lasse sous les épais sourcils noirs. Sa blouse blanche était immaculée, mais pendait sur son corps. Avait-il maigri pendant son séjour à l'étranger?

Il considérait Inez d'un air qu'elle n'arrivait pas à interpréter. Il la reconnaissait, sûrement, mais son regard exprimait quelque chose d'autre. Ironie? Vexation? Défi?

— Ah, mademoiselle... heu... Gale, dit-il d'un ton froid, détaché, qui ne s'accordait pas avec son regard.

— Raine, rectifia machinalement Inez.

— Raine? Ah, oui! Je savais que c'était quelque chose de tempétueux...

Ses lèvres minces, dures, finement ciselées, se retroussèrent imperceptiblement aux commissures...

— J'espère que vous avez soigné ces égratignures? — Oui, monsieur. — Ursula leur jeta alternativement un coup d'œil interrogateur. — La dernière fois que j'ai rencontré mademoiselle... heu... Raine, elle se trouvait à quatre pattes sur le pavé.

(A suivre)

SUPERMAN



Nov. 24

MEMENTO

Sur nos ondes

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

La Locanda. — Tous les soirs, orchestre M. G. International. En attraction: Odette Perrel, chanteuse fantaisiste et Juanita Vivar, danseuse. Tous les vendredis et samedis: Poker d'as de la chanson. Grand concours d'amateurs, avec Gil Aubert, animateur.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. (027) 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. (027) 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. (027) 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 2 43 01.

Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 h. à 16 h.

Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.

Départ de nombres téléphoniques. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.

Médecin de la Prouvazière. — Visites automobiles tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.

Centre Sainte-Elisabeth. — Refuge pour mères célibataires. — Toujours à disposition.

Samaritains. — Dénats d'objets sanitaires, 8 chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche.

Caharet-dancina de la Matze. — Tout le Ft-Parade avec le sextett Kouki Marakis.

Caharet-dancina le Galton. — Grand orchestre espagnol (Los Mazos de Espana). En attraction, tous les soirs: les danseuses Rosita Arenas et Lyndia Green.

Théâtre de Sion. — Samedi 25 novembre 1967, à 20 h. 30: « Tonaze », de Marcel Pagnol, avec la distribution parisienne. Prix des places: 4 fr. à 16 fr. Réduction bons J. M. et Migros. Location: Hallenbarter et Cie, rue des Remparts, à Sion, tél. 2 10 63.

Patinoire. — 17 h. 30, Club de patinage; 18 h. 30, HC Sion (I); 20 h. 30, patinage public.

Ligue valaisanne contre le cancer. — Il n'y a pas UN cancer, mais DES cancers. Il en est de multiples que la médecine actuelle peut dominer. — Ligue valaisanne contre le cancer.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale le vendredi 24, à 20 h. 30. Préparation pour Noël.

Université populaire. — 24 novembre, à 20 h. 15: Médecine, docteur André Spahr, Casino.

MARTIGNY

Cinéma Etolie. — Tél. (026) 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. (026) 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.

Manoir. — Exposition de l'Association valaisanne des artistes jusqu'au 3 décembre.

Galerie Art Libre, rue du Collège. — Exposition Jean-Claude Rouiller.

Patinoire. — 8 h., écoles et patinage; 11 h. 30, patinage public; 13 h. 30, écoles et patinage; 18 h. entraînement juniors; 19 h. 30, entraînement Val-d'Illiez; 20 h. 30, patinage.

SAINT-MAURICE

Cinéma Rozy. — Tél. (025) 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. (025) 3 62 17.

Service d'ambulance. — Tél. (025) 3 63 67 ou 3 62 12.

Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme M. Beytrison, rue du Collège, tél. (025) 3 66 85.

MONTHÉY

Plaza. — Tél. (025) 4 22 90. Voir aux annonces.

Monthéolo. — Tél. (025) 4 22 60. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Carreaux, tél. 4 21 06.

S. O. S. TOURING-CLUB ET AUTOMOBILE-CLUB

Garages de service pour la semaine du 20 au 27 novembre 1967

Zone I Garage Parvex, Pont-de-la-Morge, tél. (027) 8 16 28.

Zone II Garage Ellenberger, Bourg-St-Pierre, tél. (026) 4 91 24.

Zone III Garage Olympic, Sion, tél. (027) 2 35 82.

Zone IV Garage Bruttin, Noës-Sierre, tél. (027) 5 07 20 - 5 03 47.

Zone V Garage du Lac, Montana-Crans, tél. (027) 7 18 18.

Zone VI Garage Elite, Raron, tél. (028) 5 12 12.

Zone VII Garage Touring, St-Niklaus, tél. (028) 4 01 18.

Zone VIII Garage Central, Brig, tél. (028) 3 16 79.

Zone IX Herr Arnold Nanzer, garage, Muenster, tél. (028) 8 21 88.

Café-bar cherche

et une fille d'office sommelière

pour la saison ou à l'année. Gain assuré. Entrée tout de suite ou date à convenir.

G. Page, café-bar du Levant, Champéry. Tél. (025) 4 42 72. P 41033 S

A vendre à proximité de Sion

bon petit café

Ecrire sous chiffre PA 41053, à Publicitas, 1951 Sion.

P 41053 S

URGENT

Couple est demandé pour l'exploitation d'un bon café-restaurant-bar

Ecrire sous chiffre PA 41065, à Publicitas, 1951 Sion.

P 41065 S

On cherche une

vendeuse

Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser: boulangerie-pâtisserie Taillens à 3962 Montana. Tél. (027) 7 41 44.

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — Miroir-flash à: 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05 Enrique Granados. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Manuel de Falla. 10.05 Enrique Granados. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.45 Manuel de Falla. 11.05 Emission d'ensemble: la Ménéstrandie. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton: Astérix le Gaulois (3). 13.05 Musique sans paroles ou presque. 14.05 Pour les enfants sages! 14.15 Emission radioscolaire. 14.45 Pour les enfants sages! 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. Lecture: « Le Notaire du Havre ». 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Au clair de ma plume. 20.00 Magazine 67. 21.00 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 La science. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME

12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton: Astérix le Gaulois (3). 20.30 Bande à part. 21.30 Sport et musique. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

Informations-flash à: 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Musique populaire. 6.50 Propos. 7.10 Double concerto, pour violon et hautbois, avec orchestre à cordes, Bach. 7.30 Pour les automobilistes, 8.30 Antar, Rimsky-Korsakov. 9.05 Le pays et les gens. En intermède: musique populaire. 10.05 Musique de chambre. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Le trompettiste H. Fischer. 12.15 Memento touristique. 12.30 Informations. 12.40 Commentaires. Nos compliments. Musique récréative. 13.00 Disc-jockeys de trois pays. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radio scolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 Le Gulf Stream ou l'histoire d'un phénomène naturel. 17.05 L'album aux disques. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.20 Ondes légères: magazine récréatif. 19.00 Sports, Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. Chronique mondiale. 20.00 Enregistrements originaux de l'orchestre de danse Teddy Stauffer. 20.15 L'histoire de Waldo Linder. 21.30 Intermède avec Horst Jankowski. 21.50 La Sixième Femme, extraits de la comédie de M.-Chr. Feiler. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.15 Dansons comme à Zurich.

MONTE CENERI

Informations-flash à: 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.35 Bande sonore. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 11.23 Au kiosque. 11.30 Profils d'artistes lyriques: Teresa Stich-Randall, soprano. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.05 Piano. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Divertissement pour ensemble léger. 14.05 Radio scolaire. 14.50 Chants sur des poèmes de Wesendonk, Wagner. 15.00 Heure seraine. 16.05 Pages de Mendelssohn. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Solistes. 18.30 Chansons du monde. 18.45 Journal culturel. 19.00 Rythmes. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Chansons à trois voix tirées du Dixième Recueil, Monteverdi. 21.35 Chansons et ensembles légers. 22.05 La « Côte des Barbares » présente: Petit guide pratique pour les usagers de la langue italienne. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Petite sérénade.

TELEVISION

18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.50 Le magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton: Les Atomistes (5). 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Les Yeux de l'amour, un film interprété par Danielle Darrieux, J.-Cl. Brialy, Bernard Blier, Françoise Rosay. 22.05 Avant-première sportive. 22.30 Téléjournal. 22.40 Fin.

Les Pierreafeu



48

Dévaluation de la livre sterling - BAISSSE DE PRIX !

Même si les nouveaux prix d'achat n'auront leur effet de baisse que dans quelques semaines, nous réduisons déjà aujourd'hui le prix du thé — une action MIGROS supplémentaire de l'échec au renchérissement !

BAISSES :

Thé de Ceylan

sachet de 25 portions

seulement -.70

Thé de Ceylan

sachet de 100 portions

seulement 2.30

Thé de Ceylan Highland

broken

sachet de 104 g.

seulement 1.40

« Migrella »

Ceylan Orange Pekoe

sachet de 105 g.

seulement -.90

Darjeeling - Tea

Flowery Orange Pekoe

sachet de 90 g.

seulement 1.40

Typiquement :

MIGROS

A vendre légumes d'encavage 1er choix

Choux blancs, choux rouges, choux-raves, raves.

	le kg.
Betteraves à salade	0,30
Carottes nantaises	0,40
Poireaux avec racines	0,50
Céleris et oignons	0,70

Exp. C. F. F., dès 10 kilos

Remondeulaz Albert

1916 Saint-Pierre-de-Clages
Tél. (027) 8 73 27.

P 580 S

A vendre, sur bon passage sur la route de Crans-Montana,

bon café-restaurant

avec jeu de quilles et appartement de 4 pièces.
1.000 m² de terrain, 180.000 fr.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 26 08 ; à midi 2 20 07.
Ofa 415 L

PRÊTS

- Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.-
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue

P 36 N

**BANQUE
COURVOISIER & CIE**
2001 NEUCHÂTEL / 038 512 07

PKZ

Sion Mini prix ses avantages

**prix modiques
choix considérable
élégance - nouveauté**

**vous choisissez -
en toute liberté
vous achetez -
avantageusement**

Les enthousiasmés du ski préféreront l'anorak modèle Stelvio, avec ceinture, en nylon ouatiné, noir ou bordeaux, pour

seulement Fr. 54.-

porté avec des fuseaux en Lycra super élastique, noir ou beige,

Fr. 64.- seulement

PKZ

10, rue du Midi, 1950 Sion

67.107.271

SAVIESE

Dimanche

26 novembre 1967.

dès 11 heures loto apéritif

dès 17 h. reprise

LOTO

de la fanfare La Rose des Alpes

en duplex :

café de la Victoire
local de la fanfare

Plus de 60 fromages ainsi que de nombreux lots

INVITATION CORDIALE



LA MODE SKI

ENSEMBLES SÉLECTIONNÉS, LÉGERS, EXTENSIBLES ET CHAUDS, ILS APPORTENT LA NOTE PRÉCIEUSE QUI VOUS DISTINGUERA.

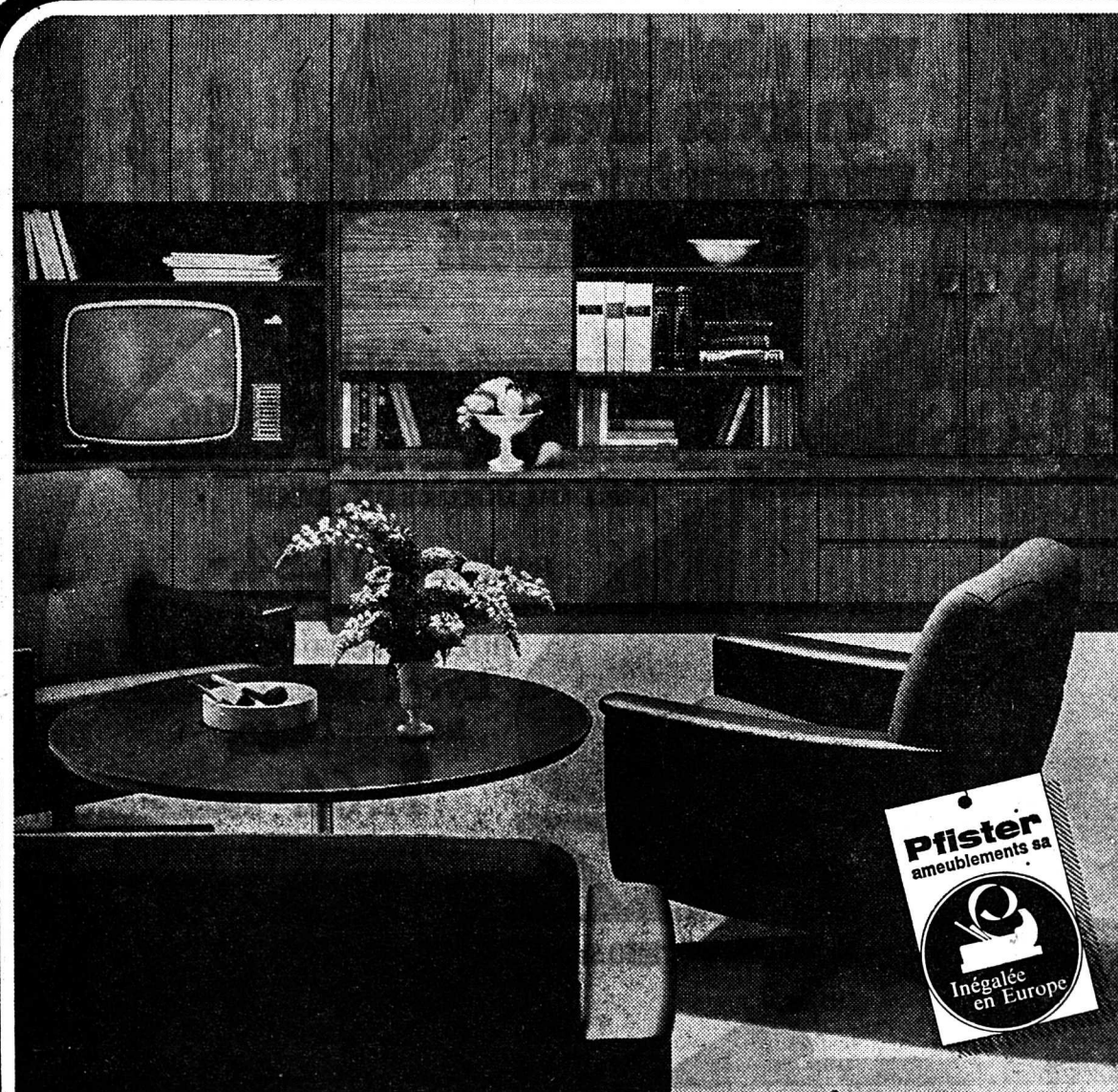
0601/2/7.16/26/35.7.1

(gauche) Veste de ski, NYLSUISSE ceinture sous larges passants, col tricot, 2 poches biais et 1 poche ticket, noir, marine ou vert, 44 à 54 **79.-**
Fuseau en Hélanca, noir, marine ou brun, 36 à 52 **49.-**

(centre) Veste de ski, nylon piqué en dessous de la taille, 2 poches à fermeture éclair, capuchon attaché bordé de fourrure nylon, 2 à 16 ans **39.-**
+ 3.- par 2 ans
Fuseau laine et Hélanca, ceinture réglable, pli pour allonger, 5 coloris, 4 à 16 ans **35.-**
+ 3.- par 2 ans

(droite) Ensemble en Hélanca, manches à poignets boutonnés, doublure piquée, 2 poches à rabat, fuseau amincissant, tons mode **149.-**

Gonset



Plaza, 2 parties: 234+94=328 cm. Petite partie installable à gauche, à droite ou séparément. Mod. 21499, aménagement intérieur luxueux. ● Exclusivité Pfister. Franco domicile au prix imbattable de **2485.-**

Ensemble rembourré 10/974 K avec sofa-lit et fauteuils pivotants. Modèles identiques, 3 pièces déjà **dès 560.-**

Pour vos meubles et tapis, conseillés de préférence par la maison renommée pour ses ameublements de qualité

Pfister ameublements sa

2000 chambres modèles
30 000 tapis dans
toutes les succursales:

GENÈVE
Servette 53+44
ZÜRICH
Waldhofplatz p/gare

LAUSANNE
Montchoisi 5
ZÜRICH
p/Sihlbrücke

BIENNE
Pl. du Marché-Neuf
SAINT-GALL
Blumenbergplatz

BERNE
Schanzenstrasse 1
WINTERTHOUR
Steinberggasse

BALE
Mittl. Rheinbrücke
ZUG
Bahnhofstrasse 32

DELEMONT
Rue de Moulins 12
LUCERNE (Agence)
Hirschmattstr. 1

NEUCHÂTEL
Terreaux 7 (Agence)
LUCERNE (Agence)
600 m direction Locarno

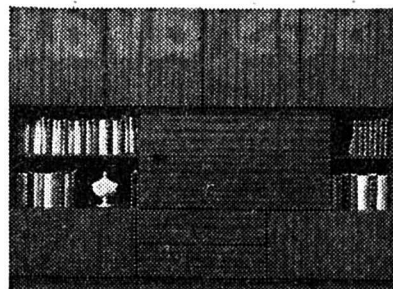
Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau
1000 P 200 m de ravissantes vitrines
Sortie de l'autoroute AARAU



Parmi les 218 parois murales pouvez-vous y choisir

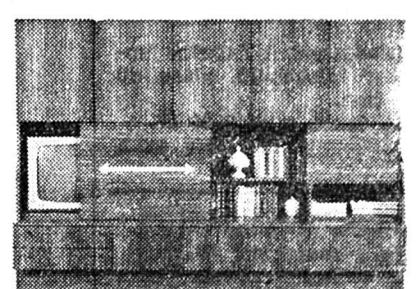
la plus belle
la plus pratique
la plus confortable
la plus avantageuse?

Tout naturellement: mais bien entendu exclusivement chez Pfister ameublements, où vous pourrez réellement y voir les 218 nouveaux modèles. Le vôtre est également exposé.



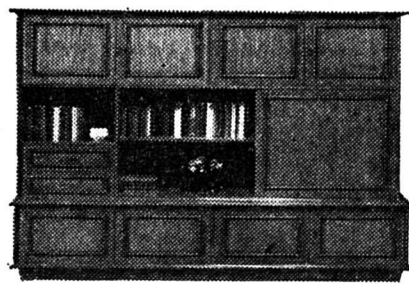
Record-TV, 220 cm, structure noyer ou palissandre, avec compartiment TV et bar. Mod. 21.570. ● Exclusivité Pfister.

Franco domicile — à un prix Pfister, **seul. 895.-**



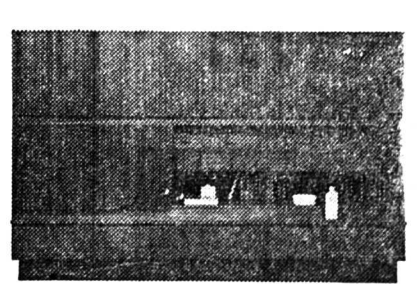
Cortina-TV, 248 cm, structure noyer ou palissandre, avec bar. Mod. 21.564

● Exclusivité Pfister. Franco domicile — à un prix Pfister, **seul. 1190.-**



Capri-TV, 225 cm, Makoré teinte noyer, avec faces richement profilées, compartiment TV et bar. Mod. 21.042.

● Exclusivité Pfister. Franco domicile — à un prix Pfister, **seul. 1385.-**



Grand-Luxe-TV, Mod. 21.700, 260 cm, noyer véritable, intérieur érable. Compartiment spécial TV et bar avec éclairage. ● Exclusivité Pfister. Son prix? Vous l'auriez sans doute estimé

plus élevé que **seul. 1860.-**

Ameublement complet de votre intérieur choisi dans la même maison signifie: importants gains de temps et d'argent. ● Action échange avantageuse: »Nouvel intérieur — nouveau bonheur!« ● Sur demande, paiement par acomptes, discret, sans risque.

A vendre

Mercedes 220 S Etat mécanique et carrosserie impeccables. 55.000 km. garantis, 4 pneus cloutés, plus chaînes Audaux. Prix, 8.300 Fr. **Canot automobile** « Riva » Ariston 6,37 m., moteur Chris Craft 177 CV, 280 h. de navigation. Magnifique occasion. Prix à discuter. Tél. (021) 28 76 52 Ecrire sous chiffre PR 17798, Publicitas, 1002 Lausanne. P 1279 L

A vendre

une caisse enregistreuse, modèle 1962; un moulin à café Perl; une balance 5 kg, une gondole pour épicerie. Le tout en parfait état et à bas prix. Mme Y. Quartonod, bar à café, rue de Chillon 2, 1842 Territet. Tél. (021) 61 35 88 P 1289 L

A vendre d'occasion, guitare neuve Ecrire sous chiffre PA 41049, Publicitas, 1951 Sion P 41049 S

A louer, à Martigny-Bourg, appartement de 3 pièces, mi-comfort; ainsi qu'une grande chambre indépendante, meublée ou non. S'adresser au tél. (026) 2 10 01.

Chauffeur

ayant permis poids lourds, est demandé pour tout de suite ou date à convenir. Place stable et bien rémunérée. Trummer S. A., combustibles, avenue Paul-Cérésole 5, Vevey. Tél. (025) 51 17 15. P 212 V

Sapins de Noël

par grandes et petites quantités. R. Schupbach route d'Oron 4 à 1010 Lausanne. Téléphone (021) 32 57 83. Ofa 445 L

Nous cherchons

filie d'office

pouvant loger chez elle.

Bonnes conditions de travail.

S'adresser à la confiserie-tea-rom TAIRRAZ, avenue de la Gare, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 22. P 40987 S

A vendre

vignes dans la région de Plan-Cerisier; ou une

propriété

de 3.577 m2, aux Etangs du Guerret; ou un

champ

arborisé de 2.145 m2, au Vivier; ainsi qu'un

pré

de 7.600 m2, au Châble-Bet.

S'adresser à M. Edouard Abbt, rue de la Liberté 5, Martigny. P 212 V

A vendre

propriété

de 2636 m2, située aux Prises.

S'adresser à M. Ernest Gay, rue Principale 79, à Martigny-Bourg.

A vendre et à louer à Montana-Village,

plusieurs appartements

avec et sans confort.

De 20.000 à 75.000 francs.

Ecrire sous chiffre PA 40997, Publicitas, 1951 Sion P 40997 S

A vendre cause double emploi,

une mortaiseuse

à chaînes, neuve, marque Bründerl.

Faire offres sous chiffre J 438 M, au « Journal de Montreux », à 1820 Montreux. P 1288 L

Saint-Maurice

A louer

1 petit appartement

moderne 80 fr.

Tél. (025) 3 63 42

Jeune homme

cherche

chambre

à St-Maurice.

Tél. (025) 3 70 93

A vendre

3 veaux mâles

pour l'engraissement, âgés de 17 à 25 jours.

S'adresser à Jules Voefray, agriculteur, La Balma.

A vendre quelques

TV

d'occasion avec garantie, Suisse-France, dès 390 fr. Facilités de paiement

Télédisques S. A., Lausanne, Maupas 10. Tél. (021) 25 11 00 P 86 E

A vendre

Opel Record Caravan

1965, 38.000 km., avec porte-bagages. Garantie et facilités de paiement. S'adresser à L. Bogadi, Leytron. Tél. (027) 8 70 12 P 374 S

A vendre

machine à tricoter

« Dubied », piéteuse, avec contrat de travail. Formation assurée. Tél. (037) 2 01 40

A vendre

Machines à laver

100 % automatiques, mod. d'exposition, avec petits dégâts de peinture. **GROS RABAIS** Garantie une année, service après-vente. Vente et renseignements: Arts ménagers Maret, rue de la Dixence 6, à Sion. Tél. (027) 2 35 41 P 229 S

A louer

un appartement

de 2 chambres, cuisine, salle de bain. Tél. (026) 6 27 21 P 18695 S

A louer

à SAXON,

de remorque, de marque « Peter », occasion avec pompe à main et installation complète pour montage sur Jeep ou Landrover. Prix 1.650 fr. Tél. (027) 4 43 20 P 41099 S

50 duvets

neufs, 120x160 cm., belle qualité, légers et chauds.

35 fr. la pièce (port compris) **G. KURTH** 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

5 tapis

Superbes milieux moquette, 260x350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz. 190 fr. la pièce (port compris)

G. KURTH 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

A vendre, à Sion

petit locatif

Rendement 6,5 %. Fonds néc. 150.000 francs. Renseignements: agence

Alois Schmidt, à Sion. Tsl. (027) 2 80 14, Tél. (027) 2 80 14 P 18680 S

A louer tout de suite,

appartement de 5 pièces, tout confort. Situation tranquille. Tél. (027) 2 83 35 P 41009 S

A vendre

jeunes Teckels

pure race, avec pedigree; vaccinés. Dès 200 fr. Pour renseignements, tél. (021) 34 59 42. Seulement de 18 h. 30 à 19 h. 30. Réservation pour Noël. P 8 A

A louer

à SAXON,

de remorque, de marque « Peter », occasion avec pompe à main et installation complète pour montage sur Jeep ou Landrover. Prix 1.650 fr. Tél. (027) 4 43 20 P 41099 S

«J'étais médecin-chef des affreux»

GENEVE. — « Je ne me suis pas fait prendre par les Allemands en juin 1940. Même en espérant avoir la vie sauve à la fin de l'histoire, je n'allais pas me faire piquer par l'armée congolaise pour passer plusieurs mois derrière les barbelés. »

C'est le médecin chef des « affreux » qui parle. 54 ans, le cheveu en brosse, croix de guerre, ancien médecin-lieutenant de l'armée française, « médecin des pauvres » au Congo où il avait été envoyé par l'Organisation mondiale de la santé, le docteur Gabriel Grenier explique comment, dans la nuit du 30 octobre 1967, il a rompu l'encerclement de Bukavu, tenu par Jean Schramme et ses mercenaires, en compagnie d'un légionnaire qui « traînait la patte », ancien combattant de Dien Bien Phu. Fuite en pirogue, marches forcées dans la boue — « un kilo de boue à chaque chaussure, et le cœur qui en prend un coup » — pour arriver enfin à Kigali (Rwanda) en auto-stop. De là, quelques complications agissantes, sur lesquelles il ne s'étend pas, l'ont expédié sur l'Europe. Il est arrivé ces jours derniers à Genève, et a raconté au correspondant de l'AFP son odyssée.

Il était médecin « mercenaire » du sixième bataillon de commandos étrangers du « colonel » François Bob Denard — « on oublie trop souvent dit-il que nous étions auparavant des mercenaires de l'armée nationale congolaise » — lorsque Denard est blessé, et évacué, au début de juillet dernier. Le docteur Grenier — qui nie d'ailleurs s'être fâché avec Bob Denard, comme on l'a raconté — devient médecin chef de la colonne Schramme, « qui a pris sous son aile les hommes de Denard ».

LES ORIGINES DE LA BROUILLE

La brouille avec le président Mobutu, qui va conduire au drame des « affreux » a des origines obscures. Si les mercenaires se sont mutinés, explique le

docteur Grenier, « c'est parce que les responsables congolais voulaient nous éliminer d'une manière inélagante, et que nous risquions d'y laisser notre peau. Apparemment, Mobutu ne voulait pas se présenter devant l'O.U.A. en ayant l'air de patronner les mercenaires. Il était question de nous camoufler en planteurs. Mobutu voulait bien garder Denard, mais pas Schramme. Schramme ne s'est jamais très bien entendu avec Kinshasa ».

C'est ensuite l'attente à Bukavu, au cours de l'été. « Je n'étais plus d'accord avec Schramme depuis longtemps explique le docteur Grenier. Je suis un vieux congolais, engagé par l'armée nationale congolaise. Il me déplaissait d'agir contre elle ».

Incidemment, il rend hommage au courage des hommes de l'ANC, surtout au cours des combats de l'été dernier. Mais en fin de compte Schramme a eu affaire à trop forte partie. L'attaque contre le camp retranché de Bukavu a été menée par dix mille hommes bien entraînés, bénéficiant d'un soutien logistique considérable. « Schramme n'avait plus de munitions, explique-t-il. Les renforts attendus ne sont pas venus ».

UNE DISCIPLINE EXEMPLAIRE

Il s'insurge contre les reproches de « gangstérisme » faits aux hommes de Schramme qui attendent maintenant d'être fixés sur leur sort dans un camp du Rwanda. « Chez les mercenaires blancs, dit-il, il y a de tout, des gens bien et des gens moins bien. Mais sans encourir des sanctions exemplaires. Le viol, le pillage conduisaient au poteau. On a parlé des dégâts causés à Bukavu par les mercenaires. Quelques ponts sautés peut-être, pour assurer la retraite. Mais Schramme aurait pu tout mettre en l'air les barrages et le reste ».

« Et puis, poursuit le docteur Grenier, on oublie trop ce qui a été fait avant.

Tous, nous considérons que nous avons agi pour le bien du Congo, qu'il s'agisse de la répression des Simba, de la réinstallation des paysans dans leurs villages, des soins aux populations, des mesures d'hygiène et de dépistage — j'ai moi-même vacciné plus de quinze mille personnes — de la remise en état des plantations, des routes et des bacs. On oublie que si la prospérité est revenue dans le Kivu ou dans la région de Lobutu, c'est le fait du major Schramme et du colonel Denard ».

ÇA SE TASSERA

S'il en juge par ses souvenirs de Bukavu, le docteur Grenier estime que les Français internés dans le camp de Shangugu (Rwanda), et qui sont au nombre d'une vingtaine n'ont qu'un seul désir: rentrer chez eux. Il ne paraît pas trop pessimiste sur leur sort. « Au fond, dit-il, ce que les dirigeants de l'armée nationale congolaise nous reprochent, eux qui avaient des roquettes et des avions américains, c'est de leur avoir tenu tête. Mais ça se tassera ». Il est beaucoup plus réservé sur le sort des gendarmes katangais, qui ont choisi de rentrer au Congo après avoir servi sous Schramme. Il pense qu'il serait préférable pour eux que les gendarmes katangais soient hébergés par un autre pays, en attendant que « l'effervescence » s'apaise ».

MARRANT ?

Pour le docteur Grenier — qui n'a dit-il, « jamais tiré un coup de fusil sur un blanc ou sur un noir », un seul souci et un seul désir: retourner au Congo, qui est devenu son pays et y soigner les malades. Il ne regrette rien et résume son pays en une phrase, la philosophie de douze mois de « mercenariat »: d'accord c'est fatigant. Mais tout de même, pour un médecin, avant de vieillir dans ses pantoufles, c'est marrant, non ?

DEVALUATION - DEVALORISATION - INFLATION

La livre sterling a dévalué de 14,3%, qui ne le sait? Que va-t-il se passer, et que signifie une dévaluation?

PREMIERES CONSEQUENCES

Subitement, le pouvoir d'achat d'une monnaie se trouve diminué, alors que les autres monnaies maintiennent le leur. Ceci a pour conséquences immédiates que les produits anglais seront meilleur marché à l'étranger, et réciproquement les produits étrangers plus chers pour les Anglais. Il devient donc plus avantageux, pour nous, d'acheter une voiture anglaise qu'allemande ou française, d'acquérir des produits chimiques britanniques que suisses. Donc, sur le plan international, la production britannique devient plus concurrentielle, sauf dans les rares pays qui ont également dévalué leur monnaie.

Il y a une autre conséquence, moins visible, mais importante à moyen terme: la zone sterling est sérieusement attaquée. En effet, un grand nombre de monnaies semblaient devoir reposer sur leurs réserves en livres sterling, donc auraient dû dévaluer en même temps que celle-ci (rand sud-africain, dollar australien, livres égyptiennes et libanaises, etc.). Or il n'en fut rien. On semble donc assister au parachèvement de la dislocation de l'empire britannique, et à la disparition probable de la livre comme monnaie de réserve.

ET LE DOLLAR ?

Par voie de conséquence, le dollar américain risque de se situer dans une position unique: il sera le seul à demeurer monnaie de réserve, puisque le franc français ne l'est plus depuis plusieurs années. La responsabilité du dollar s'accroît. Est-il solide?

On vient de le voir en Angleterre, la solidité d'une monnaie ne repose pas uniquement et de loin pas, sur ses réserves en or ou en devises: elle dépend essentiellement de la solidité de l'économie qu'elle représente et du dynamisme de celle-ci. Car si l'industrie anglaise avait su, ou pu, réaliser l'effort nécessaire au moment de l'effritement de l'empire britannique, la livre n'aurait certes pas dévalué. Dans ce sens, le dollar est fort, même très fort.

Mais ne nous leurrions pas. Si la dévaluation résulte d'une réserve gouvernementale subite, il reste l'inflation qui conduit toutes les monnaies à se dévaloriser. Si l'on compte un taux annuel moyen de 3% en Suisse, dans 5 ans, le franc suisse aura également perdu 15% de sa valeur. Heureusement pour nous, toutes les autres monnaies subissent une érosion comparable, donc les conséquences internationales sont négligeables. Par contre, à l'échelle individuelle, le problème se pose différemment.

COMMENT S'ABRITER ?

Si l'on possède des obligations en livres sterling, entre vendredi et lundi passé, on aurait perdu 15% de son avoir. Si l'on possède des obligations en francs suisses, dans 5 ans on aura également perdu environ 15%. La perte est plus lente, mais tout aussi sûre. La seule solution consiste à posséder des valeurs réelles: terrain, bâ-

timent, actions, parts de fonds de placement. Plus l'argent dévaluera, ou se dévalorisera, plus le prix de ces valeurs réelles augmentera. Donc si l'achat d'obligations ou le dépôt d'argent à intérêt fixe est séduisant parce qu'on sait ce qu'on gagnera (le montant des inté-

rêts), il est dangereux parce qu'on ne sait pas ce qu'on perdra! Mieux vaut ne pas savoir exactement ce qu'on gagnera, mais se mettre à l'abri de la perte stupide qu'occasionnent dévaluation et inflation.

P. Sublet

Le dernier acte de l'Expo 64

LAUSANNE. — La haute commission de l'exportation nationale de 1964, réunie jeudi à Lausanne, a mis le point final à cette manifestation qui reçut près de 12 millions de visiteurs. Malgré son succès moral certain, l'Expo 64 laisse un déficit de près de 45 millions de francs.

Après utilisation des subventions et des garanties de déficit des pouvoirs publics (20 et 21 millions et demi),

l'Expo 64 pourra ristourner environ 6 millions et demi de francs sur les 39 avancés comme prêt de trésorerie par la Confédération, le canton de Vaud et la ville de Lausanne.

La part financière totale de la Confédération à l'exposition atteint finalement 40 millions de francs.

Y aura-t-il une nouvelle exposition nationale? La direction de celle de Lausanne répond affirmativement, et propose aux autorités fédérales d'envisager une exposition nationale en 1991, pour le 700e anniversaire de la Confédération. Mais le conseiller fédéral Schaffner, président de la haute commission, est plus prudent: il faut examiner, dit-il, si le concept même de l'exposition nationale a encore sa raison d'être.

Un nouveau correspondant de l'agence France-press à Berne

BERNE. — M. Jacques Jeanmaire est entré en fonctions en qualité de nouveau correspondant de l'agence France-press à Berne, en remplacement de M. Jean-Claude Brard, nommé chef du bureau de l'AFP à Téhéran. M. Jacques Jeanmaire a été ces deux dernières années représentant de l'AFP auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Auparavant, il avait dirigé pendant cinq ans le bureau de Berlin. Durant cette période il fut président de de l'ancienne capitale allemande, laquelle groupe les correspondants étrangers des deux parties de Berlin.

Tremblement de terre à Locarno

LOCARNO. Une légère secousse tellurique a été enregistrée mercredi soir, à 22 h. 54, à Locarno. Elle n'a cependant pas provoqué de dégâts. Cette secousse a également été relevée par les sismographes de l'observatoire de Neuchâtel, qui n'a cependant pas été en mesure de déterminer avec précision l'épicentre de ce tremblement de terre.

L'IMPRIMERIE MODERNE S.A., A SION

engagerait un

Compositeur typographe

pour son département journal

Conditions intéressantes pour candidat qualifié. Ambiance de travail agréable.

Faire offre à la direction de l'Imprimerie Moderne 13, rue de l'Industrie, Sion, tél. (027) 2 31 51.



Nous cherchons pour notre bureau technique un

ingénieur-technicien ETS

(en mécanique)

Nous désirons: collaborateur doué d'initiative et capable de résoudre rapidement les problèmes posés. Agréable caractère et esprit d'équipe.

Nous offrons: activité intéressante et variée dans le domaine de la construction de machines, d'appareils, de dispositifs d'usinage, etc. Surveillance des constructions dans l'entreprise. Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

L'ALUMINIUM SUISSE S.A. 3965 CHIPPIS

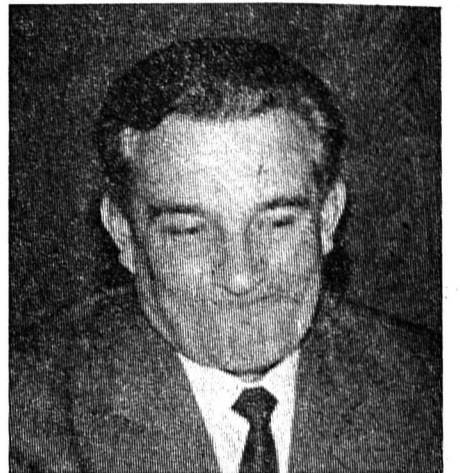
NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

L'AVCS devant une très lourde tâche: tout un programme pour la formation de skieurs d'élite

Ce qui manque le plus: les fonds



Jean-Pierre Clivaz, président



La nouvelle structure de la commission technique de l'AVCS : de gauche à droite, MM. Mayor, chef-arbitre, Bumann, chef alpin, Bircher, chef technique, Genouët, chef nordique et Petoud, chef O.J. juniors.

Selon une tradition désormais bien établie une conférence de presse est donnée à chaque début de saison permettant une discussion franche et ouverte sur tous les problèmes liés de près et de loin à la même cause: le développement du ski et la formation d'une élite de compétition. Le Valais, faut-il le rappeler, tenait jadis un rang fort envié au sein de l'élite nationale et même internationale. Depuis quelques années, hélas, on a fait marche arrière malgré les efforts énormes entrepris par l'AVCS et ses dévoués dirigeants pour redonner un peu de lustre à notre ski de compétition.

La cause principale de cette régression: un manque évident de moyens financiers. Quand on pense que certaines associations disposent d'une somme quatre à cinq fois supérieure à la «Valaisanne» et que celle-ci doit tourner avec un budget de 40000 fr., dont 13.000 seulement peuvent être réservés à la compétition, on comprend



De gauche à droite: Bernard Veuthey, chef du ski gratuit, Marcel Ostrini, chef du tourisme et Othmar Gay, chef de la condition physique.



mieux cet effacement. Le ski, étroitement lié au tourisme, contribuant directement et fortement au développement d'une station, d'une vallée, voire d'une région, serait en droit de demander une aide plus substantielle. Or, si l'on fait abstraction du Sport-Toto et des cotisations, que reste-t-il? 2.000 à 3.000 francs proviennent de diverses instances qui, ailleurs que chez nous fournissent dix fois plus, si ce n'est davantage!

Ce qu'il faut faire? S'unir pour une action commune, où chacun pourra apporter sa modeste part. Ainsi nous éviterons peut-être cette lente asphyxie du ski de compétition et surtout, soulignons-le avec force, cette cassure qui se produit inévitablement dans la préparation des jeunes skieurs lorsqu'ils sortent de l'O. J. et que les plus talentueux devraient être pris en charge par l'AVCS pour une vraie formation d'élite. A ce sujet, il est symptomatique de constater qu'en O. J. nous n'avons rien à envier aux autres associations et que sur le plan suisse nous avons, grâce aux éléments dont nous disposons et à leur préparation, une place enviable. Jusqu'à ce stade tout va très bien. C'est depuis là que, faute de moyen, on est contraint de limiter son programme d'action, ce qui est infiniment regrettable. L'AVCS va tenter une action auprès de tous les amis du ski. De tout cœur, nous souhaitons d'ores et déjà qu'elle donne des résultats positifs et qu'aux prochains championnats suisses 1968, alpins et nordiques valaisans pourront se distinguer grâce à une intense préparation.

NOUVELLE STRUCTURE

Il nous faut parler maintenant de cette séance d'information de mardi soir qui réunissait les journalistes sportifs du canton dont un représentant du Haut-Valais (bravo!), le président J.-P. Clivaz et sa commission technique de l'AVCS. Introduits par le nouveau chef de presse J.-P. Bähler, tous les responsables prirent à tour de rôle la parole.

La démission de M. Schaer comme chef technique a entraîné une réorganisation des divers services, notamment une répartition plus judicieuse des compétences et une meilleure coordination de l'ensemble. On sait que M. Laurent Bircher a été appelé à la direction technique. Il aura pour l'assister: un des chefs alpins (Paul Bumann, Saas Fee); un chef des nordiques (Armand Genouët, Zinal); un chef de mise en condition physique (Othmar Gay, Verbier); lui-même aura la charge de chef de compétition.

Le chef des O. J. et juniors reste M. Gilbert Petoud (Sion), mais ce qui est intéressant à relever, c'est que dans

les trois régions du canton, il y aura des collaborateurs qualifiés qui pourront agir dans leur rayon: Haut-Valais: Hugo Elsig, Glis, chef technique; Alby Jost, Naters, chef nordique; Pius Rieder, Brigue, chef O. J.; Centre: Gaston Gillioz, Haute-Nendaz, chef technique; Robert Epiney, Ayer, chef nordique; Arthur Fournier, Sornard-Nendaz, chef O. J.; Bas-Valais: Jacky Fleutry, Saint-Maurice chef technique; Roland Boillat, Morgins, chef nordique; René Décaillet, Salvan, chef O. J.

Toutes ces personnes, dévouées et compétentes, seront en contact direct et permanent avec le chef technique et cette étroite collaboration permettra à M. Bircher d'agir en connaissance de cause et à bon escient.

CROIRE ET ESPERER...

Le nouveau chef technique insista sur le devoir des stations de prendre l'organisation des concours d'une certaine importance, souhaita vivement la collaboration des ESS et exprima l'espoir que les coureurs de l'équipe valaisanne de ski trouvent vraiment des facilités pour l'utilisation des moyens de remontées mécaniques (pourquoi pas, par exemple, un abonnement général valant sur les installations du canton?). Il insista sur l'esprit de camaraderie qui doit régner au sein de

l'équipe valaisanne et sur le devoir de chacun de se préparer consciencieusement en faisant les sacrifices nécessaires.

Le chef des alpins mit l'accent sur l'équipement et le goût de la victoire qui manque beaucoup chez certains. Pour l'équipement, des facilités devraient être accordées, également, aux membres de la sélection cantonale, comme cela se fait d'ailleurs un peu partout. Une bonne équipe de jeunes, soumis à un entraînement débutant en été déjà, devrait donner des résultats positifs. Cela devient réalisable avec des moyens appropriés.

Le chef des nordiques mit l'accent sur la condition physique, la technique, la volonté d'arriver à quelque chose; il faut inculquer cela aux jeunes et former des moniteurs qualifiés capables d'instruire de manière utile dans le cadre de leur région. La participation aux épreuves nationales de renom (champ. mis à part) et internationales est limitée aux moyens à disposition. Malgré tous les sacrifices consentis une aide est absolument urgente si l'on veut assurer la relève et préparer d'autres K. Hirschier.

M. G. Petoud parla au nom de l'O. J. en soulignant les excellents résultats obtenus par les alpins; c'est le fruit de plusieurs années d'efforts et d'une intelligente préparation (sélections régionales, épreuves de qualification, finales cantonales). Ce même programme est à l'étude pour les nordiques avec le même but: des champions valaisans.

POUR L'AMELIORATION DES CONCOURS

On parle peu des arbitres; et pourtant, dans l'ombre, ils font un travail utile et nécessaire. Il appartenait à M. Emile Mayor, de Suen-Saint-Martin, leur chef, d'en parler en connaissance de cause. Leur tâche difficile et délicate n'est pas toujours comprise de la part des clubs organisateurs. Une inspection s'avère indispensable quand on voit le laisser-aller de certains concours qui doivent être autre chose qu'une fête locale si l'on veut améliorer la base même de la compétition. Des cours seront organisés pour les juges-arbitres le 2 décembre, à Sion et à Viège et un autre cours avec examens le 8 décembre, à Bruson.

Cinquante-six manifestations, régulièrement annoncées à l'AVCS, seront suivies par les arbitres; ce chiffre montera vraisemblablement à 80 si l'on tient compte des concours qui ne figurent pas au calendrier.

CHIMERE OU REALITE

Le rêve que chacun caresse et qu'il faudrait réaliser un jour c'est le Centre sportif. Avec chaleur, le Président de l'AVCS en parla en donnant quel-

ques précisions sur ce qui devrait être une véritable école de sport, durant une certaine période où un programme intelligent ferait alterner la formation scolaire et la préparation sportive aux diverses compétitions. Des écoles de ce genre existent déjà en Autriche; on va en créer en France et ne parlons pas des Universités américaines qui affichent déjà à leur programme avec les résultats que l'on connaît une véritable école de sport et cela non seulement temporairement mais durant tous les cours. Cette perspective n'est certes pas pour aujourd'hui chez nous, mais dans le cadre cantonal nous pourrions déjà profiter des installations existant



La charmante et compétente secrétaire, Elvire Clivaz.

à Ovornnaz pour y créer, à titre d'essai, cette école mixte, formation professionnelle et sportive, réservée bien sûr aux éléments les plus doués et judicieusement choisis par les instances compétentes. Irréaliste? Nous croyons, au contraire, que l'on y arrivera un jour... Et pourquoi pas demain, déjà, si l'on est conscient de ce que cela pourrait apporter à notre jeunesse sportive, aux skieurs, en particulier?

E. U.

Comité central de l'AVCS

Président: Jean-Pierre Clivaz;
Vice-président: Edouard Clivaz;
Secrétariat: Elvire Clivaz;
Chef technique: Laurent Bircher;
Chef des compétitions: Laurent Bircher;
Chef des nordiques: Armand Genouët;
Chef des alpins: Paul Bumann;
Chef de mise en condition physique: Othmar Gay;
Chef des juges-arbitres: Emile Mayor;
Chef de l'enseignement: Edmond Rudaz;
Ski-gratuits: Bernard Veuthey;
Chef OJ & Juniors: Gilbert Petoud;
Chef du sauvetage: David Supersaxo;
Chef du tourisme: Marcel Ostrini;
Chef de presse et propagande: Jean-Pierre Baehler.

LISTE DES COLLABORATEURS TECHNIQUES

Haut-Valais: Hugo Elsig, chef technique; Alby Jost, chef nordique; Pius Rieder, chef OJ.
Centre: Gaston Gillioz, chef technique; Robert Epiney, chef nordique; Arthur Fournier, chef OJ.
Bas-Valais: Jacky Fleutry, chef technique; Roland Boillat, chef nordique; René Décaillet, chef OJ.

LE TOURISME:

M. Marcel Ostrini Monthey

Depuis plus de 8 ans, notre ami Marcel Ostrini dirige de mains de maître le département du tourisme de l'AVCS.

C'est certainement la seule association en Suisse, comprenant vraiment le sens du mot tourisme. Partout ailleurs, M. Ostrini nous l'a confirmé encore dernièrement, le groupement «tourisme» se déroule en mettant sur pied des concours pour les non-compétiteurs.

Or, le ski de tourisme est précisément le moyen de s'éloigner des chemins battus en chaussant les peaux de phoque.

En Valais, les «mordus» se répartissent de Vouvry à La Souste, la moyenne d'âge varie entre 35 et 60 ans. A chaque course, la participation est très satisfaisante (35-40).

Le but de ce groupement est de donner le goût aux jeunes, de découvrir les beautés de la nature au milieu des sommets et surtout de s'évader des remontées mécaniques, avec la joie des peaux de phoque.

Depuis 1945, notre ami Marcel n'a pas manqué une seule course, et a parcouru tous les 4.000 du Valais, au cours de la grande course de chaque année: les «Vacances blanches».

Voici, rapidement esquissé, le groupement du tourisme de l'AVCS. que tous les jeunes fassent un effort pour se joindre, afin de connaître les joies et l'amitié qui unit tous les amis de la nature.

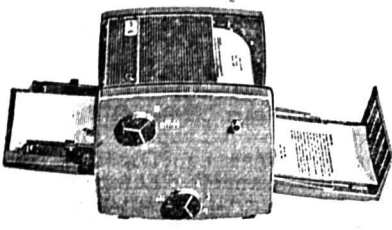
Le programme pour l'année qui s'ouvre est le suivant:

- 21 janvier: Les Hauts des Marécottes, organisation SC Les Marécottes.
- 25 février: Col de Ferret, organisation SC Ferret, avec cours d'avalanche l'après-midi.
- 31 mars: Cabane des Violettes, la plaine-Morte, organisation SC Bluche-Randogne.
- 20-21 avril: Les Rogneux «2 jours», organisation SC Bagnes.
- 23, 24, 25 et 26 mai: Cabane Betemps-Mt-Rose-Castor-Cime a di Jazzi, organisation AVCS.

Annonces diverses

REX-ROTARY R 11

L'hecto-duplicateur ultra-rapide; 100% automatique; fonctionnement infailible; avec ou sans moteur.



Maison Duplival S. A.,
1950 Sion

BON
Envoyez sans engagement
documentation complète du
Rex-Rotary R-11

Nom: _____
Adresse: _____

En cas de
**Rhumatisme, goutte
arthrite, sciatique**

et autres névralgie, le GISALINE provoque une forte excretion de l'acide urique et la suppression rapide des douleurs. Il élimine même maints dépôts visibles et sensibles d'acide urique dans les articulations. Emballages de Fr. 5.85, 12.90, 19.85. Un traitement externe avec la POMMADE GISALINE peut considérablement renforcer l'effet du Gisaline absorbé sous forme de granulée. Prix Fr. 4.85.
En vente dans les pharmacie et drogueries.

Envoi prompt par la
Pharmacie Paracelse, Dr M. Jörger,
Langstrasse 123, Zurich 4.
P 183 Z

Depuis de nombreuses années,
nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de
2000 francs. Demandez ren-
seignements détaillés sans
engagement.

La Financière
Industrielle S.A.

Talstrasse 82, 8001 Zurich Tél. (051) 27 92 93

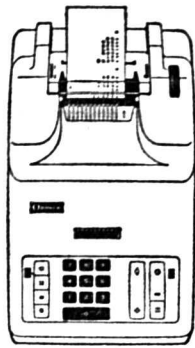
Dans 900 localités
de toute la Suisse

on trouve déjà les
garages démontables
pour autos et tracteurs de

E. A. Brüderlin

Succ. E. O. Kauer
construction de garages,
NEDERWIL (AG)
Tél. (057) 6 23 70.
Ofa 01.216.01

**Machines
à calculer**



Location - vente

Demandez
nos conditions

**Hallenbarter
Sion**

Tél. (027) 2 10 63

A vendre
en montagne, près
de Saint-Maurice,
joli hôtel

15 lits + apparte-
ment avec ma-
tériel d'exploita-
tion, sans lingè-
rie.
Seule candidatu-
re suisse admise,
pour raison mili-
taire.
Prix 120.000 fr.
Pour traiter s'a-
dresser à l'agen-
ce César Miche-
loud, place du
Midi 27, à 1950
Sion.
Tél. (027) 2 26 08 ;
à midi, 2 20 07.

**Quincaillerie
M. Stoupel**

Articles de pêche
Camping
Villeneuve (Vd)
Tél. (021) 30 10 33

**Transformez
votre potager
combiné
au mazout**

W Kühn
Monthey
Tél. (025) 4 15 04
P 535 S

A vendre au
Pont-de-Brémois,
sur Sion

**1 habitatio-
n avec gran-
ge-écurie**

2 étages, à réno-
ver.
Prix 35.000 fr.
S'adresser à l'a-
gence immobiliè-
re C. Micheloud,
place du Midi 27,
1950 Sion.
Tél. (027) 2 26 08 ;
à midi, 2 20 07.

Après l'exposi-
tion des Arts mé-
nagers, cédon à
bas prix,

**machine
à laver
automatique**

de marque, avec
garantie d'usine.
Comme neuve.

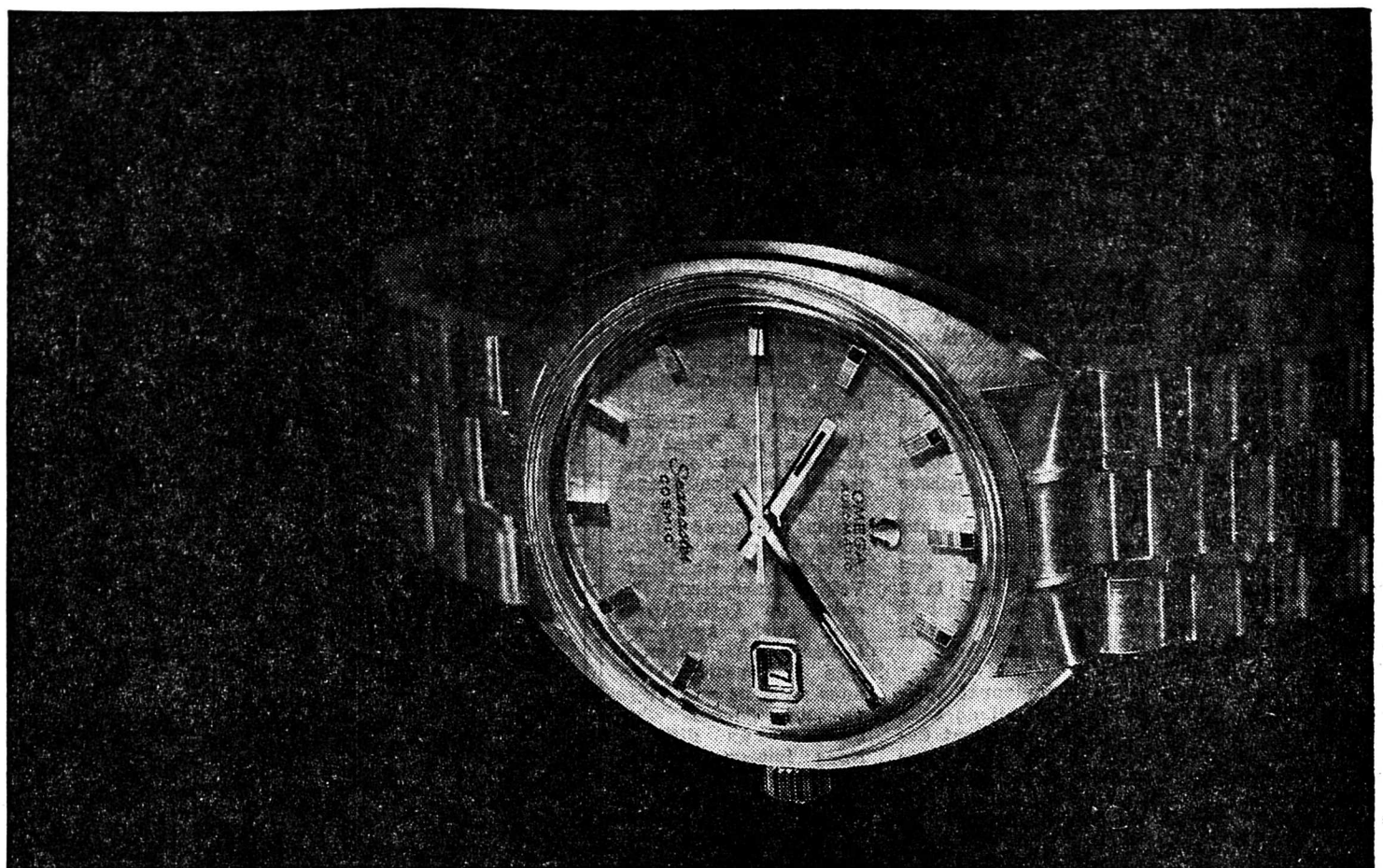
Tél. (021) 32 79 07



**Que c'est
beau avec
la lampe
d'Aarau**

... elle ne fatigue
pas les yeux!

Demandez toujours la lam-
pe d'Aarau qui se trouve
dans l'emballage violet!
Usine de Lampes
Electriques Aarau S.A.



**Taillé dans un bloc d'or ou d'acier,
voici un nouveau type de montre étanche
d'une robustesse exceptionnelle :**

Omega Seamaster Cosmic



**Omega et les astronautes
américains**

Modèle illustré :

Le premier astronaute américain sorti dans l'espace portait une Omega Speedmaster de série. Depuis cet exploit historique, l'Omega Speedmaster fait partie de l'équipement standard des astronautes américains. Comme eux, vous pouvez faire confiance à la précision et à la robustesse Omega.

Omega Seamaster Cosmic sur bracelet or 18 ct, cadran or massif, automatique, étanche, calendrier Fr. 1980.- Mod. or 18 ct sur bracelet cuir Fr. 880.- plaqué or Fr. 325.- acier inoxydable Fr. 295.-

Ω La Seamaster Cosmic est un nouveau modèle de montre étanche lancé par Omega après la prodigieuse aventure de ses Speedmaster au poignet des astronautes américains.

Prenez-la en main: compacte, sans aspérités, elle a les formes simples et rationnelles des objets robustes. Le boîtier étanche d'un seul bloc est le fruit de techniques nouvelles. Le fond biseauté, à larges pans géométriques, s'incurve

pour mieux épouser la forme du poignet. La glace est sertie à même le boîtier, sans lunette intermédiaire.

Ainsi protégé, le mouvement Omega Seamaster connu dans le monde entier pour sa robustesse, ne craint ni les chocs, ni la poussière, ni le sable, ni l'eau. La montre Omega Seamaster Cosmic est faite pour la grande aventure, la rudesse de la vie au grand air, les sports et les métiers d'homme.

OMEGA

La Seamaster Cosmic est l'une des nouveautés présentées dans les 80 pages en couleur du nouveau catalogue Omega que nous tenons à votre disposition.

Concessionnaires Omega à :

Monthey: Imoberdorf place de l'Eglise - Martigny: Moret avenue de la Gare 5 - Verbier: Moret

A VENDRE

Opel Record

13.000 km., mod. 1967, radio, acces-
soires. Reprise éventuelle.

Facilités de paiement.

Tél. (027) 2 45 81.

P 446 S

A vendre à SIERRE

café-restaurant

120 places, situation de premier ordre.

S'adresser à René Antille, route de
Sion, 19, Sierre.

Tél. (027) 5 06 30.

P 865 S

A vendre à Riddes

BATIMENT

de deux appartements indépendants
avec rural, bien situé au centre du
village.

Pour offres ou visite, s'adresser à :

Ulrich BURNIER, Riddes.

Tél. (027) 8 74 74.

P 66523 S

A Saint-Maurice

A louer, beaux appartements de

3 pièces + hall

dès 236 fr.
et jolis

2 pièces + hall

dès 219 fr.

charges en plus, dans construction
récente et soignée, avec caves, ga-
letas et ascenseur.

Garages à disposition si désiré.

Renseignements :

Tél. (025) 3 73 72 ou (021) 28 60 22.

FUTURES MAMANS

Tout le confort pour
votre BEBÉ :

- Poussettes
- Lits
- Moises garnis (location)
neufs et occasions.

" Au berceau d'or "

A. Mermoud - Studer
Simplon 21 - SIERRE

Facilités de paiement

Achat - Vente - Echange
P 911 S

Hôtel-restaurant Staldbach

VIEGE

Tous les jeudis :

Notre spécialité d'automne :

PLAT BERNOIS original

Tous les jours :

Trippes à la mode du chef

Tête de veau à la vinaigrette

Tous les lundis :

RELACHE

Se recommande :

Famille J. Rössli-Imboden

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Handballeurs à vos ballons !

L'entraînement de notre équipe nationale B de handball en salle a débuté par une double rencontre avec la Sarre. Le premier match qui a eu lieu à Baden a vu la formation de la Sarre s'imposer sur le score de 23 à 22 (11-13). La 2e rencontre disputée à Horgen a permis à nos représentants de prendre leur revanche et de remporter une modeste victoire par 17 à 15 (10-7).

Ces deux matches nous ont permis de constater qu'il reste un travail considérable à faire au sein de notre équipe nationale si l'entraîneur E. Leutenegger veut obtenir la cohésion nécessaire.

En Coupe d'Europe des clubs champions, le premier tour éliminatoire n'a guère été favorable à l'équipe bâloise de ATV. En ef-

fet, à Breslau, le Slask Wroclaw a battu nos représentants 20 à 7 (7-2). Les Polonais ont dominé les Bâlois dans tous les domaines. Ce résultat ne nous surprend pas. Nous avons constaté que les joueurs de l'équipe des bords du Rhin sont encore loin de leur forme de la saison dernière. Nous ne pensons pas que lors du match retour qui aura lieu à Bâle le 2 décembre, ils auront la possibilité de refaire le chemin perdu.

Le championnat suisse de handball en salle a pris un excellent départ dans la région romande. A Lausanne un nombreux public a suivi avec beaucoup d'intérêt la rencontre de 1ère ligue entre Lausanne-Ville et Petit-Saconnex. Plus routiniers et meilleurs techniciens,

les Genevois se sont imposés d'une manière nette et indiscutable. Le résultat de 17 à 8 (8-4) correspond bien à la physionomie de la partie.

Samedi, à Genève, l'équipe de Viège va disputer son premier match de championnat en 1ère ligue. Nouvellement promue dans cette catégorie de jeu, la formation du Haut-Valais rencontrera l'équipe de Petit-Saconnex. Après avoir vu évoluer les Genevois face à Lausanne-Ville, nous pensons que Viège va au devant d'un match très difficile. Nous faisons toutefois confiance aux joueurs de Viège qui, lors de telles rencontres sont capables de s'imposer surtout si le gardien E. Gut est en toute grande forme. M1

Le HC Verbier a délibéré

Vendredi dernier, le HC Verbier a tenu son assemblée générale au restaurant de la Piscine. Présidée par M. Maurice Bailod, 23 membres avaient répondu à l'appel du comité.

Le procès-verbal et la lecture des comptes ne donne lieu à aucune discussion. Seul, M. Raymond Fellay, délégué de la Société de développement, informa l'assemblée qu'un subside de 1.500 fr. était accordé pour la saison 1968.

Quatre nouveaux membres sont admis : MM. Challet J., Thetaz R., Michaud A., Deléglise J.-P., Gard M.

Au chapitre élections, M. Louis Gaillard est nommé coach de l'équipe, et le comité se présente comme suit :

Président, M. Bailod M.; vice-président, M. Guanziroli Cl.; secrétaire, M. Peter Ed.; caissier, M. Michaud René; vérificateurs des comptes, M. Blatti M. et Marozz René; entraîneur, M. Ebener Cl.; chef du matériel, M. Zoutter G.

Au point 6 de l'ordre du jour, M. R. Fellay prend encore la parole, en informant que la Société de développement marque toujours un grand intérêt pour le Hockey-Club, mais la patinoire devra encore, pour la prochaine saison, être aménagée au même endroit.

L'année prochaine (68-69), de nouvelles dispositions seront prises.

Dans les divers, M. Ebener lance un nouvel appel pour l'assurance de l'équipe des novices. Le président lui répond affirmativement, et prendra contact avec M. Carron, président de la commission scolaire. M. Peter annonce que M. Othmar Gay met sa salle de gymnastique à disposition. Le nouveau coach, M. Gaillard, prend encore la parole, puis le président clôture cette fructueuse assemblée en souhaitant une excellente saison au club.

BASKETBALL : Ligue nationale B

Nouvelle performance de Martigny

Des derniers résultats enregistrés pour le championnat suisse de ligue nationale B, nous retiendrons le magnifique succès de Nyon sur Berne (59-

45) Par ce nouveau succès, la formation vaudoise a maintenant creusé un écart qui pourrait être déterminant quant au titre de champion de groupe.

Nous ne manquerons pas de signaler également la victoire de Martigny au détriment de Rosay-Lausanne (72-58) et sur un score qui en dit long sur la très bonne forme des joueurs valaisans qui ne comptent qu'une seule défaite à leur actif.

Le derby genevois fut favorable à Etoile, sur Vernier (57-37) alors que Neuchâtel ne fit aucune concession au Rapid-Fribourg (64-55).

Classement

	J.	G.	P.	Pts
1. Nyon	6	6	0	12
2. Martigny	5	4	1	9
Neuchâtel	5	4	1	9
4. Berne	6	4	2	8
5. Rapid Fribourg	5	2	3	7
Etoile Genève	5	2	3	7
Domenica	5	2	3	7
8. Gland	5	1	4	6
Rosay	5	1	4	6
10. Vernier	5	0	5	5

GROUPE II

A Vevey, Cossonay a confirmé sa place de leader en disposant des locaux par 72 à 47. Ce dernier résultat nous donne une idée assez précise sur la valeur de Cossonay qui n'a pas encore connu la défaite. Plus effacé fut Sion BBC devant Neuchâtel (38-50), tandis que Lémania est toujours dans le groupe des favoris comme nous l'indique son récent succès sur Lausanne-Basket (73-56). Match sans histoire entre Chêne et Bienne (58-56), ce qui nous donne le classement suivant :

	J.	G.	P.	Pts
1. Cossonay	5	5	0	10
2. Lémania	5	4	1	9
3. Vevey	5	2	3	7
Lausanne-Basket	5	2	3	7
5. Sion	4	2	2	6
Neuchâtel	4	2	2	6
Stade-Fribourg	4	2	2	6
8. Chêne-Genève	4	1	3	5
9. Bienne	4	0	4	4
10. Servette				

Prochaine échéance valaisanne :

Samedi 25 novembre : Martigny-Vernier

Dimanche 26 novembre : Sion - Chêne-Genève

D

UN PROGRAMME TRÈS CHARGÉ pour les athlètes suisses en 1968

L'équipe suisse d'athlétisme disputera cinq matches internationaux l'an prochain, dont quatre selon la formule habituelle. Ses adversaires seront la Grande-Bretagne et la Pologne en Suisse, la Bulgarie et la Grèce au cours d'une tournée qui remplacera celle qui avait été prévue en Scandinavie. C'est la première fois que la Suisse affrontera la Bulgarie et la Pologne.

La sélection helvétique participera en outre au match des six nations en compagnie de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de la Hollande et de la Belgique. Les marcheurs auront pour leur part trois confrontations internationales et l'équipe féminine deux.

Le match des six nations Allemagne-France-Italie-Suisse-Hollande-Belgique sera le dernier à être disputé. Il sera remplacé, en ce qui concerne la Suisse, par une autre confrontation internationale qui, dès 1969, la mettra aux prises avec le Danemark, la Hollande, la Belgique, l'Espagne et l'Autriche. Cette rencontre à six aura lieu tous les deux ans et la première organisation sera assurée par l'Espagne. La Suisse sera représentée par Jean Frauenlob au comité d'organisation.

Voici le programme des athlètes suisses pour 1968 :

3 mars : championnat suisse de cross-country à Bâle. — 21 avril : Suisse-Espagne à la marche sur 20 km. — 19 mai : Suisse-Belgique-Hollande à la marche sur 35 km. — 26 mai : Hollande-Allemagne-Suisse à la marche sur 30 km à Beek. — 15-16 juin : championnats suisses à Lausanne de relais. — 22-23 juin : France-Allemagne-Suisse à la marche sur 20 et 50 km à Paris. — 23 juin : Italie-Allemagne-Tchécoslovaquie-Grande-Bretagne-Suisse à la marche pour juniors sur 15 km. — 23 juin : match représentatif Lyon-Suisse pour juniors. — 29-30 juin : Suisse-Grande-Bretagne. — 2 juillet : meeting international de Zurich. — 4 juillet : meeting international de Berne. — 14 juillet : Suisse-Belgique pour juniors. — 20-21 juillet : match des six nations Italie-Allemagne-France-Belgique-Hollande-Suisse à Brescia. — 21

juillet : Belgique-France-Suisse féminin. — 3-4 août : championnats suisses à Zurich. — 11 août : Suisse-Italie-Autriche féminin. — 17-18 août : Suisse-Pologne. — 8 décembre : finale du championnat suisse interclubs. — 14-15 septembre : Bulgarie-Suisse. — 18-19 septembre : Grèce-Suisse. — 22 septembre : Suisse-Wurtemberg pour juniors. — 28-29 septembre : Allemagne-France-Suisse de décathlon.

CALENDRIER INTERNATIONAL 1968

9-10 mars : Jeux européens en salle à Madrid. — 16 mars : cross des nations à Tunis. — 15 juin : marathon

de Windsor. — 22-23 juin : France-Allemagne de l'Ouest. — 29-30 juin : URSS-Allemagne de l'Est et Memorial Kusocinski à Varsovie. — 3-4 juillet : Memorial Rosicky à Prague. — 13-14 juillet : Allemagne de l'Ouest-Hongrie et URSS-Pologne-Allemagne de l'Est. — 20-21 juillet : Memorial Znamenski à Leningrad. — 2-3 août : Grande-Bretagne-Allemagne de l'Ouest. — 23-24 août : championnats d'Europe pour juniors à Leipzig. — 29 août-1er septembre : Jeux balkaniques à Athènes. — 31 août-2 septembre : Grande-Bretagne-Pologne. — 6 octobre : marathon de Kosice.

Le tir à 300 m. n'a pas souffert du congrès de l'UIT

Le tir à 300 m. si vigoureux en Helvétie, tant décrié par certains, ne subira pas de modifications pour l'instant. C'est ce qui ressort des débats que le congrès de l'Union internationale de tir a tenus à Bologne. On s'en félicitera d'autant plus que le cercle de ses adeptes s'est sensiblement élargi ces dernières années comme on en a eu de nouvelles preuves lors des Semaines pré-olympiques de Mexico.

En revanche, l'UIT n'a pu prendre aucune décision concernant l'attribution des prochains championnats du monde de 1970. En effet, les délégués thaïlandais, qui devaient soumettre au congrès les documents qu'il leur avait réclamés en 1966, lors des championnats de Wiesbaden, sont arrivés en Italie après la clôture de l'assemblée et l'on a dû renoncer ainsi à traiter cet important problème. Mais il convient de préciser que si les Thaïlandais étaient les seuls candidats en lice pendant un certain temps, ensuite du désistement des tireurs péruviens, les Mexicains ont décidé de se mettre sur les rangs en

dernière minute et ils en ont avisé le comité exécutif de l'UIT, présidé par M. Kurt Hasler, de Zurich, deux jours avant la réunion de Bologne. Personne ne semble les avoir découragés et l'on saura bientôt de qui il retourne exactement à ce propos.

Le congrès de l'UIT a fait siennes, au cours de ses travaux, diverses propositions émanant de sa commission technique. Il a décidé, par exemple, de remettre au 1er janvier 1973 l'introduction d'une arme standard pour toutes les épreuves au petit calibre, qui remplacera totalement la carabine lourde que l'on connaît actuellement et qui conservera son droit de cité aux Jeux olympiques de Munich, en 1972. D'autre part, il a ratifié la création d'une discipline au pistolet standard, tout en admettant celle d'un concours au pistolet à air comprimé, qui restera pourtant facultatif, au contraire de la première. L'éventail des spécialités à l'arme de poing s'est donc sensiblement enrichi.

Le congrès s'est attaqué au problème du doping, actuellement à l'ordre du jour dans le domaine sportif, sans pour autant pousser très loin ses assauts. Il a tout d'abord songé à charger le comité exécutif de l'UIT de l'étudier et de lui présenter un rapport circonstancié ; puis il s'est ravivé et a désigné une commission médicale ad hoc, dont on attend avec un vif intérêt la déposition. Il est en effet admis que les tireurs aux-mêmes connaissent l'institution du doping, mais sous une autre forme que certains sportifs. Il leur faut plutôt, on le comprendra sans peine, des calmants et non point des excitants. Mais il en existe certains dont les effets sont assez extraordinaires. On a aussi parlé des contrôles qui seront opérés dans ce domaine aux prochains Jeux Olympiques de Mexico.

Le Moratois H. Simonet sauve l'honneur de la Romandie au championnat suisse

Les tireurs romands n'ont nullement constitué la majorité des participants au dernier championnat suisse au fusil à air comprimé, qui a réuni très exactement 700 concurrents, dont 525 inscrits en catégorie «élite», 20 dames, 60 vétérans et 95 juniors. A noter que les derniers nommés ont augmenté leurs effectifs d'un an à l'autre de 50% environ ! Il n'empêche que le Moratois Hans Simonet, membre de notre équipe nationale, a brillamment conquis le titre en jeu en battant d'une part son coéquipier Hans Sinniger, champion suisse 1967 à l'arme de guerre et responsable de la «relève» de nos internationaux, et d'autre part l'ancien champion du monde Auguste Hollenstein, six fois vainqueur de la compétition et second l'an passé aux championnats du monde de Wiesbaden dans cette même discipline, où la Suisse a remporté haut la main, on s'en souvient encore, une magnifique médaille d'or.

Hans Simonet, de surcroît, a amélioré le record de l'épreuve en le portant à 585 p. sur un maximum de 600 et compte tenu des 60 balles du programme, exécuté entièrement en position debout. Ce faisant, il a pris un avantage de 3 pts sur Sinniger et de 4 sur Hollenstein.

Au classement par équipe, le groupe de Morat se trouve au 4e rang, alors que celui de Wängli, entraîné au combat par Hollenstein lui-même en a pris la tête. Si Marianne Müller-Konrad de Rapperswil a réussi à conserver son titre en s'assurant une avance de 9 p. sur sa suivante immédiate, Margrit Müller, de Reinach, l'ancien international Ernest Kramer, de Frenkenforf, a dû céder le sien au Bernois Robert Amacher, en s'inclinant devant lui par 284 pts à 282.

● OLYMPISME — L'Afrique du Sud enverra une délégation, dirigée par M. Frank Braun, président du Comité olympique sud-africain, à la réunion du CIO qui se tiendra à Grenoble en 1968. Au cours de cette réunion sera débattue la question de la réadmission de l'Afrique du Sud pour les Jeux olympiques de Mexico.

● OLYMPISME — M. Pedro Ramirez Vasques, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Mexico, arrivera en fin de semaine en Europe. Il se rendra notamment à Athènes pour inviter personnellement le roi Constantin de Grèce à assister aux Jeux. Il discutera également avec M. Victor Lappas, secrétaire général du comité olympique grec, des problèmes relatifs au transport de la flamme olympique.

Le point de vue de Frédéric Schlatter

Responsabilité de la presse

Les graves incidents qui marquèrent récemment les matches finals de l'inutile et même pernicieuse «Coupe intercontinentale des clubs» entre Racing Buenos Aires et Celtic Glasgow, attirent de nouveau l'attention sur des responsabilités à propos desquelles la discussion se ranime sans cesse.

Parmi ces responsabilités, celle de la presse n'est souvent pas assez évoquée. Certains trouveront sans doute drôle qu'un journaliste les relève : ne fait-il pas lui-même partie de la presse ? Mais qui, on vous le demande, serait mieux placé qu'un journaliste pour en traiter ?

Les incidents survenus aux matches en question, à Buenos Aires et à Montevideo, eurent pour premier prétexte la rancœur des Sud-Américains envers ce que les envoyés spéciaux de leurs journaux en Grande-Bretagne un an auparavant, avaient appelé les «injustices du championnat du monde de football de 1966». Outre-Atlantique, on a en effet gardé l'impression que les équipes sud-américaines, celle d'Argentine notamment, avaient été lésées là au profit de celle locale, de l'Angleterre, victorieuse du tournoi mondial. Ainsi, pour une foule de petits cerveaux et d'esprits bornés ou obtus, à la mémoire encore travaillée par les articles fulminants des journalistes sud-américains, la venue du Celtic «champion d'Europe» constituait l'occasion d'une revanche dont ils rêvaient depuis 1966, et à plus forte raison parce que cette équipe est britannique...

De telles excitations des esprits sont fréquentes, hélas. Même des journalistes sportifs de métier, pourtant habitués à constater quotidiennement les défauts ou les excès des sports, perdent trop souvent de vue l'influence que peuvent avoir leurs écrits et leurs paroles. L'un des exemples les plus courants est la très contestable habitude que se permettent les journalistes de porter un jugement — souvent catégorique, sans appel et... sans charité de surcroît ! — envers l'arbitre du match. Certes, il y a des arbitres plus ou moins capables, plus ou moins en forme, plus ou moins malchanceux... Mais le journaliste est-il, lui, capable, du haut de sa tribune et, par conséquent, plus ou moins loin du centre de l'action, d'apprécier avec exactitude une situation commandée par des règles de jeu dont il ignore souvent et le texte et l'esprit ?

Un quotidien romand se faisait (et se fait encore, quoique moins) une spécialité de publier au début de presque tous ses comptes-rendus une appréciation lapidaire sur l'arbitrage du match. L'arbitre y était qualifié, par le correspondant sportif de «mou», de «médiocre», d'«irrégulier» : toujours une appréciation amoindrisante, comme de bien entendu, et notamment si l'équipe locale avait perdu la partie. Eh bien, je vous demande un peu à quoi riment et ce que peuvent signifier d'aussi nébuleux qualificatifs ! Ils ne reposent en fait sur aucun jugement solide ni sérieux. En revanche, ils développent dans l'esprit du lecteur l'idée fixe que M. Tartempion, arbitre, est un incapable, tout juste digne d'être sifflé et insulté dès son apparition. Je me souviendrai toujours d'un correspondant sportif qui, à l'entrée sur le terrain, avait le match (!) d'un réputé arbitre de Ligue nationale A, le traitait déjà, et à haute voix, d'incapable qui allait nécessairement léser l'équipe locale ! Exemple typique de la stupide partialité que des appréciations de presse peuvent développer peu à peu... Sr.

● BOXE — Avant de s'affronter une troisième fois pour le titre mondial des poids moyens, à New York, en février ou en mars, Emile Griffith, détenteur du titre, et Nino Benvenuti se produiront à Rome. L'Américain Griffith rencontrera l'Italien Remo Golfarini le 9 ou le 15 décembre. Pour sa part, Nino Benvenuti se mesurera à l'Américain Charlie Austin le 19 janvier.

Annonces diverses



Personne n'est à l'abri d'embarras financiers

La Banque Populaire Suisse accorde des crédits personnels avantageux pour

- paiements urgents
- acquisitions diverses
- frais de cures ou d'études etc.

Demandez la documentation avec ce coupon

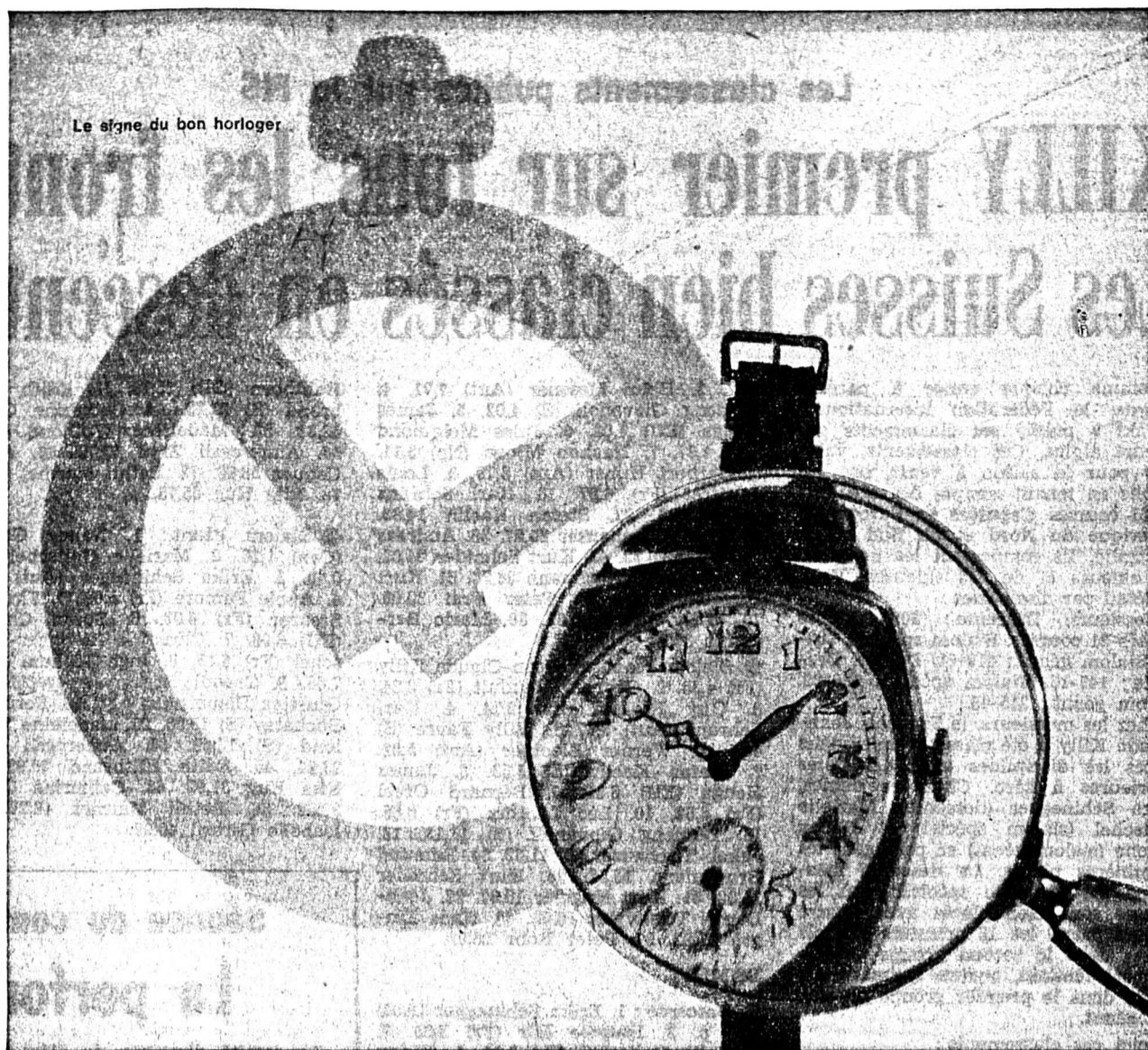
A retourner à la Centrale Cr.p., Case postale, 3023 Berne ou à n'importe quelle succursale de la

Nom _____

rus _____

lieu _____

Banque Populaire Suisse



Votre montre est-elle encore moderne ?

Pour en avoir la preuve, posez-vous ces questions :	Oui	Non
1 Votre montre se remonte-t-elle d'elle-même, au moindre mouvement de votre poignet ?		
2 Vous indique-t-elle, non seulement l'heure, mais aussi la date ?		
3 Est-elle protégée contre les chocs ? Pouvez-vous la porter en toute circonstance ?		
4 Est-elle étanche ?		
5 Soutient-elle la comparaison avec les modèles actuels ?		

Si vous ne pouvez répondre « oui » à ces questions, votre montre n'est plus « actuelle ». Vous vous privez des nombreux avantages et de la très grande sécurité qu'offrent les montres modernes, grâce aux perfectionnements continus de l'industrie horlogère suisse. Demandez l'avis de votre horloger ☺ c'est un spécialiste qualifié qui vous expliquera tous les avantages des dernières créations. De plus, il vous présentera un choix des marques suisses de réputation mondiale.

Sierre :

Aeschlimann + Hansen I.
Buro M.
Carlen R.
Carlen W.

Crans :

Adam A.
Aeschlimann A.
Saucy G.

Montana :

Aeschlimann A.
Kirchhofer F.

Sion :

Donzé A.
Gaillard P.
Gaspoz P.
Kohler E.
Titzé O. & Fils

St-Maurice :

Gex R.
Tomasi L.

Verbier :

Moret G. & R.
Ribordy F.

Martigny :

Gallay H.
Girard G.
Langel H.
Moret G. & R.
Neubauer L.

Monthey :

Imoberdorf B.
Langel L.
Nicolet B.

Offres et demandes d'emplois



Nous offrons à jeune

LABORANT

possédant une formation chimique ou métallurgique, une activité intéressante et indépendante dans notre département de recherches appliquées.

Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaires à

L'ALUMINIUM SUISSE S.A.
3965 CHIPPIS - VS

La Société du gaz de la plaine du Rhône cherche

pour ses stations de Villars-sur-Ollon et Villeneuve

2 APPAREILLEURS QUALIFIES

Entrée tout de suite ou à convenir.

Activité intéressante et variée.

Places stables avec caisse de pension.

Faire offres de services à la direction de l'entreprise à Vevey.

Pour notre home d'enfants physiquement et mentalement handicapés, dans le canton d'Appenzell, nous avons besoin d'urgence de quelques

aides aimables et dévouées

pour les soins et l'entretien du ménage.
Bon salaire. Congés réguliers. Entrée immédiate.
Nous avons également besoin de

1 aide-infirmier

Faire offres à case postale 12, 9038 Rehetobel, tél. (071) 95 14 55
Qui se sent attiré par cette vocation ?

A la liquidation générale

pour cessation de commerce, autorisée par le Département de justice et police, jusqu'au 30 décembre 1967

action particulière

de belles dentelles de Calais - lamés pour robes habillées - velours frappés et imprimés - satins Duchesse unis et imprimés - organza pure soie - mousselines qui seront vendus dès ce jour avec un nouveau rabais sur les prix de liquidation marqués en rouge de

20%

Accourez pendant qu'il y a encore un beau choix, dans toutes les teintes.

A l'Arc-en-ciel S.A.

LAUSANNE

35, rue de Bourg

Raffinerie du Sud-Ouest S.A.

cherche pour sa raffinerie à Collombey (Valais) des

Electriciens

pour l'entretien des installations électriques.

Nous leur offrons :

- un travail varié et intéressant au sein d'une équipe dynamique ;
- une politique de rémunération d'avant-garde ;
- des prestations sociales avancées.

Les candidats, de préférence au bénéfice de quelques années d'expérience, sont priés d'adresser leurs offres au département du personnel, en y joignant un curriculum vitae complet, avec copies de certificats, photographie et en indiquant des références ainsi que la date d'entrée en service. Discretion assurée.

vos imprimés à l'IMS

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Les classements publiés par la FIS

KILLY premier sur tous les fronts

Les Suisses bien classés en descente

Comme chaque année à pareille époque, la Fédération internationale de ski a publié ses classements des skieurs alpins. Ces classements, valables pour la saison à venir, ont été établis en tenant compte des résultats de 61 courses disputées en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et en Australie. Ils comportent les noms de 419 skieurs et de 215 skieuses. Voici le détail par disciplines :

Messieurs. Descente : 309 skieurs classés-21 courses. Slalom spécial : 363-49. Slalom géant : 419-61. Dames. Descente : 147-16. Slalom spécial : 183-32. Slalom géant : 215-48.

Chez les messieurs, le Français Jean-Claude Killy a été classé premier dans toutes les disciplines avec des notes inférieures à zéro. Chez les dames, Erika Schinegger (descente), Marielle Goitschel (slalom spécial) et Nancy Greene (slalom géant) se partagent les premières places. La descente masculine est la seule spécialité où les Suisses sont bien placés avec quatre skieurs parmi les 15 premiers et trois autres dans le second groupe (16-30). Du côté féminin, aucune Suissesse ne figure dans le premier groupe en slalom géant.

Voici ces classements :

MESSIEURS

Descente : 1. Jean-Claude Killy (Fr) 4,28 p. 2. Heini Messner (Aut) 3,60. 3. Gerhard Nennung (Aut) 4,39. 4. Jean-Daniel Daetwyler (S) 4,76. 5. Hanspeter Rohr (S) 5,28. 6. Franz Vogler (Al) 5,78. 7. Léo Lacroix (Fr) 6,23. 8. Gerhard Mussner (It) 6,42. 9. Guy Périllat (Fr) 6,67. 10. Bernard Orcel (Fr) 6,83. 13. Joos Minsch (S) 9,11. 14. Peter Rohr (S) 9,19. 22. Dumeng Giovanoli (S) 15,40. 24. Willy Favre (S) 16,36. 27. Andreas Sprecher (S) 17,72. 40. Kurt Schneider (S) 23,70. 56. Stefan Kaelin (S) 27,56.

● Slalom spécial : 1. Jean-Claude Killy (Fr) 2,04. 2. Guy Périllat (Fr)

2,32. 3. Heini Messner (Aut) 2,71. 4. Dumeng Giovanoli (S) 4,02. 5. James Heuga (EU) 4,08. 6. Jules Melquiond (Fr) 4,97. 7. Haakon Mjoe (No) 5,11. 8. Herbert Huber (Aut) 5,19. 9. Louis Jauffret (Fr) 6,97. 10. Karl Schranz (Aut) 8,29. 22. Stefan Kaelin 14,83. 38. Jakob Tischauer 20,27. 39. Andreas Sprecher 20,32. 43. Kurt Schneider 24,02. 48. Edmund Bruggmann 26,78. 61. Kurt Huggler 29,64. 65. Peter Frei 30,08. 70. Willy Favre 30,62. 89. Mario Bergamin 36,83.

● Slalom géant : 1. Jean-Claude Killy (Fr) 4,35. 2. Georges Mauduit (Fr) 3,24. 3. Guy Périllat (Fr) 2,14. 4. Karl Schranz (Aut) 3,47. 5. Willy Favre (S) 4,35. 6. Werner Bleoiner (Aut) 5,22. 7. Stefan Kaelin (S) 5,53. 8. James Heuga (EU) 6,61. 9. Bernard Orcel (Fr) 6,62. 10. Léo Lacroix (Fr) 6,65. 15. Dumeng Giovanoli (S) 11,13. 18. Jakob Tischauer (S) 11,62. 24. Edmund Bruggmann 13,52. 26. Kurt Schneider 15,02. 31. Kurt Huggler 15,87. 32. Jean-Daniel Daetwyler 16,63. 48. Hans Zingre 21,92. 67. Peter Rohr 26,02.

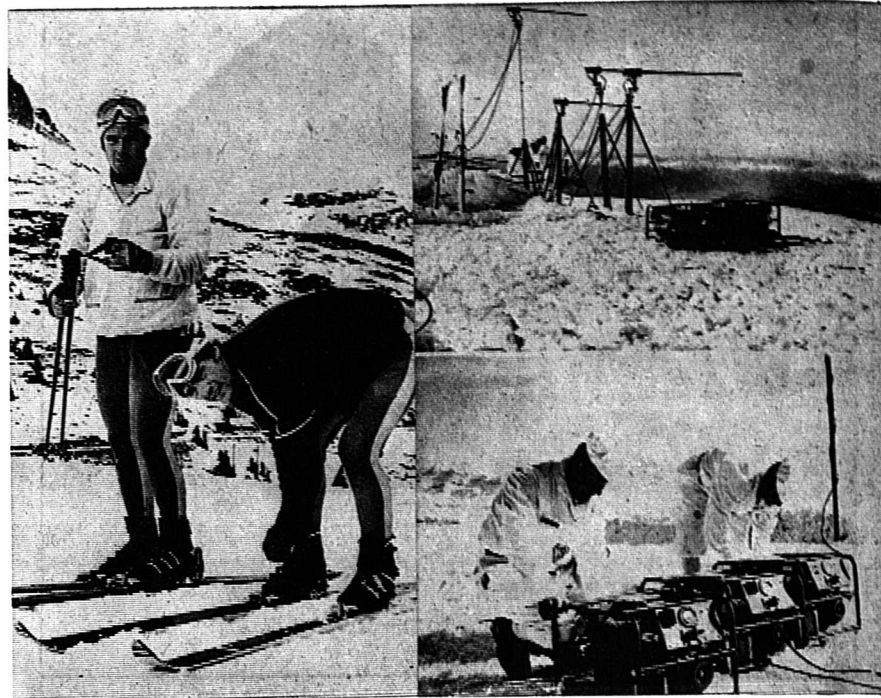
DAMES

● Descente : 1. Erika Schinegger (Aut) 0,90 p. 2. Isabelle Mir (Fr) 3,81. 3. Marielle Goitschel (Fr) 3,98. 4. Nancy Greene (Can) 7,14. 5. Annie Famose (Fr) 7,39. 6. Giustina Demetz (It) 8,01. 7. Florence Steurer (Fr) 12,26. 8. Burgl Faerberinger (Al) 12,82. 9. Anneroesli Zryd (S) 14,74. 10. Traudl Hecher (Aut) 15,41. 16. Madeleine Wuilloud (S) 20,67. 23. Fernande Bochatay 29,14. 40. Edith Hiltbrand 41,16. 62. Monique Vaudroz 50,90. 77. Agnès Coquoz 57,51. 85. Rita Hug 62,72. 86. Bethli Marmet 62,99.

● Slalom spécial : 1. Marielle Goitschel (Fr) 0,20. 2. Nancy Greene (Can) 1,28. 3. Annie Famose (Fr) 1,29. 4. Florence Steurer (Fr) 4,90. 5. Fernande Bochatay (S) 7,76. 6. Isabelle Mir (Fr) 8,89. 7. Burgl Faerberinger (Al) 10,58. 8. Erika Schinegger (Aut) 11,80. 9. Traudl Hecher (Aut) 14,45. 10. Gina

Hahthorn (GB) 15,18. 19. Edith Hiltbrand (S) 21,73. 44. Catherine Cuhe 43,32. 52. Madeleine Wuilloud 46,20. 56. Anneroesli Zryd 49,72. 68. Agnès Coquoz 58,99. 72. Bethli Marmet 62,69. 78. Rita Hug 65,75.

● Slalom géant : 1. Nancy Greene (Can) 1,28. 2. Marielle Goitschel (Fr) 0,49. 3. Erika Schinegger (Aut) 4,01. 4. Annie Famose (Fr) 5,08. 5. Florence Steurer (Fr) 6,03. 6. Suzan Chaffee (EU) 6,09. 7. Christine Béranger-Goitschel (Fr) 6,15. 8. Inge Jochum (Aut) 7,68. 9. Traudl Hecher (Aut) 8,84. 10. Giustina Demetz (It) 9,38. 16. Fernande Bochatay (S) 13,96. 20. Madeleine Wuilloud (S) 16,59. 35. Anneroesli Zryd 23,84. 45. Edith Hiltbrand 26,99. 50. Rita Hug 31,92. 63. Catherine Cuhe 39,02. 86. Bethli Marmet 48,24. 92. Isabelle Girard 49,99.



Les préparatifs pour Grenoble continuent afin que tout soit prêt le 15 février. Nos photos montrent les deux skieurs français Melquiond et Killy (baisés), à l'entraînement sur les pistes de Courchevel. A droite, l'armée procède aux essais des stations d'ondes courtes.

Séance du comité directeur de l'Union cycliste internationale

La performance de Bracke homologuée

Le comité directeur de l'Union cycliste internationale a tenu une séance de travail à Genève sous la présidence de M. Adriano Rodoni, président de l'UCI, et en présence de MM. Jekiel, Borroni, Dauge, Duchateau, Kuprianov, Perfetta, Hegesippe, Verougstraete, Moyson et Chesal. La séance a été ouverte par une allocution de M. Rodoni.

LES QUESTIONS TECHNIQUES APPROUVEES

Après avoir adopté le rapport de M. Louis Perfetta (S), président de la commission technique, sur le déroulement des championnats du monde de 1967, le comité a approuvé diverses questions d'ordre technique acceptées

la veille par le comité directeur de la fédération internationale amateur de cyclisme (FIAC). Ces questions concernent notamment : suppression de la feuille d'engagement individuel, création du poste de chef de piste, modèle uniforme des plaques de cadres, poussette interdite entre coureurs de la même équipe en poursuite.

LE CAS DES SUIVEURS

Afin de s'assurer, dans les courses internationales pour professionnels, qu'aucune personne étrangère à l'épreuve ne figure parmi les suiveurs, le comité a décidé qu'il sera obligatoire que tous les suiveurs sans exception (sauf les journalistes accrédités) soient licenciés à un titre quelconque par leur fédération nationale afin d'avoir recours contre eux puisse tout suspendu et généralement sanctionné ne peut en aucune façon y être présent.

LA PERFORMANCE DE BRACKE HOMOLOGUEE

En raison de l'exceptionnelle performance accomplie, le comité directeur a pris connaissance du dossier Bracke bien que le secrétaire général ait la latitude de procéder automatiquement à ce travail. Il a donc homologué la performance de Ferdinand Bracke qui, le 30 octobre dernier, sur la piste du vélodrome olympique de Rome, a couvert 48,093,40 km dans l'heure, comme record du monde de l'heure des professionnels, le contrôle antidoping ayant donné un résultat négatif. Il a également homologué la performance réalisée par l'amateur italien Ettore Castoldi qui, le 25 octobre, avait couvert les 100 km derrière entraîneur en 1 h 31'39" 80. Par contre, en raison du manque de procès-verbaux antidoping, les performances des Soviétiques Kiritchanko et Obodoslava (500 et 1.000 m féminins les 28 et 29 septembre, à Erevan) n'ont pas été homologuées.

HYMNES NATIONAUX : NOUVEAUX REGLEMENTS

En ce qui concerne les hymnes et les drapeaux, le texte suivant, modifiant les règlements des championnats du monde, a été adopté : « Les trois concurrents graviront le podium pour leur présentation au public durant la montée de leur drapeau national, cependant qu'on jouera l'hymne du pays vainqueur. Dans les territoires où les gouvernements s'opposeraient à ce cérémonial avec hymnes et couleurs nationales, vis-à-vis de certains pays, un drapeau de sport et une sonnerie y suppléeraient pour ceux-là. Si l'interdiction s'appliquait à tous les pays, on monterait uniquement le drapeau de l'UCI avec accompagnement d'une sonnerie de trompette ». Ce texte a été adopté par huit voix contre deux.

SUPPRESSION DU MAILLOT ARC-EN-CIEL

Une demande visant à la suppression du maillot arc-en-ciel de champion du monde de cyclisme artistique a été renvoyée à la Fédération internationale amateur. Par ailleurs, le Danemark et le Canada, qui possèdent des coureurs professionnels, devront s'affilier à la Fédération internationale du cyclisme professionnel à défaut de quoi ils ne pourront pas organiser d'épreuves pour professionnels (route et piste).

LES CHAMPIONNATS DU MONDE 1969

Le comité a, pour terminer, abordé le problème de l'organisation des championnats du monde. MM. Perfetta

et Moyson ont été désignés pour effectuer une reconnaissance en Uruguay où auront lieu les championnats du monde amateurs 1968. Enfin, les championnats du monde 1969 (piste et route) auront lieu en Belgique du 2 au 10 août pour les professionnels.

L'AIOCC solidaire de la FICP

Le comité directeur de l'AIOCC (association internationale des organisateurs de courses cyclistes) s'est réuni à Genève sous la présidence de M. Felix Levitan (Fr). Il a pris connaissance avec satisfaction de « l'étroite et confiante » collaboration qui s'est établie entre la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FISP) et l'AIOCC. Le comité a décidé d'appuyer les efforts de la FICP pour l'observation des obligations incombant à toutes les parties intéressées par le cyclisme professionnel, notamment l'interdiction des primes de départ et de la double appartenance.

Brumel, meilleur sportif d'URSS

Une centaine de journalistes sportifs d'URSS ont participé à un vote destiné à désigner le meilleur sportif soviétique depuis la révolution. Cet honneur a été décerné au sauteur en hauteur Valeri Brumel. Le classement : 1. Valeri Brumel (athlétisme), 615 pts. 2. Youri Vlassov (poids et haltères), 488,5. 3. Vladimir Kuts (athlétisme), 364. 4. Lew Yachine (football), 358,5. 5. Botvinnik (échecs), 343. 6. Bobrov

Tennis : Coupe Davis Les chances autrichiennes compromises

Les chances de l'Australie en Coupe Davis semblent compromises par le refus de John Newcombe de prendre du repos afin de laisser guérir son épaule blessée. En effet, pour la troisième journée consécutive, John Newcombe a donné des signes évidents de douleur lors des championnats internationaux de la Nouvelle Galles du Sud, à Sydney. La semaine dernière, les médecins avaient conseillé à Newcombe de prendre quinze jours de repos mais le tennismen s'y était refusé. Newcombe a peine pour battre son compatriote, John Cooper, en quatre sets, 6-3, 9-7, 6-8, 6-3. Au cours de cette même journée, l'ancienne championne de Wimbledon, Margaret Smith a effectué un retour victorieux après 17 mois de repos. Elle a battu sa compatriote, L. Lim, en deux sets, 6-2, 6-1. De l'avis des spécialistes, son service a semblé bien meilleur que naguère.

● Tennis — La phase finale de la Coupe du roi de Suède (demi-finales et finale), prévue du 1er au 3 décembre à Stockholm, a été repoussée aux 10, 11 et 12 décembre. Ainsi, l'Espagne, qualifiée pour les demi-finales, pourra être de la partie. En effet, aux dates initialement prévues, l'Espagne devait affronter l'Afrique du Sud en finale interzones de la Coupe Davis, à Johannesburg.

D'UN SPORT A L'AUTRE

● HOCKEY SUR GLACE — Championnat suisse de ligue nationale B, groupe ouest : Moutier-Young Sprinters 3-4 (1-2 1-2 1-0). Classement : 1. Sierre 6-10; 2. Lausanne et Young Sprinters 6-8; 4. Thonon 5-7; 5. Sion 6-5; 6. Martigny 6-4; 7. Fribourg 6-3; 8. Moutier 5-1.

HOCKEY SUR GLACE : CHAMPIONNAT SUISSE DE PREMIERE LIGUE

Groupe 5 : Lausanne II—Château-d'Oex 5-8; Nendaz—Villars/Champéry 1-16; Charrat—Zermatt 5-2.

Groupe 6 : Genève/Servette II—Le Locle 4-7; Yverdon—St-Cergue 5-2.

L'équipe suisse pour Grenoble

A la suite de la décision des dirigeants Chaux-de-Fonnières de mettre leurs joueurs à la disposition de l'équipe suisse qui affrontera la France dimanche à Grenoble, la commission technique de la Ligue a remanié la composition de celle-ci. Elle sera formée uniquement de Chaux-de-Fonnières, de Genevois et de membres du EHC Kloten. Voici la nouvelle composition retenue :

Gardiens : Clerc (Genève/Servette) et Rigolet (La Chaux-de-Fonds).

Arrières : Jürg Lott-Walter Frei (Kloten), Conne-Alain Rondelli (Genève/Servette), Huguenin-Sgualdo (La Chaux-de-Fonds).

Avants : Ueli Luethi-Peter Luethi (Kloten)-Rey (Genève/Servette), Giroud-Chappot-Piller (Genève/Servette), Reinhard-Turler (La Chaux-de-Fonds)-Henry (Genève/Servette), Urs Lott et Rufer (Kloten).

« Le patin d'or » dominé par les Tchèques et les Soviétiques

« Le patin d'or » de Prague, première compétition internationale de la saison, a été dominé par les représentants tchécoslovaques et soviétiques, lesquels ont remporté deux victoires chacun. Les Suisses Mona et Peter Szabo se sont classés cinquièmes chez les couples et Daniel Hoener a terminé

huitième de l'épreuve masculine. Les résultats :

Messieurs : 1. Andrej Nepela (Tch), 7-1, 303,8 pts. Puis : Daniel Hoener (S), 50-1, 128,1. Dames : 1. Hana Maskova (Tch), 7-1, 349,1. Couples : 1. Tatiana Charanova - Anatoli Jevdokimov (URSS), 7-277,5. Puis : Mona et Peter Szabo (S), 36-212,9. Danse : 1. Irina Grichkova - Victor Rychkine (URSS).

● CURLING — Après avoir affronté la Suède en match international, la sélection suisse s'est alignée dans la Coupe de Suède à Karlstad. Au premier tour, la Suisse a battu la France par 18-2. Au deuxième tour, elle s'est inclinée devant Sollefteå par 4-6.

● GYMNASTIQUE — Pour le match international des 2 et 3 décembre à Schwabach - Gmuend, l'entraîneur Jack Guenthard a retenu les gymnastes suivants :

Peter Aliesch (1946), Meinrad Berchtold (1943), Hans Etlin (1945), Roland Huerzeler (1945), Ernst Lengweiler (1939), Paul Mueller (1946) et Peter Rohner (1949).

Tous ces gymnastes participeront samedi et dimanche à Bâle à la finale du championnat suisse aux engins.

● TENNIS — Le joueur suisse Mathias Werren a été invité par l'ancien champion Gottfried von Cramm, président du TC Rotweiss de Berlin, à suivre un stage pour espoirs pendant quatre semaines dans l'ancienne capitale allemande. A l'issue de ce stage, Mathias Werren effectuera un voyage en Afrique du Sud avec une sélection allemande. Durant son séjour en Afrique du Sud, il participera à cinq tournois.

● HANDBALL — Coupe d'Europe des clubs champions, premier tour : Partizan Bjelovar—Fram Reykjavik 24-9 (mi-temps 10-4). Le match aller s'étant terminé sur un résultat nul (16-16), l'équipe yougoslave est qualifiée pour le tour suivant.

La rédaction sportive du « NR » félicite...

Nous apprenons que le sportif bien connu Jean-Claude Mévillot, ceinture noire, membre de l'équipe suisse du club de Karaté de Sion, a brillamment réussi son premier propédeutique à l'École polytechnique fédérale de Zurich, section mécanique générale.

Nos vives félicitations.



COURS DE SKI - BOB du 13 au 15 décembre LES COLLONS - THYON à 30 minutes de Sion

Renseignements et inscriptions

Société des Télécabines Sion-Hérémence-Thyon Case postale 331, 1950 SION - Tél. (027) 2 14 96



La poudre adhésive Kukident éprouvée depuis des années remédie immédiatement à l'adhérence insuffisante des dentiers. Normalement, la prothèse tient parfaitement du matin au soir. Si toutefois la poudre adhésive normale Kukident en boîte verte ne donnait pas le résultat escompté, nous vous recommandons la poudre extra-forte en boîte blanche. Dans les cas difficiles: anomalies de mâchoires, prothèse complète du bas, la crème adhésive Kukident rend d'excellents services. Grâce aux adhésifs Kukident, vous pouvez, sans crainte, parler, rire, chanter, tousser, éternuer et mâcher correctement des aliments solides. Recommandés par de nombreux dentistes et utilisés par des millions de personnes, les produits Kukident sont inoffensifs. Vous les trouverez dans toutes les pharmacies et drogueries.

Medinca, Zoug

Essayez et adoptez **Kukident**

Offres et demandes d'emplois

L'Union valaisanne du tourisme

cherche pour son service de renseignements une

employée de bureau

pour le 1er mars ou date à convenir.

Nous offrons :

Travail intéressant et varié ; place stable et bien rétribuée : avantages sociaux et semaine de 5 jours ;

Nous demandons :

Diplôme d'une école de commerce ; connaissance du français et de l'allemand ; préférence sera donnée à candidate parlant également l'anglais.

Prière d'adresser offre écrite et détaillée avec prétentions de salaire à la

Direction de l'Union valaisanne du tourisme, 1951 SION

Administration de la place de Sion

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

une employée de bureau

capable de travailler d'une manière indépendante.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Faire offre écrite sous chiffre PA 41063 à Publicitas, 1951 Sion.

Important bureau de la place de Sion

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

sténodactylo expérimentée

Une personne connaissant bien la langue allemande aura la préférence. Le travail à fournir est varié et intéressant. Bon salaire et prestations sociales étendues. Les candidates voudront bien adresser leurs offres de services par écrit en y joignant un curriculum vitae détaillé et des copies de certificats sous chiffre PA 40958, à Publicitas, 1951 Sion. Discretion totale assurée.

Société ayant son siège à Bex cherche

employé(e) de bureau

Âge 28 à 40 ans, connaissant parfaitement le français et l'allemand, la sténodactylo et ayant des notions de comptabilité.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre PQ 42663 à Publicitas 1002 Lausanne.

Si, par hasard, vous avez besoin
d'argent

...cela ne signifie pas encore que vous devez entamer vos économies, tant s'en faut!

Un bon conseil: Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes occasions en temps opportun et votre fortune restera intacte. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strahlgasse 33, tél. 051 23 03 30
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____ 478
Rue: _____
Localité: _____ /

A remettre pour raison de santé, dans localité du Valais central,

magasin de tabac et papeterie

entièrement rénové, d'un très bon rendement.

Faire offres sous chiffre PA 66517 à Publicitas, 1951 Sion. P 66517 S

Prêts personnels et financements divers

Discretion assurée.

Ecrire sous chiffre P 53244, Publicitas 1951 Sion.

Mutuelle Vaudoise Accidents
Vaudoise Vie

Agence générale :

Jean Schneider
Av. des Cèdres 10
1951 Sion
Tél. (027) 2 33 55

Inspecteurs :
à Martigny-Ville :

Daniel Roduit
Rue du Léman 5
Tél. (026) 2 24 41

à Ardon :

Antoine Bérard
Tél. (027) 8 15 40
(027) 2 33 55

à Sion :

Joseph Vogel
Tél. (027) 2 33 55
(027) 2 31 16
P 215 L

CREDIT FONCIER VAUDOIS

Emission d'un emprunt

5 1/4 % de Fr. 30 000 000
SERIE 44, 1967

destiné au financement de ses prêts hypothécaires en premier rang

CONDITIONS DE L'EMPRUNT :

Durée : 15 ans
Coupures : Fr. 1000 et Fr. 5 000 au porteur
Cotation : aux principales bourses suisses

PRIX D'EMISSION :

99,40 %

plus 0,60 % timbre fédéral

DELAI DE SOUSCRIPTION :

du 24 au 30 novembre 1967, à midi

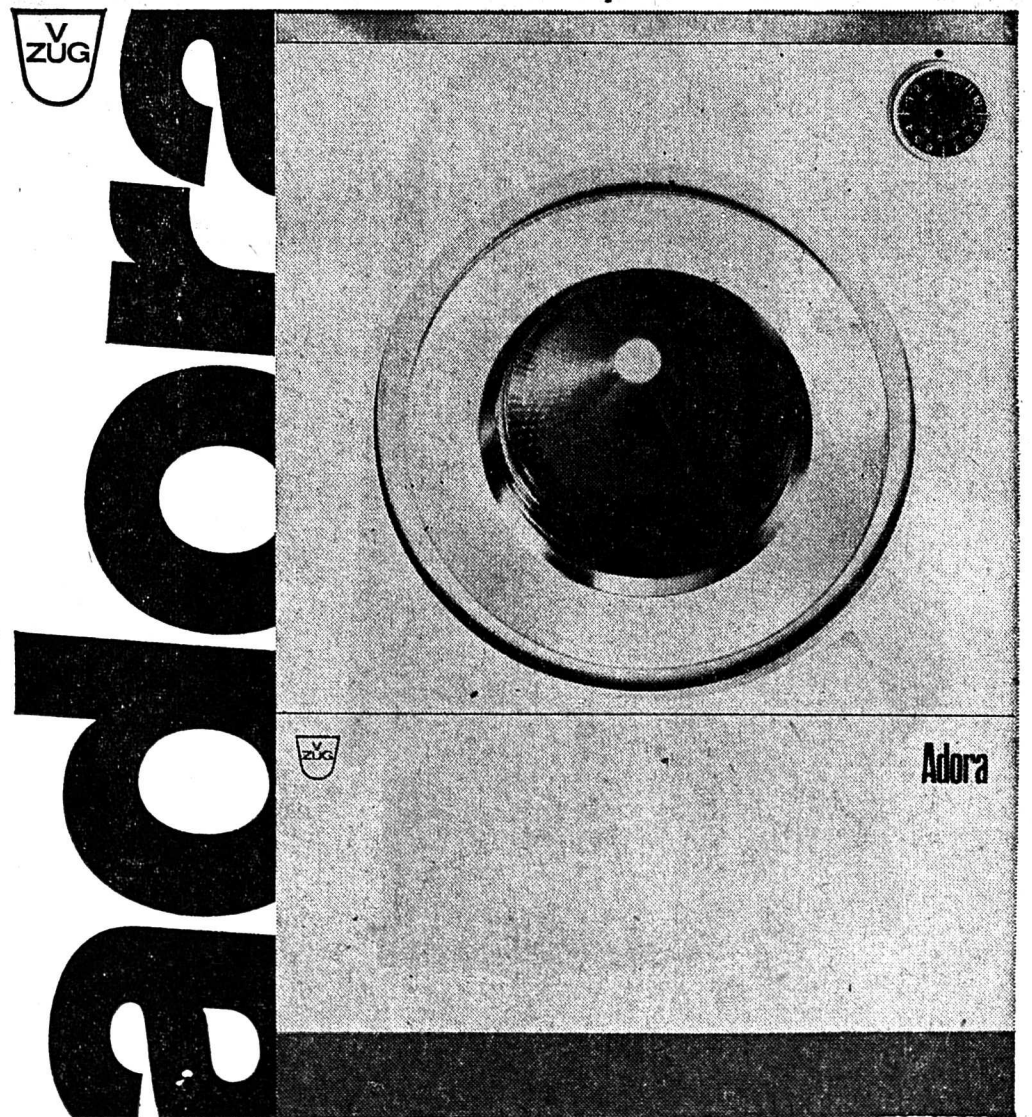
CREDIT FONCIER VAUDOIS

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les prospectus et les bulletins de souscription.

A quoi l'automate à laver le linge Adora doit-il d'être aujourd'hui si recherché? A l'élégance de ses lignes? A sa commande à programmes multiples? Ou à la simplicité de son emploi? Il y a de tout cela, qualité Zoug en plus!

C'est la qualité qui décide!



2501 Bienne	43, rue du Breüll	Tél. 032 2 13 55
1211 Genève	8, av. de Frontenex	Tél. 022 35 48 70
1001 Lausanne	11 - 13, rue de Bourg	Tél. 021 23 24 48
1950 Sion	41, rue du Mont	Tél. 027 2 38 42

Sur demande, notre fabrique ou l'une de ses agences vous enverra volontiers un prospectus détaillé.

Nom _____
Rue _____
Localité _____ A



Vous trouverez toutes les nouveautés **MARKLIN**

chez HOBBY CENTRE av. de la Gare 38 **SION**

le spécialiste du modèle réduit et du jouet technique. Réparations et conseils. Expéditions partout. Téléphone (027) 2 43 63.



A chaque âge ses cadeaux: jouets pour les petits, tout un éventail de coussins habillés des taies les plus gaiement imprimées, en percale de coton cuisable, exigence indispensable du linge de lit, même de couleur. Mod. suisse Fisba.



Cet ensemble knickers et tunique en Ban-Lon, l'un uni et épais, la seconde imprimée et légère ravira nos grandes filles, pour l'heure en tenue T.V., d'intérieur ou d'après-ski, et aux jours chauds, pour les vacances, les loisirs. Mod. suisse Weko.

PREMIÈRES SUGGESTIONS CADEAUX

DE SUISSE: LE TIERCÉ DE L'ACTUALITÉ MODE



Délicieux ensemble de cocktail en crêpe noir, col Mao et garniture de l'étoile en guipure à or. Mod. suisse de l'habillement Brandeis.

Cette période de l'année, que l'on dit « creuse », a pourtant été particulièrement riche en manifestations mode organisées par nos associations en la matière. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail, mais pour l'heure, et pour respecter le caractère actualité, rendons-nous à Zurich, capitale suisse de la mode, puisqu'au centre de la plupart des confectionneurs et des fabriques de textiles :

UN SEMINAIRE SUR LE LINGE DE MAISON

Traditionnellement, c'est en janvier que les magasins romands pavoisent « blanc », même si les trousseaux ont pris pas mal de couleur, et des plus inattendues. Cela étant, les gens du coton et de la broderie de Saint-Gall sont gens d'à-propos, de goût et d'organisation, qui avaient prévu un séminaire sur le linge de maison dans un grand hôtel des bords de la Limmat, à l'intention de la presse féminine, et portant aussi bien sur le choix que sur les soins et la mode en matière de draps, de fourres, de serviettes éponge:

- d'à-propos : pour nous permettre d'informer nos lectrices en connaissance de cause, sur les nouvelles tendances mode,

- de goût : pour la merveilleuse idée de mobiliser chambres et salles de bain de tout un étage de cet hôtel, pour présenter plus fonctionnellement, dans un cadre adéquat et une ambiance faite de nombreux accessoires, les dernières nouveautés,

- d'organisation : pour l'intérêt suscité par les exposés des conférenciers.

Et cela nous a également permis de puiser maintes idées de cadeaux en cette période de l'année, cadeaux utiles, mais aussi cadeaux coquets puisqu'ils concernent la décoration de nos intérieurs par le linge de lit et de salle de bains notre élégance dans l'intimité, avec des chemises de nuit, des pyjamas le tout dans les cotonnades les plus diverses les impressions les plus romantiques ou au contre les plus « in », les broderies de Saint-Gall les plus féminines

LES SEMAINES SUISSES D'EXPORTATION

La tradition est désormais bien établie à l'instar des us et coutumes de la Haute Couture parisienne, les confectionneurs suisses invitent la presse spécialisée à la présentation de ses collections, et c'est chose faite, pour le printemps et l'été 1967-1968 déjà On y a reconnu les tendances Patou, Dior, Chanel, Ungaro, Saint-Laurent et une

offre importante de style jeune et moins jeune, sport et habillé, mini ou maxi-budget D'ores et déjà nous vous révélons que l'on a adopté et adapté le « country look » sous la forme du style militaire: cols d'officier, pattes d'épaules, poches, plis dans le dos et ceintures de toutes sortes, le style Dandy avec ses jaquettes longues, dans le genre masculin, avec pantalon ou jupe, le style romantique pour l'après-midi, le cocktail, avec ses jabots, ses manches-trompettes, le chic classique à vestes plissées ou jupes évasées, et enfin la cape et la ligne qu'elle conditionne, pour les heures du sport ou celles de l'élégance, parfaitement adaptée nous semble-t-il aux mois chauds. à l'époque où l'on aime à jeter négligemment jaquette ou manteau sur les épaules, alors bravo à la cape, plus gracieuse et prévue pour...

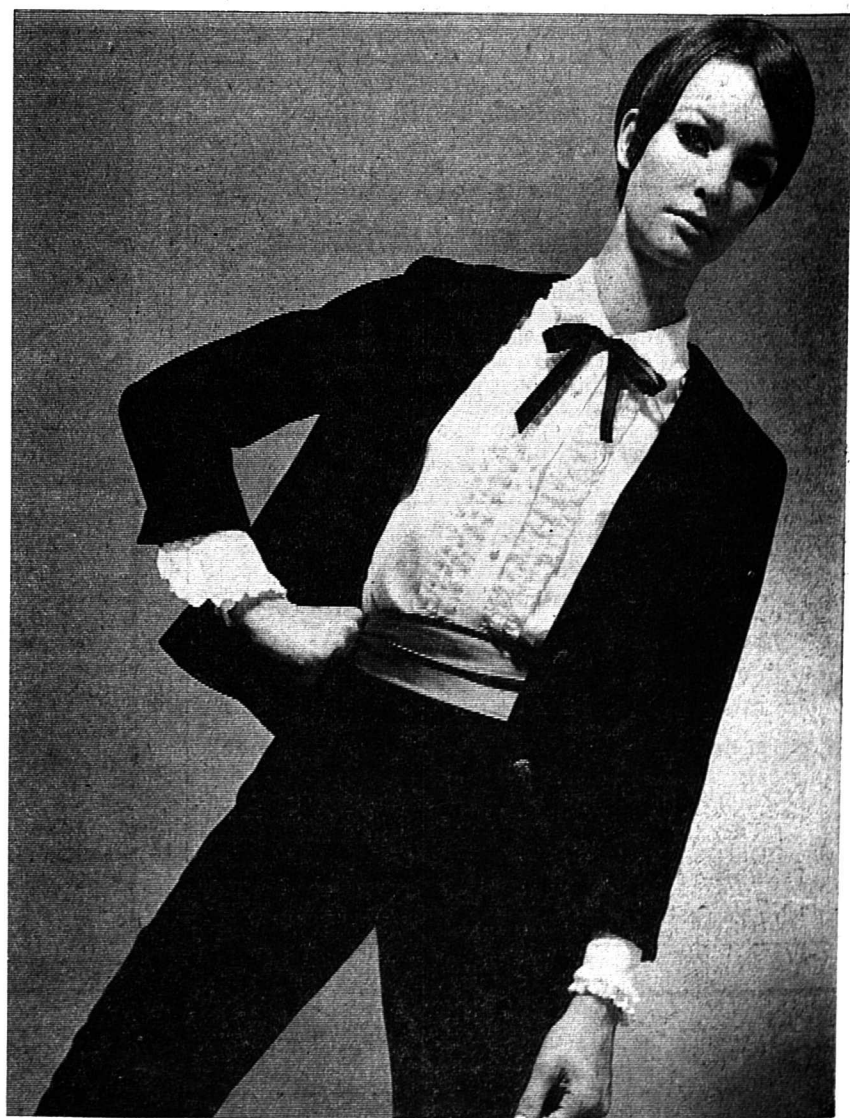
Mais pour l'heure, quelques suggestions de la présente saison toujours à l'intention de cadeaux ou de self-cadeaux !

LA CONFECTION SUISSE ET LE BAN-LON

Un tandem style d'une part, tissu pratique, douillet, facile d'autre part, qui a résolument fait son choix « Hippies ».

Vous connaissez, au moins vestimentairement, la parade des fleurs sur les vêtements, dans les cheveux ? Amusant et charmant pourvu qu'on reste dans les limites de la mesure. Mais ce n'était que prétexte, on s'en doute, à présenter la nouvelle mode fleurie du printemps et de l'été prochains, qui tend d'ailleurs à déjà fleurir notre hiver, en petites robes faciles, style chemisier ou autres tendances couture, en vêtements d'après-ski avec corsages et knickers, style télévision avec pantalon et blouson bouffants, à l'orientale, que nos grandes filles mais aussi de nombreuses adultes trouveront avec plaisir dans la botte du père Noël...

Simone Volet



...ou le smoking en velours de coton lancé par Dior, avec sa blouse en batiste de coton à jabot, col et manchettes ruchés. La ceinture à l'espagnole est en satin rouge. Mod. suisse Kriemler. Création Walter Stark.

Prévenez les refroidissements

FORMITROL

protège de la contagion

30 pastilles Fr.2.- Dr A. Wander S.A. Berne

Rapport du 18 septembre 1967 de la commission du Gd Conseil concernant l'aide au chemin de fer Furka-Oberalp

La commission composée de Messieurs

Rey-Bellet Georges, président
Steffen Peter, vice-président et rapporteur

Aufdenblatten Joseph

Hildbrand Daniel

Clerc Célestin

Bornet André

Mottiez Ami

Praplan Guy

Zufferey Alphonse, rapporteur

a tenu 3 séances dont deux à Sion et une à Brigue en présence de :

Monsieur Ernest von Roten, conseiller d'Etat

Monsieur Matter, chef de service

Monsieur Zehnder, directeur du F.O.

A la séance de Brigue, Messieurs les présidents de Brigue et de Naters s'étaient joints à la commission et ont exposé les difficultés que crée cette ligne qui traverse la place de la gare et la route cantonale à Brigue et sépare la commune de Naters.

Après quelques explications de Monsieur von Roten, chef du département des T.P. et de son chef de service, Monsieur Matter, concernant la partie financière de ce décret, Monsieur Zehnder, directeur du F.O., nous fit l'historique de ce chemin de fer. De son exposé, nous relevons les points suivants :

Le chemin de fer Furka-Oberalp comprend la ligne principale Brigue-Furka-Andermatt-Oberalp-Disentis et dès 1961 le tracé Göschenen-Andermatt. La longueur totale du trajet reliant les régions écartées du Valais, d'Uri et des Grisons est de 104 km, dont 52 en Valais, 34 en Uri et 18 aux Grisons. Le trafic Oberwald-Realp n'est assuré que durant les mois d'été, tandis que les autres parties de la ligne sont exploitées durant toute l'année.

Le F.O. dessert les trois districts de Brigue, Rarogne oriental et Conches, soit une population de 21 000 habitants.

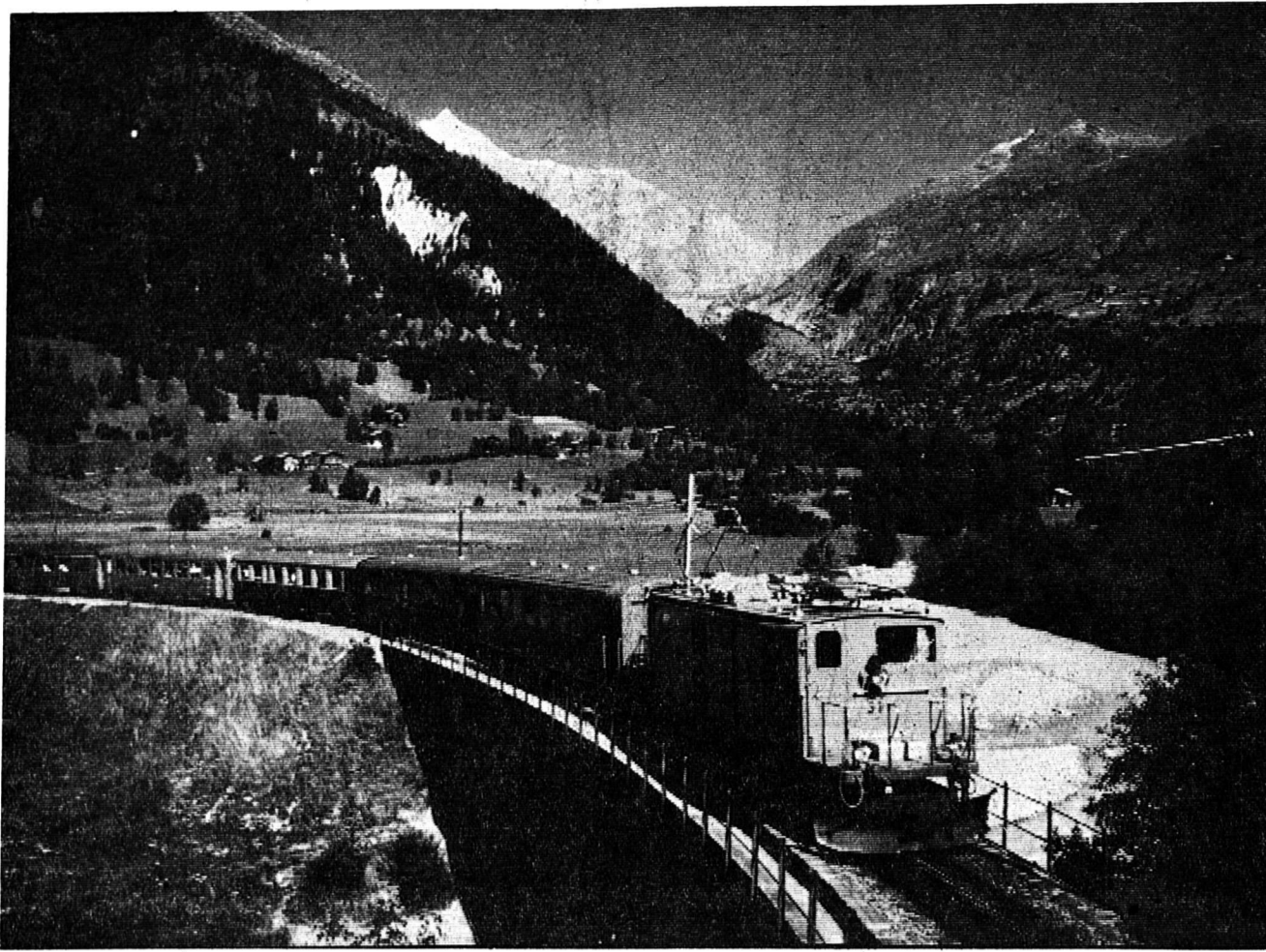
HISTORIQUE DU F.O.

Pour favoriser l'économie sociale et le tourisme, les concessions furent octroyées dans les années 1907 et 1908 pour les lignes Brigue-Gletsch et Gletsch-Disentis. Le 27 mai 1910 se constitua à Lausanne la Compagnie suisse du chemin de fer de la Furka (BFD = Brigue-Furka-Disentis) avec siège à Berne. Les travaux débutèrent en 1911. C'est le 30 juin 1914 qu'eut lieu l'inauguration solennelle du parcours Brigue-Gletsch. Le début de la première guerre mondiale entrava la finition des travaux. La mise en service, selon horaire, du parcours Brigue-Gletsch eut lieu le 1er juin 1915.

Au capital-actions de 8 millions s'ajoute un capital-obligations de 30 millions provenant presque exclusivement de France et de Suisse romande. Les difficultés financières surgies dans les temps de guerre et d'après-guerre furent si grandes, l'apport touristique faisant défaut, que le Tribunal fédéral prononça la faillite de la société en 1923. Sous la direction de l'ing. Marguerat, directeur du chemin de fer Viège-Zermatt, un syndicat fut constitué pour sauver le chemin de fer et terminer les travaux. Faisaient partie de ce syndicat les chemins de fer Viège-Zermatt, Rhétique et Schöllenen, le canton de Vaud et différentes communes et corporations des cantons du Valais, d'Uri, des Grisons et de Vaud. Avec la participation de la Confédération se constitua ainsi la nouvelle société, le chemin de fer Furka-Oberalp. La nouvelle société s'empressa d'achever les travaux. La mise en exploitation du tronçon Brigue-Disentis eut lieu le 3 juillet 1926; on disposait alors de 10 locomotives à vapeur.

Pour des motifs d'ordre économique et militaire surtout on procéda à l'électrification pendant les années de guerre 1940, 1941 et 1942. Le trafic était intense durant les années de la première guerre mondiale et celles de l'après-guerre et l'on enregistra des bénéfices dans les années 1940 à 1947.

De 1926 à 1960 le chemin de fer Furka-Oberalp se trouva sous la direction générale du chemin de fer Viège-Zermatt. Après décision du conseil d'administration, le chemin de fer Furka-Oberalp obtint une direction sépa-



rée avec siège à Brigue dès janvier 1961. Le projet d'un transfert de la direction à Andermatt a été discuté dans les années 1960 et 1961 puis fut rejeté. Les garanties correspondantes furent accordées pour assurer le maintien du siège de l'administration à Brigue.

Comme le proposait le rapport de la commission Rémy le 27 août 1959, de nouveaux contrats furent conclus en 1961-62 avec le chemin de fer Viège-Zermatt pour la coexploitation de la station de Brigue et l'échange de matériel roulant.

DEVELOPPEMENT DU TRAFIC

La commission Rémy, engagée en 1957 par le Conseil fédéral, étudia durant 2 ans les différentes possibilités de réorganisation du F.O. Mais depuis les conditions ont changé. Il y a dix ans on pouvait encore lire : « Le sport d'hiver est concentré presque exclusivement dans la région de l'Oberalp et de Mörel. » Mais aujourd'hui la zone touristique de Mörel-Reideralp et Betten-Bettmeralp s'étend de plus en plus sur toute la vallée de Conches : chaque année des remontées mécaniques sont construites pour satisfaire les hôtes et attirer les nombreux sportifs. **Entre Lax et Oberwald nous comptons pas moins de 12 skilifts.**

Une réalisation pleine de promesses était celle du téléphérique Fiesch-Eggishorn qui fut mis en service le 2 juillet 1966 sur son premier tronçon. Avant la fin de cette année, la deuxième section sur l'Eggishorn sera terminée.

Le 1er juillet 1967 une première partie des constructions du centre de vacances de Fiesch furent terminées dans la forêt de mélèzes de Bircheyen. Aujourd'hui 600 jeunes profitent de vacances bienfaitantes dans cette contrée. En 1968, une fois les travaux terminés, ce centre très moderne pourra abriter 1000 adolescents. **A Breiten, au-dessus de Mörel, un village de vacances pour familles, d'une conception tout à fait nouvelle, est en construction.**

La région de Glurigen-Reckingen-Münster a pris un nouvel essor ces dernières années. De grands chalets à Reckingen et Glurigen ainsi que les baraquements militaires, hébergent toutes les années de nombreux jeunes de Paris ou Saarbrücken. L'hôtellerie de son côté fournit un gros effort pour répondre aux exigences des touristes.

A ce développement réjouissant contribua avant tout le chemin de fer

dont le nombre de voyageurs, et du même coup le montant des recettes, vont en augmentant. Les chiffres ci-dessous ne font que le souligner. En 1958 le chemin de fer de la Furka et celui des Schöllenen enregistraient 760 000 voyageurs, et en 1966 le chiffre de 1 275 000 personnes figure dans le rapport. Grâce aux différentes réalisations précitées, le nombre de voyageurs augmentera dans les années à venir.

	Recettes du trafic-voyageurs	
Voyageurs	1958	1966
	760 069	1 559 371.—
	1 275 223	3 517 411.—

Le transport des marchandises est sujet à de très fortes fluctuations; une augmentation est enregistrée lors des constructions de barrages ou d'autres grands ouvrages.

PROGRAMME DE L'AMELIORATION TECHNIQUE

Comme indiqué dans le message du Grand Conseil, paragraphe 3, le montant total nécessaire à cette amélioration est de Fr. 34 millions. **Un montant de Fr. 24 000 000.—, réservé aux travaux de première nécessité, doit être versé par la Confédération et les cantons.** La somme de Fr. 15 635 000.—, c'est-à-dire 2/3 du montant total, sont nécessaires à l'acquisition de nouveau matériel roulant. Pour assurer la qualité du service des transports, une pareille acquisition s'avère indispensable. Durant l'été le trafic est intense à la suite de la construction de ces centres de vacances et le matériel roulant nécessaire fait défaut.

La réalisation de ces travaux de première nécessité s'étend sur 4 ans. C'est ainsi que l'accord posé entre la Confédération, les cantons et le chemin de fer Furka-Oberalp prévoit dans l'article 4 qu'après signature de la convention un versement représentant 1/4 de la somme totale serait à effectuer. Le Valais sera ainsi appelé à prendre à sa charge Fr. 3 630 000.— répartis sur 4 ans, ce qui chargerait le budget de l'Etat de Fr. 900 000.— par an.

RESULTATS D'EXPLOITATION

Ces dernières années le résultat d'exploitation du chemin de fer se soldait par un excédent des charges.

1961	501.340.—	1964	1 403 884.—
1962	871 089.—	1965	1 027 042.—
1963	1 284 286.—	1966	1 813 296.—

Il faut toutefois noter que la loi sur les chemins de fer prévoit l'inscription des amortissements au compte d'exploitation. Les versements au fonds de renouvellement sont également à la charge du compte d'exploitation. Ces amortissements et versements atteignent actuellement le montant de francs 900 000 par an. Pour la consolidation des ouvrages d'art, d'importants montants ont été utilisés ces derniers temps. **Le résultat d'exploitation de l'année 1966 se solde par un gros excédent des charges qui est dû, en partie, aux fortes dépenses occasionnées par la construction du nouveau viaduc près de Filet-Mörel; en effet, la facture s'élevait à Fr. 750 000.— environ. (Sur ce montant aucun versement n'a été effectué par les cantons).** En tenant compte de ces précisions, les résultats d'exploitation ne sont pas si mauvais.

LE PERSONNEL

L'effectif moyen du personnel était en 1966 de 217 employés DONT 130 HABITENT ET TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE VALAISAN. Le montant total des charges pour le personnel était de Fr. 3 647 202.— dont Fr. 2 224 793.— revenaient aux employés valaisans. Ces chiffres démontrent clairement l'importance économique du F.O. pour le canton du Valais et les communes, puisque sur ce montant sont également calculés les impôts communaux et cantonaux qui représentent une recette approximative de Fr. 160 000.—. A côté de son rôle d'employeur le chemin de fer favorise également l'artisanat, le commerce et l'industrie indigènes.

CHEMIN DE FER OU TRANSPORT ROUTIER

Après une étude détaillée sur le changement de mode de transport, les experts de la commission Rémy en 1957-59, ainsi que l'Office fédéral des transports, se sont déclarés pour le maintien du chemin de fer. Les statistiques nous démontrent que seul le chemin de fer pourra garantir un service de transport rationnel. Le développement touristique de ces dernières années dans la zone Glurigen-Reckingen-Münster-Urlichen, et récemment dans la région de Fiesch, ne fait que confirmer ce point de vue. De plus, les améliorations techniques permettant d'adapter le chemin de fer aux exigences du trafic moderne ne feront que favoriser le développement touristique et améliorer le résultat financier du F.O.

Le 11 juin 1963, le F.O. se fondant sur l'article 56 de la loi sur les chemins de fer, a sollicité l'aide de la Confédération, et des cantons intéressés, à savoir les Grisons, Uri et le Valais.

L'analyse effectuée, par les instances compétentes de l'Office fédéral des transports, révélait un besoin financier de Fr. 34 millions dont 10 millions à la charge du F.O. et 24 millions à la charge de la Confédération et des cantons selon répartition suivante :

Confédération	Fr. 18 000 000.—
Uri	15,00 % du solde soit : Fr. 900 000.—
Grisons	24,50 % du solde soit : Fr. 1 470 000.—
Valais	60,50 % du solde soit : Fr. 3 630 000.—

Une période de quatre ans est nécessaire pour la réalisation de ce programme.

Les cantons d'Uri et des Grisons se sont déclarés d'accord de réexaminer la clé de répartition entre les cantons dès 1970.

La commission est d'avis que la seule solution durable est la reprise de cette ligne par la Confédération. A cet effet, relevons qu'entre temps le Conseil fédéral a chargé la commission Ikle de lui soumettre des propositions concernant le rachat des chemins de fer privés.

Aux questions relevées par les communes de Brigue et Naters, concernant le déplacement de la ligne au départ de Brigue et de la traversée de Naters, la commission se range à l'avis du Conseil d'Etat de renvoyer à plus tard cet assainissement dont le coût est de l'ordre de 50 millions.

Après examen approfondi du message du Conseil d'Etat et du projet de décret, la commission est arrivée aux conclusions suivantes :

Le canton du Valais doit faire cet effort en faveur de cette population en plein développement qui cherche par tous les moyens à survivre. Cette ligne est d'une nécessité vitale pour cette vallée qui assure, durant l'hiver, le transport des élèves du collège, des cours professionnels et des ouvriers travaillant à Brigue et Viège.

La route, durant cette période, ne peut garantir un trafic normal vu les dangers d'avalanches et pour la rendre praticable cela demanderait de gros investissements pour les travaux de protection.

Alphonse Zufferey
rapporteur français

Sierre, le 18 septembre 1967

On sait que le Grand Conseil a accepté à l'unanimité les propositions d'aide de la commission rejoignant les conclusions du message du Conseil d'Etat.

La Suisse et l'épizootie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne

BERNE — On sait que la Grande-Bretagne est depuis un mois en présence d'un accès de fièvre aphteuse, qui a provoqué l'abattage de 59 000 bovins, 27 000 moutons et 38 porcs. L'Office vétérinaire fédéral interrogé, a fait savoir que l'évolution de l'épizootie est suivie avec attention. Afin d'éviter qu'elle ne se propage en Suisse les autorités de la Confédération ont ordonné l'interdiction d'importer de la viande de Grande-Bretagne.

Le feu au Pilate

HERGISWIL. — Un incendie a éclaté, mercredi après-midi, dans la région du lieu dit « Brandweg » au Pilate. Des sapins et des jeunes plants ont été détruits. Le temps ensoleillé et chaud a favorisé le sinistre. Les pompiers de Hergiswil et d'autres ouvriers ont cependant réussi à circonscrire le sinistre. On pense que le feu a été provoqué par des restes de cigarettes ou de cigares, jetés sur des feuilles mortes.

Rossignol
c'est le ski!

mit **P-tex** dem superschnellen Belag
avec semelle **P-tex**

HALDEMANN + ROSSIGNOL SKIS AG 6010 KRIENS - LUZERN



Tournez le dos aux manteaux poids-lourd!

MODÈLE
ESCO

Les manteaux poids-lourd? Ce sont les manteaux d'hiver habituels. Ceux qui engoncent aux épaules. Qui font gros et qui sont lourds.

Qui vous oblige à les porter? Faites donc un tour aux Vêtements-SA:

Vous y trouverez des manteaux poids-léger, en tissus pure laine qu'on sent à peine sur le dos. En tissus dont les poils forment un coussin d'air protecteur où vous avez bon chaud. Comme un mouton sous sa laine.

Mais la coupe de nos manteaux n'a rien de moutonnier. Elle est au contraire d'une élégance aristocratique, avec ligne allongée, taille légèrement cintrée et hauts revers.

Vous avez le choix entre deux jessins: petits carreaux et diagonale et quatre coloris: poil de chameau, bleu nuit, anthracite et cognac.

En règle générale, la qualité coûte cher, mais nous faisons l'exception et nos prix sont en francs légers.

155 francs

Notre essayeur vous attend.



pour Messieurs et Garçons

VÊTEMENTS-SA
à Sion: ancien Magasin Roduit, «Le Cardinal», 18, avenue de la Gare

Aarau, Amriswil, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thoune, Winterthour, Zurich.



Un cadeau pratique!
Le grille-pain automatique Jura Grille 2 tranches de pain à la fois. Brunissage à volonté. Avec minuterie de précision. Boîtier chromé. **Fr. 84.-**

Grille-pain semi-automatique, sans minuterie, boîtiers vernis au four. **Fr. 54.50**

Avec **Jura**
ça va mieux!

OCCASIONS!

- 1 poste de radio «SRA» très beau meuble en bois, 5 bandes ondes courtes 79 fr.
- 1 poste de radio «Autophon» 3 longueurs d'ondes, meuble en bois 39 fr.
- 1 meuble avec tourne-disque 3 vitesses, et 20 disques, 45 fr.
- 1 enregistreur «Sony» batterie et électricité, état de neuf avec micro 195 fr.
- 1 vélo de sport pour jeune homme, jantes inoxydables, lumière, porte-bagage, «Condor» parfait état mécanique 115 fr.
- 1 vélo robuste, système militaire, frein torpédo, lumière 69 fr.
- 1 aspirateur «Nilfisk» 220 volts 59 fr.
- 1 aspirateur «Six-Madun» 220 volts 45 fr.
- 1 machine à calculer «Monroe» électrique, 4 opérations 195 fr.
- 1 machine à écrire portable «Oliver» avec valise, révisée, 125 fr.
- 1 accordéon diatonique, 8 basses, bon état 69 fr.
- 1 accordéon avec valise, état neuf, touches, piano, 48 basses, concerto L 3 registres 198 fr.
- 1 clarinette B avec valise parfait état 125 fr.
- 1 paire pantalon de ski «Helanca» vert, ceinture 70 cm, entre-jambes 66 cm; 1 magnifique jaquette en laine, et 1 manteau d'hiver taille 40, le tout 32 fr.
- 1 manteau d'hiver, moderne, gris foncé et 2 jupes neuves, taille 40 le tout 29 fr.
- 1 jolle robe, 1 costume (robe et jaquette) 3 jupes, 3 blouses, taille 38-40, le tout 39 fr.
- 1 magnifique robe, 2 blouses, 1 costume et 2 jupes neuves, taille 44, le tout 38 fr.
- 1 jupe plissée, état de neuf, 2 jupes neuves d'hiver, taille 40, le tout 19 fr.
- 1 très joli costume, 2 jupes d'hiver, taille 24, le tout 25 fr.
- 1 beau manteau en cuir pour jeune fille, noir, taille 40 avec doublure, état de neuf 115 fr.
- 1 paire de ski, arêtes acier, fixation Kandahar, 200 cm. lg. 32 fr.
- 1 paire de souliers de ski, «Henke» 34 14 fr.
- 1 paire de souliers de ski, «Henke» No 41, 25 fr.
- 1 beau manteau en fourrure pour dame, brun foncé, taille 44, 98 fr.
- 1 complet fait sur mesure, gris, ceinture 110 cm, entre-jambes 82 cm, et 1 manteau d'hiver taille 56, le tout 59 fr.

Ernst Flühmann

Münstergasse 57, Berne - Tél. (031) 22 29 11

Fermé le lundi.

Pour vos imprimés

027/23151

Aujourd'hui, plus de coutures à la main, pour passer les points «tailleur», et faufiler.
ELNA Supermatic* s'en charge automatiquement



M. WITSCHARD

MARTIGNY, rue de l'Eglise
Tél. (026) 2 26 71

IMPORTANTE DÉCOUVERTE DANS LE TRAITEMENT DE REVITALISATION DES ONGLES

Un grand laboratoire suisse vient de mettre au point un produit très révolutionnaire par sa formule, permettant de soigner efficacement les ongles cassants et dévitalisés.

Dans le cadre d'une étude de commercialisation, les résultats positifs obtenus ont dépassé 70%. En effet, 71,5% des personnes qui se sont prêtées à ce test ont confirmé qu'après 15 jours de traitement, elles avaient déjà constaté une très nette amélioration.

Le TRAITEMENT **cerena**, des Laboratoires MEDA-VITA, est rapidement efficace contre la friabilité et la dévitalisation de l'ongle. **cerena** assure une croissance accélérée des ongles. Très facile à appliquer, il ne jaunit ni l'ongle, ni la peau. Il ne brûle pas, ne dessèche ni ne durcit la peau. **cerena** renforce l'ongle cassant et rend la santé à l'ongle dévitalisé. Le prix pour une cure de 21 jours est de Fr. 7.85.

P.S. - Madame N. E., à Bienne, nous écrit: «Ce produit est parfait à tous points de vue. C'est le seul qui ait eu un effet salutaire - et Dieux sait combien de marques différentes j'ai essayées!»

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et bons magasins de parfumerie.
Agent exclusif pour la Suisse: COMPTOIR DE LA PARFUMERIE S. A. - GENÈVE.



Misanneuf

Nettoyage chimique à sec
Imperméabilisation

Service dans les 24 heures
Envois dans tout le canton
Self-service

SION
BAUMGARTNER - Av. de la Gare 24
Tél. (027) 2 19 92



Vite et bien
Nettoyage chimique
SAXON

Tél. (026) 6 25 28.
Dépôts dans toute la région.
Cherche et livre à domicile.
Envois postaux dans tout le Valais.

Service au kg. **4 kg. 8 fr.** compris repassage pantalons



Neuwirth & Attion

ARDON. Tél. (027) 8 17 84

BMW 2000

CS, coupé, 66.

BMW 2000

66.

Alfa Romeo

Giulia, 65.

Alfa Romeo

Coupé SS 1600, 67.

Opel Record

6 cyl., 66.

Austin 1800

65.

Citroën ID 19

64.

Vauxhall Viva

64.

Vauxhall Viva

66.

Ces véhicules sont garantis

et expertisés.

Facilités de paiement



Office des faillites
de Sierre

Vente mobilière
après faillite

L'Office des faillites de Sierre vendra aux enchères publiques, au plus offrant, dans la grande salle de l'Hôtel Terminus, à Sierre, les 5 et 6 décembre 1967, durant les deux jours jusqu'à épuisement du stock, de 9 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 18 heures, un agencement de magasin et de très nombreux lots de tabacs, chocolats, biscuits, lunettes de soleil, stylos à bille, briquets, porte-clés, couteaux de poche, timbres, sonnettes, cendriers, animaux en peluche, poupées, des lots de papeterie, des gongs, des voitures d'enfant, des allumettes, des foulards, une caisse enregistreuse, plusieurs tourniquets pour cartes postales, etc.

Les lots seront livrés dans des caeots.

Prise de possession immédiate.

Paiement comptant.

Sierre, le 22 novembre 1967.

COLLOMBEY

Le 26 novembre, dès 15 h. :

LOTO

du chœur mixte

PAROISSIAL

Nombreux et beaux lots

La Boutique

5, avenue de la Gare - MONTHEY

Nouveautés d'hiver
Manteaux, robes
Ensembles jersey

C. Dirac

VERBIER chalet

bien situé, construction récente, 7 lits, à vendre à conditions intéressantes.

Ecrire : case postale 261, Martigny 1920.

P 853 S

A vendre à Saint-Pierre-de-Clages

MAISON

de construction récente, comprenant : 3 chambres, cuisine, salle de bain, W.C., chauffage central, garage, cave, vigne et jardin fruitier attenant de 2.160 m² ou séparément MAISON, place, jardin d'environ 750 m².

Ecrire sous chiffre PA 18651, à Publicitas, 1951 Sion.

P 18651 S

SUIS ACHETEUR

terrains agricoles

arborisés ou non, 10.000 à 20.000 m², région Martigny - Fully - Chartrat - Saxon

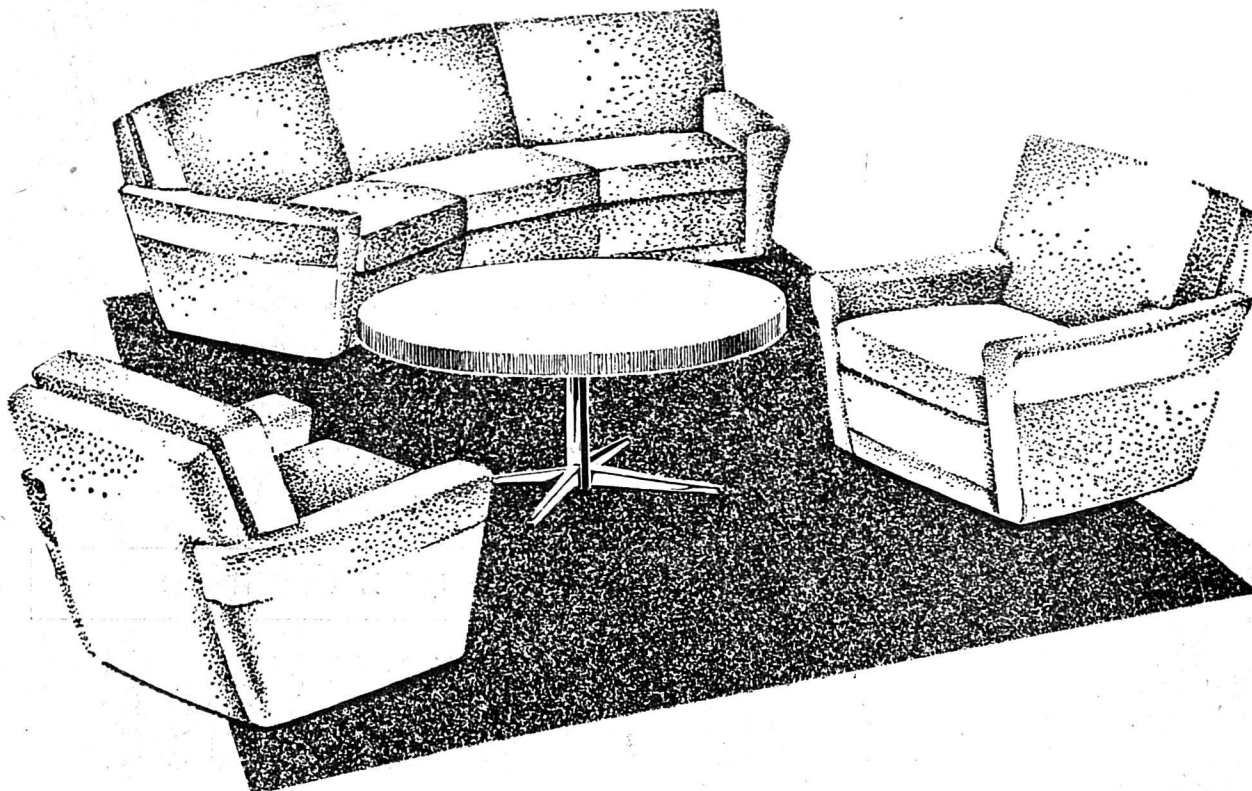
Paiement comptant.

Faire offres avec prix sous chiffre PA 53650, à Publicitas, 1951 Sion.

P 853 S

Le salon agrément vos loisirs

Vous apprécierez
la détente et le repos
qu'il vous procure
en lisant votre journal
ou en regardant
la télévision



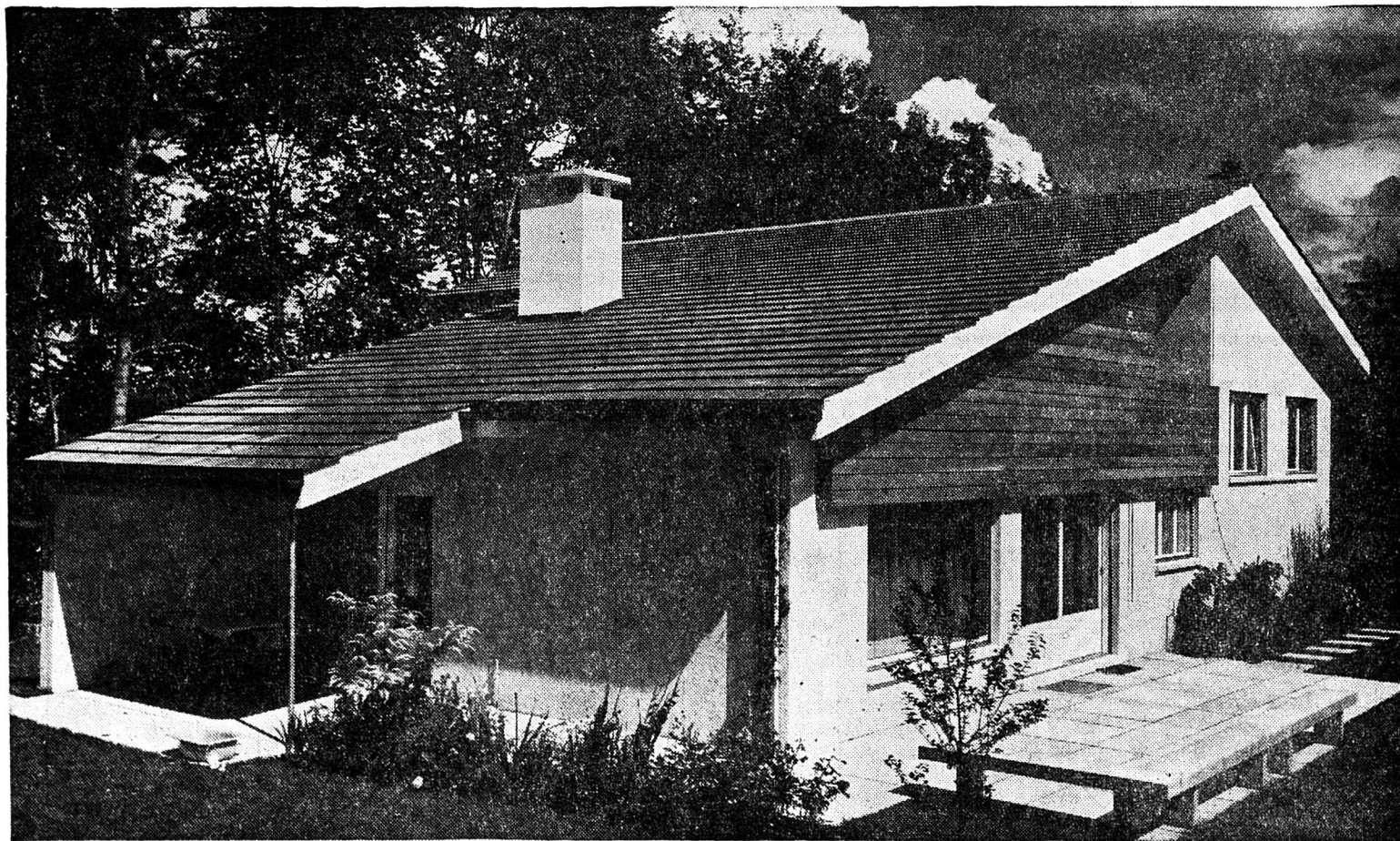
Avant d'acheter
votre salon, visitez
notre exposition
de meubles
et ensembles rembourrés

Meubles André Moret

MARTIGNY
Près de l'église
Tél. (026) 2 12 18

P 487 S

Tuiles en béton Redland®



Le toit confère à un bâtiment son style et sa classe. Il est la partie d'une construction la plus exposée aux fréquents changements du temps. Nous lui demandons de protéger notre habitat d'une manière durable et sûre contre la pluie, le vent, la neige, la chaleur et le froid. Il donne aussi à la maison un cachet individuel. Les tuiles en béton Redland sont un produit moderne.

des constructions à Sion. La conception des tuiles en béton Redland est fondée sur les plus récentes connaissances techniques et leur production bénéficie des méthodes de fabrication les plus modernes. Leur forme plate ainsi qu'une gamme de teintes judicieusement choisies offrent de larges possibilités sur le plan architectonique. Elles se posent sur toutes les sous-toitures usuelles, pour des inclinaisons de 10 à 90 degrés, et

peuvent satisfaire aux conditions climatiques extrêmes.

Elles sont donc également bien adaptées aux constructions de montagne, grâce à leur résistance au gel.

De grand format, faciles à poser, les tuiles en béton Redland sont en outre très économiques. Admis comme couverture de toit dans le canton du Valais par la Commission cantonale des constructions à Sion.

Autorisé officiellement en Valais

RENSEIGNEMENTS, CONSEILS,
VENTE ET SERVICE PAR :

Briqueterie Renens S.A., Crissier
Passavant-Iselin & Cie S.A., Allschwil
Tuilerie par Actions, Allschwil
Tuilerie mécanique de Laufon S.A., Laufon
et les marchands de matériaux de construction.

(021) 34 97 21
(061) 38 10 80
(061) 38 77 77
(061) 89 67 11.

Grande vente de TAPIS D'ORIENT

en collaboration avec un importateur direct

du 25 novembre au 2 décembre

EXPOSITION DU BOIS NOIR

ouverte tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 le soir, sur rendez-vous

ANTHAMATTEN

MEUBLES SAINT-MAURICE

Tél. (026) 84262

Offres et demandes d'emplois

DETECTIVE PRIVE
se charge pour vous de : surveillances - poursuites - informations. Discretion assurée. En Suisse et à l'étranger. Case postale 84, 3930 Viège. P 77492 S

On demande pour tout de suite ou à convenir, une gentille

jeune fille
comme serveuse. Débutante acceptée. Nourrie et logée. Gros gain. S'adresser au café-restaurant-boulangerie du Jora, 1083 Mézière (Vd). Tél. (021) 93 11 28.

Sommelière
est demandée pour bon café de passage. Entrée le 1er décembre. Café des Voyageurs, Riddes. Tél. (027) 8 71 22. P 41085 S

Garçon de restaurant
21 ans de Montana cherche place à Montana-Crans. Horaire de service, de 18 h. à 24 h. Eventuellement pour des extras. Tél. (027) 7 21 05. P 41086 S

On demande pour 5-6 mois
une jeune fille ou jeune femme
sachant un peu cuire et repasser. Bons gages. S'adresser : L. Wagner, tea-room de la Gare, Aigle. Tél. (025) 2 23 82. P 40957 S

Coiffeur pour messieurs
cherche place. Libre dès le 1er décembre. Tél. (026) 5 36 01 (heures de travail : de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 19 h.).

MONTANA
Hôtel, 30 lits, cherche pour la saison d'hiver,
1 femme de chambre
1 fille d'office
Tél. (027) 7 31 23. P 41022 S

Jeune femme, anciennement secrétaire, cherche
travail de bureau
à domicile. Pouvant éventuellement se rendre sur place deux après-midi par semaine. Région Martigny. Tél. (026) 2 18 86 (heures des repas). P 41072 S

On cherche
sommelière
Bon gain, nourrie, logée. Congés réguliers. S'adresser au café Bel-Air. Tél. (025) 4 25 82, Monthey.

Sécuritas S.A.
engage des
gardes pour services occasionnels
Nationalité suisse.
Faire offres en précisant catégorie d'emploi, à Sécuritas, rue du Tunnel 1, Lausanne. P 1827 L

Je cherche pour Sion,
jeune fille
pour aider au ménage et garder 4 enfants. Entrée 1er décembre. Tél. (021) 23 68 97 P 1281 L

Champéry
Personne
40-60 ans est demandée pour tenir petit ménage de couple dont dame infirme. Confort. Pas de gros travaux. Tél. (025) 8 43 26

Deux dames cherchent
emploi
ou gérance, magasin de tabacs, bar à café, etc. Ecrire sous chiffre PA 66533, Publicitas, 1951 Sion P 66533 S

Annonces diverses
A vendre
Renault R 4 L
modèle 1967, 9000 km. Etat de neuf. 4.450 fr. Facilités de paiement. Tél. (027) 2 45 81 P 446 S

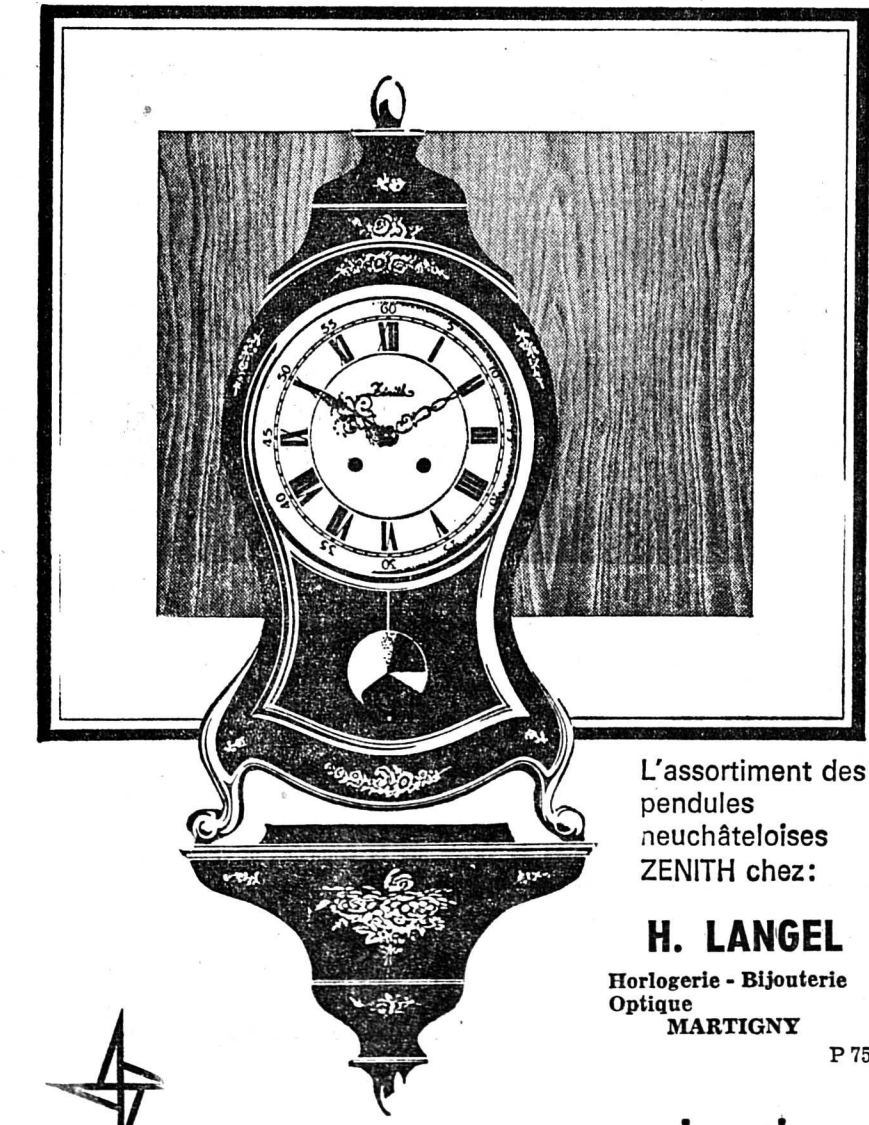
A vendre
Opel Record
modèle 1964, 2 portes. Parfait état. Expertisée. Facilités de paiement. Tél. (027) 2 45 81 P 446 S

A vendre à Chamolle, val de Bagnes (VS), une
maison pour vacances
1 appartement 2 chambres, cuisine, à rénover. 1 appartement rénové de 2 ch., cuisine, salle de bain, W.-C., petit jardin. 45.000 fr. Excellente occasion. A 20 minutes de Verbier. Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 08 ; à midi 2 20 07. Ofa 430 L

A vendre aux Mayens de Riddes - Verbier.
terrain
de 18.556 m2 au prix de 300.000 fr. Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 08, à midi, 2 20 07. Ofa 363 L

ABRI
PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrettement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRIBERNE
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

Pour toutes vos annonces ...
... 2 44 22



L'assortiment des pendules neuchâteloises ZENITH chez:
H. LANGEL
Horlogerie - Bijouterie Optique
MARTIGNY
P 756 S

...une vraie valeur:
ZENITH

Section pistolet Ollon
Tir de clôture
Samedi 25 novembre, de 13 h. 30 à 16 heures.
Dimanche 26 novembre, de 9 h. à 16 heures.
Cibles Helvétia - Art Tiollères, Ollon.
Belle répartition. Invitation cordiale. Le comité. P 1287 L

A vendre matériel de scierie
1 scie à cadre avec dispositif multiple et accessoires ;
1 palan électrique avec chariot 1.500 kilos ;
1 treuil 1.500 kg. ;
1 tronçonneuse Irion 80 cm. ; 30 m. de rails « Decauville » de 40 cm. avec un chariot ; 30 tôles ondulées 90x250 ; un moteur 15 CV courroies et poulies ; une défonceuse « Fischer Sufer »
S'adresser : menuiserie Albert Crépon & Cie 1807 Blonay.
Tél. (021) 53 11 27-28. P 210 V

A vendre plusieurs téléviseurs d'occasion
ainsi que location. Grands et petits écrans. S'adresser au tél. (026) 5 32 35, à Charrat. P 835 S

A vendre
au-dessus des Agettes, véritable balcon :
1 parcelle de 656 m2 en bordure de route.
1 parcelle de 820 m2. Prix 12 fr. le mètres carré.
Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 26 08 ; à midi, 2 20 07. Ofa 433 L

Avis aux usagers du téléphone
Nous informons les usagers du téléphone que la mise en service de nouveaux équipements au central téléphonique de Sion aura lieu les 25 et 26 novembre 1967.
Pour des raisons de commutation, l'écoulement du trafic rural et interrurbain sera quelque peu restreint durant cette période ainsi que pendant les quelques jours précédant immédiatement cette mise en service.
D'autre part, changeront de numéro à partir du 26 novembre 1967, les abonnés suivants :
Etat du Valais, Sion (027) 2 91 11 deviendra (027) 3 91 11
Direction d'arrondissement des téléphones, Sion (027) 2 33 33 deviendra (027) 3 01 11
Office de poste, Sion I (027) 2 46 46 deviendra (027) 3 06 11
La Direction d'arrondissement des téléphones 1951 Sion

Section pistolet Ollon
Tir de clôture
Samedi 25 novembre, de 13 h. 30 à 16 heures.
Dimanche 26 novembre, de 9 h. à 16 heures.
Cibles Helvétia - Art Tiollères, Ollon.
Belle répartition. Invitation cordiale. Le comité. P 1287 L

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Les Robert Paterson Singers à Saint-Maurice



SAINT-MAURICE — Les « Robert Paterson Singers », qui chanteront à Saint-Maurice pour les J.M., mardi prochain, sont probablement le groupe féminin le plus connu du Gospel Song: les principales scènes des cinq continents, les Folk Festivals, les radios, télévisions et grandes firmes de disques, les églises et les universités l'ont accueilli dans son répertoire des divers styles de la musique spirituelle noire de l'Amérique du Nord.

Robert Paterson, pianiste, compositeur et arrangeur, créa son chœur à Brooklyn en 1958. Il avait emprunté ses solistes à divers ensembles existants, mais, au lieu de tabler sur les qualités de soliste de chacune de ses chanteuses, il utilisa ses propres talents d'arrangeur pour cultiver la tonalité particulière au groupe: il créa ainsi un ensemble vocal unique, possédant à un rare degré de perfection aussi bien l'étonnant Spiritual que le Gospel Song le plus extatique.

Suivant l'évolution récente de la musique Gospel, Robert Paterson vient d'adjoindre au groupe un batteur: Tommy Laverne Spivey.

Ces « rossignols de l'Amérique » — comme les appelle Ilja Ehrenburg — nous apportent non un spectacle mais, dans une qualité musicale indiscutable, le témoignage d'une foi vécue et chantée.

Le PP à l'œuvre

MONTHEY. — Le PP a été appelé à intervenir dans la chambre à coucher des époux Eugène Ingignoli pour lutter contre un commencement d'incendie. Le sinistre est dû à une couverture chauffante dont l'interrupteur était resté enclenché à la suite du pliage de celle-ci.

« Le Vieux Monthey » au Central

MONTHEY. — Cette association qui fut fondée le 16 novembre 1938 a pour but le culte du folklore et des traditions montheyennes, la recherche et la conservation d'objets et de documents se rapportant à l'histoire de Monthey.

Grâce à des personnes aussi dévouées que compétentes, « Le Vieux Monthey », en l'espace de trente ans, a réussi à atteindre son but.

Vendredi 1er décembre, à 20 heures, dans la salle communale du Central, se tiendra l'assemblée annuelle de cette association qui préside actuellement M. Jos-Marie de Torrenté. L'ordre du jour comprend la partie administrative rituelle qui sera suivie d'une séance publique où Mme Céline Renauld-de Giorgis lira quelques-uns de ses nombreux poèmes tandis que MM. Tinctori, Antoine Franc et René Voisin montreront leurs images sonorisées sous le titre: « L'objectif aux aguets ».

Une soirée à ne pas manquer pour les amoureux des vieilles choses montheyennes.

Audition d'élèves

MARTIGNY. — La section valaisanne de la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) organise sa 7e audition d'élèves, dimanche prochain, 26 novembre, à 17 heures précises, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Martigny.

Mme et MM. Theurillat, Monthey; Randegger, Vernayaz; Moreillon, Martigny; Fay, Sion; Théoduloz, Sion; Sartoretti, Sion, et Genton, Sion, présenteront quelques-uns de leurs élèves.

Petit concert dominical

SAXON. — Le dimanche 26 novembre, le « Corps de musique » de Saxon organisera une sortie pour égayer la population par des marches entraînantes. Ce concert débutera sur la place du village, à 13 h 30, pour se terminer à Gottfrey.

... QU'EN MARIAGE SEULEMENT

Au siècle de la pilule, que penser de l'adultère? Lisez SELECTION de décembre. Il fait le point sur cette question dont dépendent votre équilibre personnel et la stabilité de votre famille. Achetez dès aujourd'hui votre SELECTION de décembre.

P 331 Z

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Point de vue européen (2)

La Communauté économique européenne SON ORIGINE ET SON ÉVOLUTION

De 1939 à 1945, les Européens ont semblé-t-il pris tout leur temps pour se détruire mutuellement. Partie d'un peuple souffrant d'une situation économique catastrophique, la guerre par la volonté absolue et surhumaine d'un mégalomane devait plonger notre vieux continent dans sa plus grande tragédie. Puis après 1945, dans une Europe en ruine et en cratère de bombes, les hommes pansaient leurs blessures. Mais deux questions essentielles se posaient, alors qu'une troisième, sous-entendue, était le corollaire le plus souhaité des deux précédentes. Ces deux grandes questions, une économique et l'autre politique.

Economique: Comment réparer les dommages causés par cette guerre, restaurer l'activité productrice du continent, comment amorcer son appareil économique.

Politique: Comment enrayer les signes précurseurs d'une future et navrante guerre pouvant mettre à feu et à sang une nouvelle fois l'Europe et le reste du monde.

Les deux questions ont trouvé une réponse. Leur application sera toutefois plus longue.

La réponse économique a été fournie par les USA sous l'appellation de « Plan Marshall ». Ce fut alors la création de l'OECE, organisation destinée à répartir l'aide américaine et surtout à libérer les échanges européens, c'est-à-dire de supprimer les limitations à l'importation étrangère, si ce n'était les abolir. L'Organisation européenne de coopération économique devait rendre d'éminents services à la cause de la réconciliation européenne d'abord et d'ennemis héréditaires ensuite. Si l'influence de cet organisme fut déterminant pour la reconstruction matérielle et économique de l'Europe il ne devait cependant pas suffire à dissiper chez les Européens l'écho des canons et apaiser leur hantise de la guerre.

Ici intervient l'aspect politique. Sans faits précis d'abord, les hommes d'Etat parlaient d'une grande union — un peu sentimentale — de l'Europe pour assurer des jours meilleurs à ce continent et à ses habitants surtout. Le premier leader politique à en faire état avec clarté et conviction fut certainement sir Winston Churchill. Dans un célèbre discours prononcé à Zurich il devait déclarer: « Nous devons construire une sorte d'Etat-Unis d'Europe ». Le mot est lancé. Les peuples d'Europe avaient une ligne de conduite, quelqu'un l'avait lancée et devait se battre pour elle. C'était en 1946.

Aujourd'hui, en 1967, la Communauté européenne (CEE) s'impose comme une réalité. Elle s'impose à tous comme telle, que nous soyions membre ou non de cette communauté. Le Marché commun s'impose comme réalité à:

- l'homme d'Etat qui dans un nombre croissant de domaines est amené à prendre des décisions en accord avec ses collègues des autres pays de la Communauté;
- à l'étudiant qui doit étudier des nouvelles structures juridiques ou économiques de cette Europe;
- à l'agriculteur et à l'industriel qui doivent prévoir leurs plans en fonction d'une concurrence accrue, mais aussi d'un marché large de quelque 180 millions de consommateurs;
- à l'homme de la rue qui, s'il désire un poste de radio, de télévision ou un ustensile ménager pourra choisir parmi un choix venant de six pays de la CEE;
- aux citoyens qui verront leurs droits se modifier au fur et à mesure de l'intégration politique de leur pays dans l'Europe.

Ce Marché commun a fortement modifié le cadre de nos pensées et de nos habitudes par ses conséquences économiques, politiques, sociales. Le point final de cette évolution, de cette avance qui nous permet de voir les liens de plus en plus étroits se tisser entre pays sera l'Europe Unie.

Ainsi, on se rend très bien compte que l'on déborde le cadre purement économique.

En fait l'union politique de l'Europe est commencée. Ce qui est touché par le Marché commun ce n'est pas seulement les produits, les services, les capitaux, mais c'est aussi et avant tout

la politique et la législation des six pays en matière économique. Ces institutions peuvent préfigurer une éventuelle forme de gouvernement européen fédéral.

Ce progrès, ce chemin parcouru est assez impressionnant. A ce propos, le Bureau des Communautés définit ainsi l'esprit et les méthodes communautaires: « Ces succès, l'ampleur des problèmes résolus jour après jour depuis 1950, la dimension des obstacles rencontrés et franchis permettent de penser qu'il n'est aucune difficulté dans l'exécution des traités européens si grave soit-elle qui ne puisse être surmontée par la volonté politique des gouvernements et par des méthodes communautaires. Celles-ci ont jusqu'à présent permis de progresser pas à pas avec réalisme vers l'objectif que les 6 gouvernements ont inscrit à la première page du traité de Rome: Etablir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens. La Communauté économique européenne repose sur des traités dépourvus de dogmatisme dans leurs moyens encore que les objectifs soient clairement indiqués. Sa jeune histoire montre qu'il n'y a jamais eu ni vainqueur ni vaincu dans les af-

frontements difficiles qu'ont connus nos 6 pays et qui ont chaque fois permis au Marché commun de progresser. Aussi bien aucune discussion n'a jamais été évitée au sein de la Communauté. »

C'est le fondement même de l'esprit et de la méthode communautaires puisque la Communauté est un destin partagé et que les problèmes de chacun y deviennent les problèmes de tous. Les succès du Marché commun jusqu'à ce jour, les progrès accomplis, la solidarité qu'il a créée entre tous les pays qui en font partie, la communauté d'intérêts qu'il a fait apparaître entre les Européens, la volonté de collaboration attestée par tant de sacrifices consentis et tant d'obstacles surmontés ensemble, enfin la nécessité plus sensible que jamais d'assurer la place de l'Europe dans le monde inclinent à penser que cette grande entreprise sera menée jusqu'à son terme. La Communauté européenne ouvre aux peuples de nos pays la voie, l'unité politique qui seule peut leur permettre de vivre au rythme du monde d'aujourd'hui et d'assurer pleinement l'indépendance et l'influence de l'Europe dans le monde.

« europa »

Loi sur la circulation routière et 0,8 p/mille

MARTIGNY. — La section de Martigny de la Société suisse des employés de commerce organise ce soir vendredi à 20 h 30, à l'hôtel du Grand-Saint-Bernard, une conférence sur le sujet faisant l'objet du titre de ce communiqué.

Pour exposer ce problème de grande actualité, elle a eu la chance de pou-

voir s'assurer la collaboration du **PII. PASQUINOLI**, chef de la police cantonale de la circulation.

Pensant que cet exposé n'intéressera pas seulement ses membres actifs et passifs, la société organisatrice invite cordialement toutes les personnes que ce problème attire à participer à cette conférence.

LA LIGUE VALAISANNE CONTRE LE CANCER EXPOSE SES BUTS

La première tâche de notre Ligue anti-cancéreuse est D'INFORMER.

Informé le corps médical de tout progrès en matière de diagnostic et de traitement.

Informé le public par des campagnes d'éducation des adultes et de la jeunesse sur les moyens de prévenir et de guérir les cancers.

La seconde tâche de notre Ligue est d'encourager TOUTE ACTION DE DEPISTAGE.

Nous pensons ici en particulier au cancer du poumon détecté par le Service de radiophotographies.

Nous demeurons persuadés que les vrais centres de détection sont les cabinets médicaux de nos villes et de nos vallées et que nos médecins-praticiens ont là un rôle d'une extrême importance.

La Ligue a fait appel pour remplir sa troisième tâche, L'ASSISTANCE SOCIALE, à cinq infirmières-visiteuses qui, à la suite d'une requête du médecin traitant, apportent un appui moral à nos cancéreux et à leur famille et, quand c'est nécessaire, une aide matérielle.

Voici donc brièvement exposés les buts essentiels que nous poursuivons. Notre reconnaissance ira à tous ceux

qui nous apporteront une critique constructive et des suggestions valables pour faire mieux encore.

Ligue valaisanne contre le cancer

Assurance risque au décès avec remboursement des primes en cas de vie à l'échéance.

TICINO-VIE Case 108, Sion 2
P. Siegenthaler, Tél. (027) 2 50 61
P 890 S

THEATRE SION

Le comité des manifestations artistiques de Sion présente samedi 25 novembre 1967 à 20 h. 30

TOPAZE

de Marcel Pagnol par la compagnie M. Tassencourt, de Paris, avec **Dominique Blanchard, Jacques Ardouin, Gaston Vacchia.**
Prix des places: 4 fr. à 16 fr.
Réductions: Bons Migros et J. M.
Location: Hallenbarter & Cie, rue des Remparts, Sion.
Tél. (027) 2 10 63

SAISON ARTISTIQUE 1967/1968

Inhumations

Mme Joséphine Buchard, jeudi 23 à 10 h. 30 à Leytron.

M. Marcel Bonvin, vendredi 24 novembre à 10 heures à Saxon.

M. Germain Berrut, jeudi 23 novembre à 10 h. 30 à Troistorrens.

LEYTRON

Salle de l'Union

Dimanche 26 novembre 1967, dès 20 heures

Grand loto

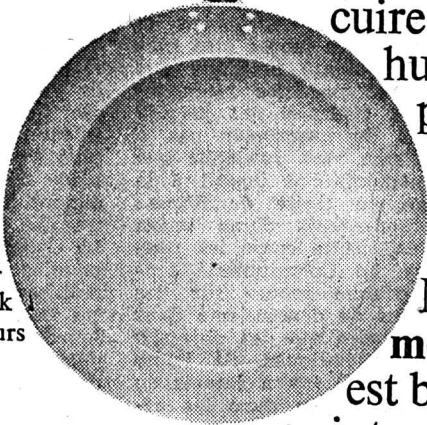
en faveur de la restauration de l'église

Nouveau!

Poêle à frire «Mivit» maintenant avec

revêtement intérieur en TEFLON sur fond dur!

Vous avez sans doute revêtement TEFLON.



TEFLON — Trade mark DuPont de Nemours

une opinion sur les poêles avec Les laver est un jeu. On peut y faire cuire et frire sans graisse ou huile. Il faut pourtant veiller à ne pas employer une spatule en métal... **Stop!** Mais oui, cela est permis: pour la nouvelle poêle à frire «Mivit» de MIGROS. Parce que le revêtement **TEFLON sur fond dur** est beaucoup plus résistant et ne craint pas les éraflures.

Encore une chose: la nouvelle poêle «Mivit» est recouverte à l'extérieur d'une couche de TEFLON bleu. Tellement facile à entretenir...et jolie!

Et naturellement un véritable prix MIGROS:

MIGROS

et principaux libres-services

Ø 26 cm

Ø 28 cm 18.-

15.-

Pourquoi payer (beaucoup) plus?



CANTONNIER du service de la voie

Travail fortement mécanisé sur nos chantiers d'entretien et de construction du réseau.

Pour compléter les effectifs de nos équipes spécialisées, nous engageons des cantonniers dans les régions suivantes :

Genève - Lausanne - Sion
Lausanne - Vallorbe-Yverdon - Neuchâtel
Lausanne-Fribourg-Berne
Jura neuchâtelois et Jura bernois
La Broye et Yverdon - Fribourg

Salaires et avantages sociaux intéressants. Nombreuses possibilités d'avancement. Age de 17 à 35 ans.

Pour renseignements complémentaires et engagement, adressez-vous à une gare ou envoyez le coupon ci-dessous à l'une des adresses ci-après :

- CFF - Voie 1ère Section, 7 pl. de la gare, 1000 Lausanne
- CFF - Voie 2e Section, Bâtiment gare CFF, 1950 Sion
- CFF - Voie 3e Section, 12 pl. de la gare, 2000 Neuchâtel
- CFF - Voie 4e Section, 15 av. Tivoli, 1700 Fribourg
- CFF - Voie 5e Section, 15 pl. de la gare, 2800 Delémont
- CFF - Voie 6e Section, Bâtiment gare CFF, 3000 Berne.

CFF

Coupon d'inscription à détacher

Nom - Prénom :

Adresse :

Etat civil :



La division des travaux du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche pour sa section des installations de sécurité à Lausanne :

1 jeune dessinateur

en appareillage et schémas électriques.

Nous demandons : certificat de capacité.

Nous offrons : prestations sociales et traitement avantageux facilités de transport.

Entrée en fonction : dès que possible.

S'annoncer par lettre autographe et curriculum vitae à la division des travaux du 1er arrondissement des CFF, Service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.

CFF

PENSEZ AUX LOISIRS !!!

Recouvrez votre chambre à manger, salon, hall, etc, avec le tapis de l'avenir

Fr. 9.90

CHAINE DU TAPIS

en plaque de 50 x 50 cm.

Antiglisse, très facile à l'entretien, d'où les loisirs, plaques interchangeables, RECUPERABLE en cas de déménagement.

Demandez-nous un devis, sans engagement ou venez nous voir. Facilité de paiement

S. A.

Fr. 9.90

Rue de Loèche - SION
Tél. 2 09 29

A remettre à St-Pierre-de-Clages, dans locatif H. L. M.,

un appartement

de 3 pièces. Libre tout de suite.

Faire offres à l'agence Valco, à Sion.
Tél. (027) 2 50 27
P 18673 S

A louer

à Martigny

appartements de 3 et 4 pièces

Magnifique situation.
Tél. (026) 2 16 40
Ofa 443 L

On cherche

sommelière

Deux jours de congé par semaine. Bon gain assuré.

A la même adresse, on cherche

orchestre

pour le 31 décembre. Eventuellement 1er janvier.

Hôtel des Alpes, Saint-Maurice.

Tél. (025) 3 62 23.

P 41055 S

JEUNE DAME

cherche à Sion

EMPLOI

à la demi-journée dans bureaux ou autres, pour le 1er février 68.

Tél. (027) 2 46 65.
(Heures de travail)

LISEZ ET FAITES LIRE LE NOUVELLISTE

Samedi 25 novembre 1967

dès 16 h. 30

Sion - Salle paroissiale

du Sacré-Cœur

grand loto

de la SCHOLA des petits chanteurs

Nombreux et beaux lots

Annonces diverses

Occasion exceptionnelle !

A VENDRE DE SUITE
**important mobilier de
salle à manger**

(OU POUR AUTRES EMPLOIS)

- GRAND BUFFET SCULPTE 2,25 m. LARGE ET 2,70 DE HAUT (en deux parties)
- 2 BUFFETS-CRENCENES PLUS PETITS
- 1 GRANDE TABLE AVEC ALLONGES 150 x 180 cm. PLUS 5 ALLONGES DE 60 cm. chacune
- 10 CHAISES REMBOURRES ET 2 FAUTEUILS
- 1 TRES GRAND LUSTRE CRISTAL
- TRES GRANDE PEINTURE ANCIENNE EPOQUE ENV. 1850 - 1900 AVEC BEAU CADRE OR, sujet romantique

S'adresser chez JOS. ALBINI - MONTREUX 18, AVENUE DES ALPES - Tél. (021) 61 22 02.

Boucherie Chevaline Boucherie Chevaline

Schweizer
Rue du Rhône 5
SION
Tél. (027) 2 16 09

Vergères-Schweizer
MARTIGNY-BOURG
Tél. (026) 2 10 51

VIANDE POUR BOUCHERIE SANS OS

Quartier devant 1er choix Morceaux pr saler 1er choix

Viande hachée	Epaule	kg Fr. 6.60
	kg Fr. 5.—	Cuisse kg Fr. 8.— 8.50
Traincôte	kg Fr. 5.80	Bouilli kg Fr. 3.— 4.—

Envoi partout contre remboursement - Demi-port payé à partir de 5 kg - Fermé Jeudi après midi

Beaucoup de gens désirent un téléviseur pour la couleur et achètent finalement un téléviseur noir-blanc.

C'est que les téléviseurs couleur sont trois fois plus chers et pèsent au moins deux fois plus que les noir-blanc.

En outre, les émissions en couleurs sont encore rares; la Suisse n'en produit pas encore. L'Allemagne, l'Italie et la France, qui émettent déjà des programmes en couleurs, utilisent des procédés différents pour la transmission.

Voilà pourquoi nous vendons comme auparavant et plus que jamais beaucoup de téléviseurs Philips noir-blanc. Car on peut recevoir avec ces appareils jusqu'à sept programmes différents (ainsi que ceux en couleurs - mais naturellement en noir et blanc). Nous vous livrons à domicile les gros modèles; les petits portables, vous pouvez les emporter sous le bras.

Notre service vous assistera dans les deux cas. Et vous donnera toute satisfaction, aussi longtemps que votre téléviseur Philips.



Votre fournisseur spécialisé:

Le spécialiste TV-Radio-Disques

CHARLES
Carlen
chef technique dipl.

3960 SIERRE
Av. Max-Huber 4 Tél. 027 5 10 02

D & M



Je m'appelle Raymond Nicolet et je suis vendeur au rayon des manteaux d'une des 26 succursales de Vêtements Frey.

Je me souviens que l'automne et l'hiver derniers, les caprices du temps influencèrent grandement les habitudes d'achat des clients qui se mirent à rechercher des manteaux d'un style nouveau et coupés dans des tissus plus légers. S'il est évidemment impossible de décider du temps qu'il fera, en revanche il nous appartient de nous adapter aux goûts de la clientèle. Nos créateurs ont brillamment résolu le problème «manteaux» et c'est un vrai plaisir que de voir tous nos nouveaux modèles, si chics, si confortables et coupés dans de fins et souples tissus.

C'est la nouvelle ligne du manteau!

Manteau de pluie d'hiver
avec doublure matelassée amovible
Modèle: sportif et élégant
chaud col tricot, amovible capuchon escamotable, ceinture sport, poches manchon dans les coutures, longueur normale
Tissu
Popeline
Imprégnée 100% coton,
coloris unis: beige, maïs, brun-olive, brun, bleu

158.-



VETEMENTS
spécialiste de la confection pour hommes et garçons



Manteau d'hiver
Modèle: élégant
Epaules et col de bonne coupe, revers en pointe, ligne appuyée, poches biaisées à rabat, longue fente dorsale
Tissu:
Fin peigné,
pure laine vierge,
chevrons discrets ton sur ton, couleur anthracite

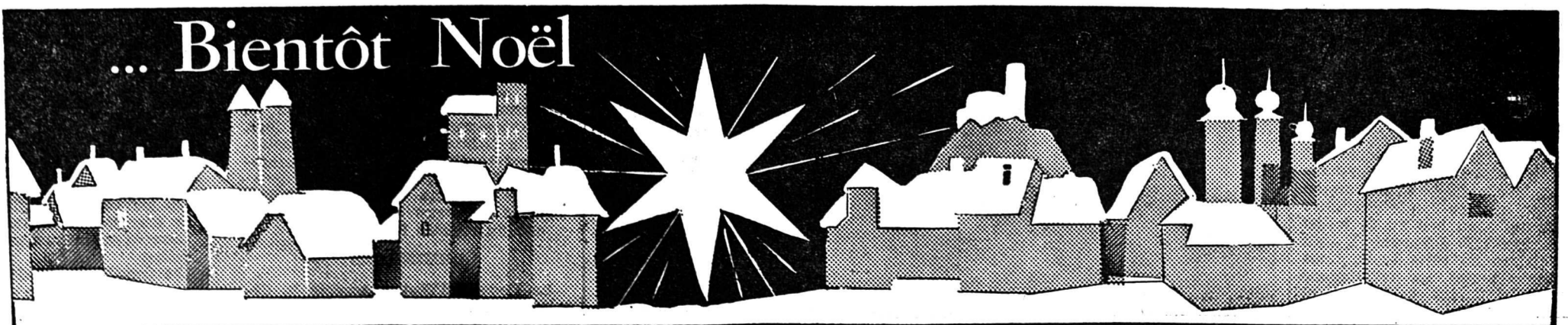
198.-



1950 Sion, Place du Midi, Tél. 25492

Fer à coiffer Solis

seulement Fr. 33.-

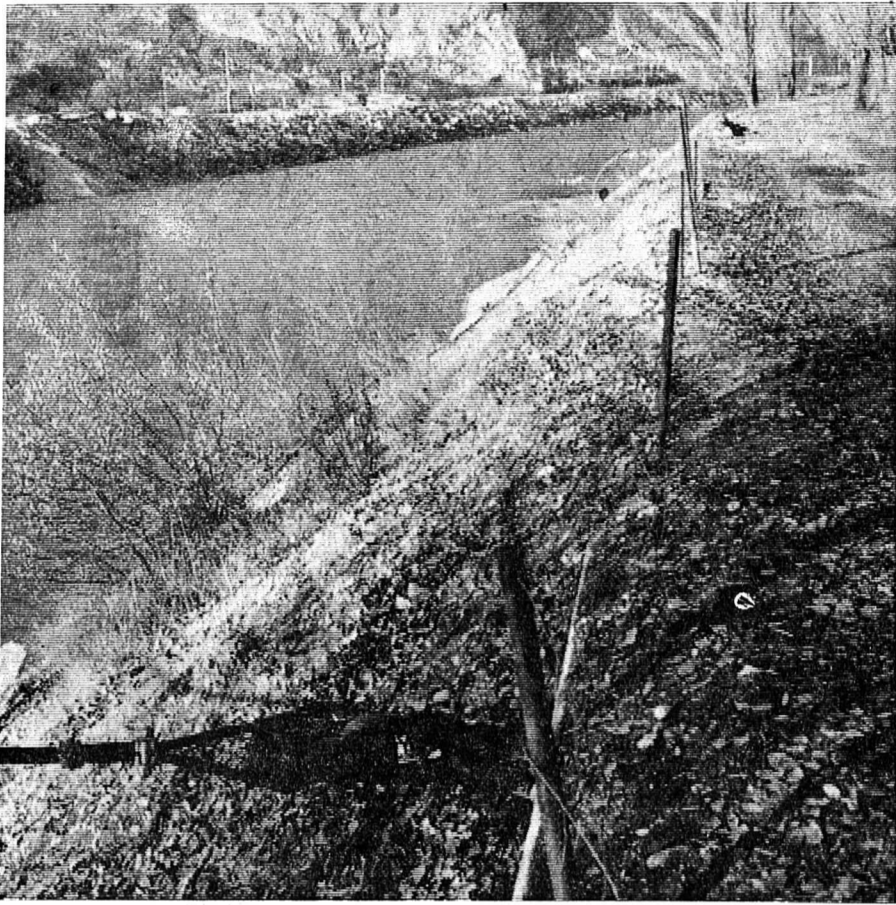


échos du valais

SION ET LE CENTRE

IL Y A UN DANGER!

La protection n'est pas suffisante



SION. — Notre journal relève à l'occasion quelques anomalies, non pas dans le but de critiquer les responsables, mais d'éveiller leur attention et de leur rendre service.

Un accident est très vite arrivé. Après coup, il est trop tard pour pleurer. Souvent quelques élémentaires précautions auraient épargné un drame.

Un homme averti en vaut deux. La route qui emprunte la berge du Rhône du pont de Sainte-Marguerite au pont sur la Borgne a été aménagée et elle est toujours bien entretenue. Les promeneurs sont nombreux en toute saison à utiliser cet itinéraire.

D'autre part tout proche du secteur que montre notre photo ont été construits des immeubles locatifs. Les enfants sont donc nombreux dans ce secteur.

La berge du Rhône est haute et la pente y est extrêmement rapide du côté du fleuve. L'on a posé quelques pieux de fer et tiré des fils de fer. Mais cette protection n'est vraiment pas suffisante.

Un accident peut intervenir d'un moment à l'autre. Il serait donc indiqué de faire quelque chose.

NOTRE PHOTO : l'endroit dangereux.

«Sur leur trente et un» Les petits messagers du folklore

SION — 5 petits couples de danseurs. Des petits minois qui portent un charmant costume. C'est tout un monde. Insouciant, sans malice, exubérant, ils ont appris à danser. Ils essaient de faire le mieux possible. Mais à cet âge, il ne faut pas penser obtenir la perfection. Ces gais lurons ne songent pas à devenir des professionnels. Pour l'heure ils sont contents de porter un joli costume. Ils sont contents de profiter de quelques sorties. Ils sont contents d'apprendre à danser, de se retrouver en société.

Sur le podium avant même de commencer la danse, ils déclenchent les applaudissements. Le chapeau d'une petite danseuse ne tient pas. La ceinture d'un danseur va tomber. Ces petits à-côtés, inattendus, sont toujours payants.

Le maître s'est dépensé sans compter pour répéter, rabacher, en arrivant sur le podium vous saluez. Chacun fait sa petite révérence. Cela a été refait 20, 30 fois. Les premiers applaudissements fusent. Certains ont déjà oublié les saintes recommandations.

A cet âge, c'est compréhensible. La danse débute. Chacun y met tout son cœur.

Un petit sourire ici, un petit sourire là. On change de danseuse. Ca marche très bien. Et on recommence.

Les petits oubliés, les petites imperfections dans les quelques danses apportent un charme évident. C'est hors-programme.

PROMOTION

ERDE. — Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Raphaël Evéquoz, né en 1945, fils de Bernard, entrepreneur postal à Erde-Conthey, a été promu lieutenant à la fin de l'école d'officiers trp. rép. 2, qui a eu lieu du 24 juillet au 18 novembre 1967 à Thoun. Il était le seul Valaisan de cette école. Nous lui présentons toutes nos félicitations pour ce succès, preuve de volonté et de capacité.

C'est à l'image de l'insouciance enfantine.

Mais de grands progrès sont malgré tout enregistrés.

Ces tout petits du groupe folklorique « Les Bletzettes » sont payants, souvent désarmants.

Bravo à ceux qui les dirigent, qui leur enseignent à porter ce magnifique costume et à danser comme le faisaient il y a si longtemps nos grands parents. NOTRE PHOTO : La joyeuse équipe des petits danseurs.



Avec Roméo Cibrario



SION. — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Roméo Jean-Pierre (Cibrario) actuellement au « Coup d'essai » à Lausanne, se produira samedi prochain 25 novembre, à la Radio Suisse romande, lors de l'émission « A la bonne chance... »

Cette soirée a été enregistrée à Nyon samedi passé et notre jeune espoir valaisan interprétait deux de ses compositions : « Marie et Félicien » et « Le pays où je suis né ».

Tous à l'écoute... et qu'on se le dise...

NOTRE PHOTO : Roméo Cibrario.

Parti CCS du Valais

SION. — Nous apprenons que la direction du parti CCS valaisan tiendra deux importantes réunions le mardi 28 novembre 1967 au buffet de la Gare à Sion :

1. le comité directeur, à 14 h 30 ;
2. le comité cantonal, à 16 h 30.

Marché de bétail de boucherie

SION. — Un marché de bétail de boucherie aura lieu à Sion le lundi 27 novembre 1967, à 8 heures. On annonce trente bêtes.

Office vétérinaire cantonal

Une garderie d'enfants à la salle paroissiale de Saint-Théodule

SION. — Le « Frauen-Mütterverein » présidé par Mme Rosa In Albon, a décidé d'organiser une garderie d'enfants tous les jeudis de 14 à 16 heures, à la salle paroissiale de Saint-Théodule (sous l'église). Les mamans peuvent laisser leurs enfants à deux ou trois grandes personnes pendant qu'elles font leurs commissions en ville. Une bonne initiative qui méritait d'être signalée et qui devrait encourager un nombreux public à soutenir cette société.

«TOPAZE» au Théâtre de Sion



SION — Le Comité des manifestations artistiques de Sion nous propose, samedi prochain 25 novembre, l'excellente pièce de Marcel Pagnol, «Topaze». Marcel Pagnol! Chacun a déjà savouré, de cet auteur, «la Gloire de mon père». Tous les écrans ont projeté la fameuse trilogie «Marius, Fanny, César», servie par d'excellents acteurs. Dans toutes ces œuvres où le gros comique côtoie souvent l'édification larmoyante, passe un souffle de gaieté, de bonne humeur. Topaze est de la même veine.

Cette œuvre révèle un dramaturge de talent. En effet, «Topaze» est un modèle de pièce bien construite; elle est sans doute, à cet égard, l'égale des grandes comédies de Molière. Chaque scène introduit un fait ou un personnage nouveaux et fait avancer le dénouement. Aucune longueur! Le rythme de la vie.

Nerveux, chargé d'expressions osées qui passent bien la rampe, entrecoupé de dialogues serrés, de répliques pleines de verve, le langage ajoute à la réussite de la pièce!

Et puis, il y a le comique que Pagnol manie avec grand art. Comme Molière dans l'«Avare», Pagnol a su tirer, de situations souvent dramatiques, tous les éléments propres à déclencher le rire: l'instituteur aux prises avec sa bande de mioches arrogants, l' amoureux béat et joué, le conseiller Castel-

Bénac qui «tripote» les affaires comme Knock «tripote» la médecine.

Cette œuvre remarquable stigmatise les mœurs politiques corrompues par la finance.

Topaze, jeune professeur, amoureux trop vite épris et toujours éconduit, vit en vase clos, dans le pensionnat de M. Muche. Son univers, une classe! Son occupation: des cours de français et de morale! Une morale de formules: «L'argent ne fait pas le bonheur», «Pour réussir dans la vie, il faut être honnête».

M. Muche le met à la porte! Topaze tombe entre les mains d'affairistes éhontés! Son cœur trop prompt l'a trompé, une fois encore! Voilà le professeur aux prises avec la vraie vie, avec les trucs, avec les pots-de-vin, avec les vingt «billets» à réaliser. C'est le monde à l'envers.

Comment va-t-il se tirer de là?

La Compagnie Marcelle Tassencourt vous le fera savoir! Tous les jours français font l'éloge de cette pièce, de son interprétation par la Compagnie Tassencourt et surtout de Jacques Ardouin, qui interprétera Topaze.

Une belle soirée en perspective.

— AG —

Notre photo: Jacques Ardouin.

Quatre corps restent prisonniers de la montagne

SION. — Avec les derniers beaux jours d'automne prend fin la saison de l'alpinisme. Déjà l'actualité alpine est au ski.

L'été 1967 a été passablement meurtrier en montagne.

Malgré tous les efforts entrepris par les colonnes de secours et les pilotes des glaciers quatre corps n'ont pu être retrouvés au cours de cette saison dans les Alpes valaisannes. Tout espoir de les rendre aux familles avant l'hiver est aujourd'hui perdu.

L'un des corps se trouve au Weisshorn. Il s'agit de M. Vittorio Brochi, né en 1921, de Lugano. Le second est toujours prisonniers du Cervin. M. Fer-

dinand Troger, né en 1943, fils de Stéphane, domicilié à Niederdorf dans le Tyrol du Sud tombé dans la région de la cabane Solvey sous les yeux de son frère n'a jamais été retrouvé.

Deux touristes bernois enfin ont disparu au début de juillet dans la région du Weissmies au-dessus de Saas-Fee et n'ont pu également être rendus à la famille avant la mauvaise saison. Il s'agit de M. Ernest Blattmann, 47 ans, serrurier d'art, domicilié à Berne, parti en excursion avec son fils Christophe, 18 ans. Le mystère de leur tragique aventure reste entier.

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Vers la déviation entre Riddes et Saint-Pierre-de-Clages

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé :
— M. Hubert Imhof, commis de première classe et surveillant à l'Ecole cantonale d'agriculture à Viège. Il a été nommé à ce poste à titre définitif.
— M. Jean-Romain Héritier, Saint-Germain - Savièse, comptable au Service cantonal des contributions.
— Mlle Alexas Kuonen, provisoirement secrétaire à la station cantonale de zootechnie.
— Mlle Christine Walker, provisoirement secrétaire au Service technique du registre foncier.

DEMISSIONS

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de :

— Dr Jaimse Augusto, de Moura-Serra, médecin assistant à l'hôpital de Malévoz.
— Mlle Anne Voute, physiothérapeute à l'hôpital de Malévoz.

ADJUDICATIONS

Le Conseil d'Etat a adjugé :
— L'équipement des classes spéciales du collège de Brigue.
— Les travaux de correction de la route Saint-Léonard-Bramois, tronçon pont sur la Lienne-pont sur CFF.
— Les travaux de fouilles pour la pose d'un éclairage public à Saint-Léonard et les travaux de pose eux-mêmes.
— Les travaux de sondage pour l'étude de la déviation de Riddes et Saint-Pierre-de-Clages.

MÄRKLIN

Un réseau MÄRKLIN, aussi petit soit-il, constitue en soi déjà un jouet technique passionnant qui provoque une admiration unanime.

De plus, grâce à leur perfection technique, à leur précision et sécurité de fonctionnement, les plus modestes ensembles MÄRKLIN peuvent être complétés à volonté au cours des années et ainsi constituer la première pierre d'immenses réseaux qui passionneront les modelistes les plus exigeants.


MÄRKLIN
les magnifiques
maquettes
de chemins
de fer en
écartement H0



Demandez le nouveau catalogue MÄRKLIN 1967/68 - avec beaucoup de suggestions pour le montage des réseaux - dans votre magasin de jouets.

Le système MÄRKLIN à courant alternatif est - même dans le cas de réseaux très importants - simple et clair. Et n'oubliez pas la grande beauté des maquettes MÄRKLIN.

MÄRKLIN



DOXA SUB 300 (mod. dép.)
est livrée dans un très beau coffret en métal brossé pouvant être utilisé comme boîte à cigarettes ou à bijoux.

**testée aux limites du possible
la nouvelle DOXA SUB 300
a tenu le coup**

Exposée à une pression de 30 atmosphères (30 Kgs au cm² ou 300 mètres sous l'eau), à des variations de température dépassant 60° centigrades, portée jours et nuits, pendant des mois, par des sportifs qui ne l'ont pas ménagée. Voilà les épreuves subies avec succès par la nouvelle DOXA-SUB 300, et ceci, sans que sa marche très précise n'en soit perturbée.

Vous pouvez vraiment faire confiance à cette nouvelle montre fonctionnelle, une véritable «super-montre»... et qui a du chic.

DOXA SUB 300 existe en 3 versions :

PROFESSIONNAL avec cadran orange, étudié pour une lisibilité accrue aux grandes profondeurs.

SHARKHUNTER avec cadran noir «classique plongeur» et aiguilles blanches.

SEARAMBLER avec cadran gris métallisé particulièrement adapté à la pratique de tous les sports.

Fr. 345.- chez les horlogers concessionnaires DOXA.



DOXA-GRAFIC pour hommes,
à partir de Fr. 145.-
DOXA-GRAFIC pour dames,
à partir de Fr. 160.-

Plaqué or Fr. 115.-

Acier étanche Fr. 120.-
idem calendrier Fr. 135.-
idem automatic, calendrier Fr. 185.-
Pl. or étanche Fr. 125.-
idem calendrier Fr. 140.-
modèle similaire or 18 Kt.,
automatic calendrier Fr. 395.-
autres modèles à partir de Fr. 90.-

Coupon-réponse à retourner à Manufacture des Montres DOXA SA. 2400 LE LOCLE.
Je désire connaître les 27 avantages incontestables de la nouvelle DOXA-SUB 300 et vous prie de m'envoyer le catalogue détaillé et la liste des magasins où je peux me procurer cette montre exceptionnelle.

NOM: _____ PRÉNOM: _____
RUE: _____
LOCALITÉ: _____

DOXA
SUB 300

MANUFACTURE DES MONTRES DOXA S.A. - LE LOCLE - SUISSE

Encore mieux

et pas plus cher...
Visitez et comparez !



LE PLUS GRAND CHOIX
DU VALAIS

en
style
rustique
classique
moderne.

Galeries
du Meuble
Monthey

- Du meuble de qualité
- Des prix étudiés
- De larges facilités de paiement
- Un service d'entretien après-vente

Tél. (025) 4 16 86

Service de voiture gratuit

ENTREE LIBRE

Lisez et méditez nos annonces

échos du valais

Au sujet des activités
de Jeunesse-Loisirs-Sion

Maintenant, à vous de jouer!

SION — Faisant suite aux formulaires « Rencontres et loisirs » envoyés dans toutes les familles de la ville de Sion, « Jeunesse-Loisirs-Sion » est déjà dans la possibilité de faire connaître certains résultats pratiques.

Ainsi, selon vos désirs, J.L.S. organise :

1. Un cours théorique et pratique de photo-cinéma (Photo-Club) avec le concours du Club Cinéma-amateur de Sion, du Ciné-Club de l'Ecole normale des instituteurs, de M. Roland Muller, cinéaste.

Le programme général est le suivant :

- Les lois physiques de la photo et du cinéma (dir. du cours : M. Winet, agent d'assurances).
- L'art photographique (dir. du cours : M. Cereghetti, instituteur).
- Le cinéma et ses lois (dir. du cours : MM. Rollin, ingénieur et Schenker, professeur).
- Le son (dir. du cours : MM. Frossard, professeur et Rollin, ingénieur).
- M. Roland Muller, en conclusion, parlera de ses expériences de cinéaste.

2. Un Club de radio-amateurs : électronique et contacts radio à l'aide de codes avec les radio-amateurs du

monde entier. Avec le concours de la section radio-amateurs du Valais.

3. Un Club de modélisme : aéro-modélisme et autres constructions de modèles réduits. Avec le concours de la section « Modèles réduits » de l'Aéro-Club de Sion, sous la direction de M. Michel Crittin.

4. Un groupe « d'Art-Club » où vous pourrez faire : dessin, peinture, céramique, mosaïque, etc., sous la direction de Mlle Christiane Bovier et de M. Schmid.

5. Un Club de danse, sous la responsabilité de Mlle Biderbost.

Pour un bon départ de ces activités, Jeunesse-Loisirs-Sion invite tous les intéressés à des soirées d'information au Buffet de la Gare à Sion, à 20 h.

1. « Photo-Club », le lundi 27 novembre 1967
2. Club « Radio-amateurs », le mardi 28 novembre 1967
3. Club « Modélisme », le jeudi 10 novembre 1967
4. « Art-Club », le vendredi 1er décembre 1967
5. « Danse-Club », le lundi 4 décembre 1967.

Les loisirs à Sion s'organisent. C'est à vous tous qu'incombe la réussite ou l'échec de vos loisirs : c'est à vous à les organiser pour la joie et le développement de tout un chacun.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez toujours vous adresser :

027/2 18 84 (Elisabeth Biderbost)
027/2 16 95 (Jacques Bovier)

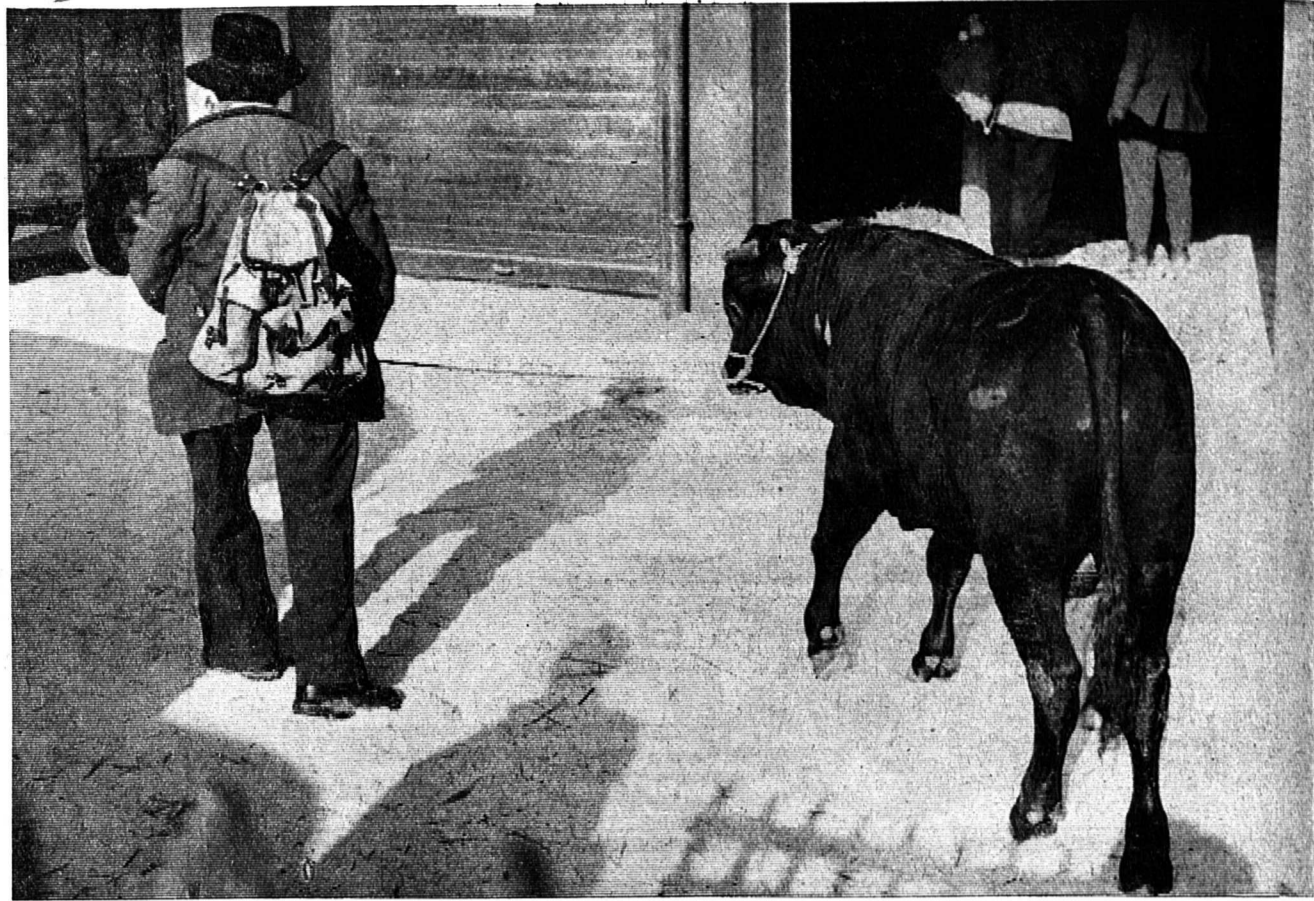
Accident de travail

AYENT. — Alors qu'il travaillait sur un chantier à Anzère M. André Zermatten, âgé de 37 ans, a fait une malencontreuse chute.

Il a été conduit à l'hôpital de Sion par l'ambulance Sierro, avec une jambe cassée.

Le 26e marché-concours des taureaux est terminé

De beaux sujets - D'intéressantes transactions



SION — Le 26e marché-concours des taureaux de la race d'Hérens s'est terminé hier, avant midi. Malgré la saison un peu tardive, ce marché-concours a été très fréquenté. D'intéressantes

transactions ont eu lieu. Dans l'ensemble, les sujets présentés étaient de qualité.

Le jury chargé de l'attribution des points et de déterminer ensuite le classement, a porté spécialement son appréciation sur l'ascendance laitière. L'appréciation d'ascendance laitière est calculée sur la base de la production de la mère (M) et de la grand-mère paternelle (MP).

Ce marché-concours a donné les classements suivants (les principaux résultats seulement).

PREMIERE CATEGORIE A

1. Bruno, de Riquen A., Ardon 85 pts

DEUXIEME CATEGORIE CLASSE A

1. Lili, de Fellay F., Champ-Bagnes 84 pts
2. Bruno, du Syndicat d'élevage Martigny-Ville 83

DEUXIEME CATEGORIE CLASSE B

1. Turco, du Syndicat d'élevage Les Haudères 87 pts

TROISIEME CATEGORIE CLASSE A

1. Polo, de Lanternoz M., Leytron 86 pts
2. Loustique, de Tornay J. Reppaz-Orsières 85

3. Tabou, de Gillioz A., Fey-Nend, 8
4. Bijou, de Coppey A., Daillon 8
5. Polo, de Lattion L., Pied-du-Château 8

TROISIEME CATEGORIE CLASSE B

1. Champion, de Bornet C., Fey-Nendaz 8
2. Marquis, de Germanier A., Conthey 8
3. Zorro, de Tornay J., Reppaz-Orsières 8
4. Fripon, de Vuissoz A., Grône 8
5. Tango, de Héritier N., Savièse 8

QUATRIEME CATEGORIE CLASSE /

1. Berger, de Trovaz H., Les Haudères 8
2. Désiré, de Coppey H., Orsières 8
3. Polo, de Antonin H., Conthey 8
4. Polo, de Schers Ray., Orsières 8
5. Apollon, de Coppey H., Orsières 8

QUATRIEME CATEGORIE CLASSE I

1. Turc, de Hugon Al., Mart-Combe 8
2. Bobby, de Fardel P., St-Léonard 8
3. Micky, de Ançay P., Fully 8
4. Polo, de Pellissier H., Savièse 8
5. Polo, de Genoud J., Grimetz 8

Notre photo : Le marché-concours est terminé, on rentre à la maison. — gé —

Basket + Ball et les Férociens par Arolas



SION. — Santiago Arolas, cet enfant du Sud, émigré en Valais, n'a pas oublié d'emporter dans ses bagages une imagination toujours en éveil, un esprit aussi curieux que malicieux, une intelligence avide de nouveautés, une puissance de création rarement égale. Ses inventions dans le domaine du cinéma notamment, lui ont valu déjà des pages entières dans les principaux illustrés et des reportages dans les journaux de notre pays et d'ailleurs aussi.

Aujourd'hui, il nous offre le premier volume des aventures de Basket + Ball. La prise de contact avec

ses deux personnages est des plus sympathiques. Tout d'abord les dessins d'Arolas, si typiques, sont magnifiquement réalisés. Ils font la joie des enfants qui retrouvent en eux des amis proches de leurs rêves. Le soin, le souci du beau « fini », l'agencement des couleurs, la présentation de ce volume plairont aux adultes. C'est vraiment une réussite au point de vue graphique et l'éditeur-imprimeur a su, on ne peut mieux, mettre en valeur l'histoire qui nous est contée.

Ce livre n'a d'autres prétentions — outre le plaisir artistique — que de détendre et d'amuser. Mais sous cette en-

veloppe « bon-enfant », l'auteur réussit, d'un trait de plume léger, à camper des personnages imaginaires, certes, mais assez près de la réalité. Le savant, le général, le ministre, le détective, l'apprenti gangster, sont montrés sans méchanceté mais vus à travers l'œil critique de l'humoriste qui souligne — sans appuyer — les travers si humains qui entachent quelque peu ces « personnalités ».

Un cadeau de Noël qui fera plaisir à tous les petits garçons et... à leurs papas qui ne pourront s'empêcher de lire jusqu'au bout ce livre signé « Arolas ».

Un automobiliste chanceux



SIERRE. — Un jeune commerçant sierrois a eu une chance énorme hier matin.

En effet, sa voiture prit soudainement feu et fut entièrement détruite.

Par chance, ce véhicule, 2 CH, n'était pas occupé au moment où le feu le détruisit.

On imagine la catastrophe qui se serait produite si cette voiture avait flambé en marche et avec un ou plusieurs occupants.

A. C.

NOTRE PHOTO : la voiture complètement calcinée.

Les 20 ans de la chanson du Rhône

SIERRE. — Le samedi 2 décembre la chanson du Rhône va fêter ses 20 ans d'existence. Un souper sera offert aux membres actifs et à tous les anciens membres, aux autorités et à quelques personnalités de la Radio romande. Cette soirée sera agrémentée d'une « revue ». Elle se déroulera à la grande salle du château Bellevue.

Ne rêvez plus d'une voiture rapide, luxueuse et compacte.

Achetez-la!

(Maintenant, elle existe)

L'Olympia réunit les avantages de trois types de voitures. Elle a les accélérations et la tenue de route d'une voiture de sport, le luxe et le confort d'une limousine et la maniabilité d'une petite voiture.

L'Olympia a tout d'une voiture de sport:

le moteur puissant, racé et robuste de 68, 85 ou 103 CV;
le rapport poids-puissance;
le levier de vitesses au plancher;
les roues à jantes larges;
la tenue de route;
les freins à disque à l'avant et le freinage à double circuit de sécurité;
nouvelle direction de sécurité;
carrosserie Fastback tout acier avec toit vinyle.

L'Olympia a tout d'une limousine:

le confort;
les cinq places;
les sièges enveloppants;
la suspension agréable (grâce aux ressorts hélicoïdaux);
la moquette insonorisante;
nouveau système de ventilation continue;
beaucoup de place pour les bagages (détail qui prend toute son importance quand cinq personnes partent en vacances);
tous les accessoires d'une voiture de grand confort.

L'Olympia a tout d'une compacte:

une longueur de 4,18 m,
une largeur de 1,57 m et son petit rayon de braquage facilitent la circulation et le parage en ville.

Mais l'Olympia n'est pas seulement rapide, puissante, confortable et très maniable. Elle est aussi très économe – comme toutes les Opel.

Une voiture donc pour tous ceux qui roulent beaucoup et vite. Elle est construite avec tant de bon sens qu'il serait insensé de ne pas l'essayer.

A partir de Fr. 8990.–
(prix indicatif)



Voici ce qui assure la sécurité de l'Olympia:

- Colonne de direction à quatre éléments de sécurité;
- volant à trois branches rembourrées;
- traineau de rappel;
- manteau de la tubulure à éléments de pliage;
- axe télescopique avec rotule;
- freins à disque à l'avant;
- système de freinage à double circuit;
- freins assistés;
- parties avant et arrière absorbant les chocs;
- ancrage pour ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière;
- dispositifs de blocage des sièges;
- dispositifs de sécurité avec dispositif de sûreté pour enfants;
- serrures de sécurité;
- pare-soleil rembourrés;
- rétroviseur intérieur déboîtable;
- manettes et leviers souples;
- boutons de commande plats;
- tableau de bord doublement rembourré;
- tableau de bord à deux vitesses;
- essuie-glaces à deux vitesses;
- avec balais mats;
- accoudoirs larges et souples;
- réservoir à essence éloigné du compartiment-moteur;
- deux phares de recul;
- fermeture rembourrée des déflecteurs arrière.



Opel Olympia

Une nouvelle race de voiture

échos du valais

De bénéfiques résultats avec les stagiaires de banque africains « Mieux se connaître pour construire le monde de demain! »

SION — Hier après-midi, une brève mais combien significative réunion, a marqué la fin des cours des stagiaires de banque africains. Cette réunion s'est tenue dans l'une des salles de la Maison Supersaxo. Le service de la coopération technique de notre pays était représenté par Son Excellence l'ambassadeur Marquard, et M. Rochat; M. Marcel Gross, président du Conseil d'Etat, représentait le Gouvernement valaisan. Etaient encore présents M. Chappuis de l'Association suisse des banques, et les directeurs des banques

de la place de Sion, et les professeurs qui ont donné des cours à ces neuf boursiers. M. Paul Mudry, directeur des écoles, représentant de la coopération technique pour le Valais a organisé cette manifestation d'adieu qui a permis de dresser un bilan positif de ce 3e cours de boursiers africains.

LE ROLE DES BANQUES

M. Mudry a tout d'abord relevé le grand rôle que joue la banque. Les banques de notre pays et de notre canton ont apporté leur large contribution afin de permettre à ces stagiaires de se familiariser avec les travaux d'une banque. La première partie du cours a été réservée à un enseignement théorique. Les professeurs mis à disposition se sont dépensés sans compter. Puis ce fut le stage proprement dit dans des établissements bancaires.

Les professeurs ont réellement donné le meilleur d'eux-mêmes. Ce sont Mmes Emery et Haenni; MM. Rossier, Beytrison, Duroux, Héritier etc.

UN HEUREUX CONTACT

M. Mudry s'est ensuite adressé aux élèves en leur disant tout le plaisir qu'il avait eu de travailler avec eux. C'est un précieux enrichissement pour vous et pour nous. Les professeurs se sont montrés parfois sévères. Nous vous avons acceptés tels que vous êtes et certainement vous nous avez pris comme nous sommes.

C'est là le prix du cours. Mais cette conception de la coopération technique est bonne. C'est la seule façon de construire le monde de demain.

L'EFFORT DES PAYS INDUSTRIALISES

L'ambassadeur Marquard à son tour a relevé deux points importants.

1. L'on comprend toujours mieux que les pays industrialisés apportent une aide aux pays en voie de développement. La Confédération suisse est seule à contribuer pour l'instant à la coopération technique. Des communes comme Sion apportent une contribution. Le canton de Genève est le seul canton suisse à prévoir dans son budget un montant pour la coopération technique. Il est à souhaiter que cet exemple soit suivi par d'autres cantons.
2. L'on évoque souvent que des erreurs ont été commises dans l'aide apportée aux pays en voie de développement. Ces expériences n'ont pas été répétées.
3. Ce troisième cours de stagiaire a été une innovation en ce sens que

pour la première fois un essai de spécialisation dans le secteur bancaire a été tenté. Les neuf boursiers ont été formés plus spécialement dans le secteur des accreditifs. C'est là en effet un secteur important pour un pays en voie de développement.

NOUS DONNONS CE QUE NOUS AVONS!

Au nom du Gouvernement valaisan, M. Marcel Gross a dit sa joie de participer à cette sympathique réunion. Il a pris note des vœux émis par l'ambassadeur Marquard. Le Valais apporte sa large part à la coopération technique par sa multitude de missionnaires religieux et laïcs. Ce que le Valais fait c'est toujours avec un grand cœur.

JAMAIS NOUS N'AVONS ETE CONSIDERES COMME DES ETRANGERS

Au nom des boursiers M. Sylla a remercié la Suisse pour le service de la coopération technique, le canton du Valais et la commune de Sion. Il a précisé: « Nous avons toujours été bien reçus et les contacts ont été excellents. Jamais nous n'avons été considérés comme des étrangers ».

— gé —

DE VALERE A TOURBILLON

Par grande vitesse... Par petite vitesse

Les chemins de fer connaissent les expéditions par grande vitesse et par petite vitesse. Le client prend donc ses dispositions. Il choisit le mode qui lui convient.

C'est une sage précaution de la part de l'administration des CFF. Il faut l'admettre. Mais à côté des transports par rails il y a les transports par air et par route.

L'exemple ci-après, dont l'authenticité n'est pas à mettre en doute, permet d'établir des comparaisons. Le proverbe dit: « Comparaison n'est pas raison! » Mais...

Une personnalité habitant la station de Loèche-les-Bains a commandé, il y a peu de temps, 50 orchidées à Sydney. Pour être précis, c'est une ville d'Australie.

Pourquoi commander des orchidées si loin? Tout simplement pour avoir une variété spéciale. L'expédition a été faite le 17 novembre écoulé à Sydney. Le colis est arrivé à l'aérodrome de Klotten le 18 novembre, soit le lendemain. Les frais de transport se sont élevés à Fr. 30.—. Les 50 orchidées ont été réexpédiées de Zurich le même jour. Elles sont arrivées à destination, soit à Loèche-les-Bains, le 20 novembre au soir. Le client a dû déboursier pour les frais de transport, le montant de Fr. 11,70.

Comparaison n'est pas raison! Mais...

Plus la distance est grande, plus le transport s'effectue rapidement et, toute proportion gardée, le coût est moins élevé.

Nous habitons un pays montagneux il est vrai! Nos voies CFF, nos routes épousent la configuration du terrain. Il y a peut-être aussi la limitation de vitesse qui entre en ligne de compte.

Mais ce fait méritait d'être relevé. Les orchidées ont fait, malgré tout, un bon voyage.

— gé —

Treize fois durant l'année, elles porteront le costume du pays



SAAS-FEE. — La société des costumes du village des glaciers vient de tenir son assemblée générale au cours de laquelle — entre autre — on a pris la décision de fixer à treize le nombre des occasions pour lesquelles les membres devront porter le costume du pays, durant l'année.

On se souvient qu'il y a quelques années déjà, la Société de développement de la localité avait pris l'initiative de récompenser les femmes du lieu qui, les dimanches et jours de fêtes générales, se présentaient à l'office divin avec leurs vêtements du pays. Cette bonne idée semble bien avoir fait école puisque c'est à l'unanimité que les sociétaires du groupement se sont déclarées d'accord de rehausser

les principales manifestations religieuses en portant leurs atours anciens, toujours appréciés du public.

Il ne fait pas de doute que cette heureuse décision contribuera beaucoup à la conservation d'anciennes coutumes non sans oublier qu'elle sera accueillie avec le plaisir que l'on devine par les touristes. D'autant plus que ces derniers auront l'occasion d'admirer les dames de Saas-Fee, aux rutilantes falbalas, sur la place du village où elles se plairont à débambuler après les offices divins.

ludo

NOTRE PHOTO: une vue de la place du village sur laquelle, on pourra admirer les dames costumées à la sortie des offices religieux.

CINEMA « CINEMA

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 20 novembre au dimanche 26 novembre

En grande première valaisanne
Gérard Barray - Jean Richard
Philippe Clay dans

Commissaire San-Antonio

Une incontestable réussite
Parlé français - Scope-couleurs
16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du mercredi 22 nov. au dimanche 26 novembre

Rod Taylor - Trévor Howard
Akim Tamiroff dans

Le liquidateur

Sa devise frapper sans se frapper
Parlé français - Panavisioncouleurs
18 ans révolus

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 22 novembre au dimanche 26 novembre

Stephen Boyd - James Mason
Françoise Dorléac dans

Gengis Khan

La grande aventure du plus grand des conquérants.
Parlé français - Panavisioncouleurs
16 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Jusqu'à dimanche 26 - 16 ans révolus
L'événement de la saison

La Bible

« Au commencement des temps »
L'incomparable réussite de J. Huston
3 h. de spectacle - Prix: 5 fr. et 6 fr.

★ Martigny - Corso ★

Jusqu'à dimanche 26 - 18 ans révolus
Ken Clark en action;

F.B.I. appelle Istanbul

De fracassantes aventures

★ Cinéma d'Ardon ★

Samedi - Dimanche 20 h. 30 - 18 ans révolus

Voici en couleurs le film que vous aimez

Le chevalier à la rose rouge

Dans un monde d'intrigues et d'aventures amoureuses, il se bat au service des faibles et des opprimés
Domenica alle ore 16,30
LO SPERONE NERO

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir relâche

Samedi et dimanche

Le glas du hors-la-loi

Un western monumental

★ Saxon - Rex ★

Vendredi et dimanche - 16 ans révolus
(Samedi: RELACHE - Bal)

Un immense éclat de rire!!!

Les Combinards

avec Darry Cowl et Noël Roquevert

★ Fully - Michel ★

Vendredi et samedi - 16 ans révolus
(Dim.: RELACHE - Loto)

Chasseur de primes

avec Dan Duryea et Rod Cameron

★ St-Maurice - Roxy ★

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30

Un volcan d'action du célèbre agent OS 14 de la CIA

Roger Browne - José Greci

Chaterin Schouse

OPERATION POKER

Un film d'espionnage en scope-couleurs tourné à Casablanca, Genève et Copenhague

Dimanche à 14 h. 30

TOPAZE

★ Monthey - Montheolo ★

Le miracle de la naissance

Le « planning » familial et tout ce qu'il doit savoir une femme moderne:

Un médecin constate

Ce film réalisé à la clinique gynécologique de Zurich, traite des sujets jusqu'ici tabous! A ne pas manquer

Dès 18 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

Super western à tout casser!

Guy Madison - Madeleine Lebeau

Fernando Sancho

Duel à Rio Bravo

Un punch irrésistible!

En couleurs - 16 ans révolus

★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 18 ans révolus

La vie d'un couple racontée par le mari

JEAN-MARC

(La vie conjugale)

Un film d'André Cayatte

Nouvelliste du Rhône

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1951 SION, rue de l'Industrie 15. Tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. post.: 19 - 274 - REDACTIONS REGIONALES: 1870 MONTHÉY, tél. (025) 4 12 38. 1890 SAINT-MAURICE, tél. (025) 3 64 83. 1920 MARTIGNY, tél. (026) 2 27 10 - 3900 BRIGUE, tél. (028) 3 10 77.

TARIF DES ABONNEMENTS: Suisse: 3 mois 13 francs; 6 mois 24 francs; 12 mois 45 francs - Etranger: demander les tarifs à l'administration - REGIE DES ANNONCES: Publicitas S.A., 1951 Sion, tél. (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny, tél. (026) 2 10 48 et à Brigue, tél. (028) 3 12 83. Succursales dans toute la Suisse - TARIF DES INSERTIONS: Annonces (le mm sur une colonne de 27 mm de larg.): 18 ct. - Réclames (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.): 65 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit ou pour composition difficile). - Réclames première page (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.): 90 ct. - Mortuaires (le mm sur une colonne de 56 mm): 45 ct. - La Rédaction et le Service de publicité déclinent toute responsabilité pour des erreurs dues à des transmissions téléphoniques. - Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus. - Directeur-Rédact. en chef resp.: André Luisier

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Important congrès gaulliste à Lille

Que fera-t-on après De Gaulle ?

PARIS — Les Gaullistes se réunissent aujourd'hui, dans le nord de la France, à Lille, ville natale du général de Gaulle, pour un congrès qui doit durer trois jours. Selon la plupart des observateurs, l'avenir du gaullisme s'y jouera.

Deux problèmes domineront les travaux de ce vaste rassemblement :

1. La transformation du principal parti gaulliste (200 députés à l'assemblée nationale sur 487) en un mouvement élargi à des hommes de tendance droite ou gauche qui, tout en étant favorables à l'action du gouvernement, n'ont pas encore éprouvé le besoin de militer à l'intérieur de l'organisation qui, depuis 1958, soutient la politique gaulliste.
2. Le rôle de M. Georges Pompidou, chef du gouvernement, à l'égard du parti. Généralement considéré comme le dauphin du président de la République, M. Pompidou va-t-il, dans la perspective de l'élection présidentielle qui aura lieu dans cinq ans, se tenir en dehors du mouvement comme l'a toujours fait

le général de Gaulle ? Va-t-il, au contraire, dans la perspective des élections législatives qui auront lieu dans quatre ans, prendre la tête de la nouvelle organisation comme il l'a fait à l'occasion des élections de mars 1967 ?

Des solutions apportées à ces deux problèmes dépendra pour une large part l'avenir du gaullisme.

Bâle face aux Picasso

Votation

le 17 décembre

BALE. — Jeudi soir a été remis le référendum à la chancellerie de l'Etat de Bâle-Ville, muni de 24 000 signatures, contre la décision du Grand Conseil d'ouvrir un crédit de six millions de francs pour l'achat de deux tableaux de Picasso. Le scrutin relatif à ce crédit aura lieu le 17 décembre 1967.

Après la prise par les Américains de la colline 875

Toutes les collines se ressemblent

SAIGON — Les combats ont cessé autour de Dak To. La phase de la bataille commencée le 3 novembre vient de se terminer par un succès marqué des Américains. C'est un succès très net même si le dernier combat, celui

de la colline 875, s'est terminé en ce jour du « Thanksgiving Day » sur le bilan le plus meurtrier jamais enregistré en un seul engagement par les troupes américaines.

L'impression est que, dans cette région montagneuse des hauts plateaux, de part et d'autre des frontières avec le Cambodge et le Laos, il existe d'autres collines 875. L'implantation des Nord-Vietnamiens pendant la saison des pluies a été plus profonde que les rapports ne l'indiquaient.

La prise de la colline 875 était avant tout une affaire d'honneur pour les parachutistes après l'échec de l'assaut initial de dimanche. Tactiquement parlant, la colline 875 ne vaut pas les morts qu'elle a coûté. L'expérience des quatre derniers jours rend prudent le commandement américain. Tout indique que l'emploi massif des « B 52 » et de l'artillerie sera une nouvelle fois l'arme de compromis choisie pour les crêtes par le commandement américain. Ce ne sera pas l'arme décisive.

Accroissement des importations de montres suisses au Japon

BIENNE — Au cours des neuf premiers mois de cette année, les importations de montres suisses au Japon ont augmenté sensiblement principalement dans les secteurs de la montre à boîte or et à bracelet or. Cet intérêt confirmé des importateurs japonais envers la production horlogère suisse vient de prendre un nouvel aspect avec le récent voyage de M. René Retornaz, directeur de la Fédération horlogère suisse, dans ce pays.

En effet, après plusieurs entretiens

avec M. Shizeki, vice-ministre de la technologie et de la science et président de l'Association des importateurs japonais, M. Retornaz a pu se persuader que, par suite des dernières négociations menées dans le cadre du « Kennedy Round », le volume des importations japonaises de produits horlogers suisses, pourrait marquer une progression intéressante ces prochaines années.

Le « Flosy » ne reconnaît pas les négociations de Genève

LE CAIRE. — « Le Flosy ne reconnaît pas les négociations de la trahison à Genève entre la Grande-Bretagne et des représentants de l'armée de la Fédération sud-arabique déguisés en membres du prétendu Front national de libération », a déclaré M. Abdel Kawli Makkawi, secrétaire général du Flosy, dans un communiqué publié hier au Caire.

M. Makkawi, qui se rend à Alger, a répété que son groupe acceptait la proposition yéménite de négociations Flosy-FNL de réconciliation à Sanaa, en vue de constituer une délégation commune qui se rendrait à Genève.

Une licence de journalisme à Strasbourg

PARIS. — Le Journal officiel publie un arrêté portant création à la faculté des lettres et sciences humaines de Strasbourg d'une licence et une maîtrise de journalisme et techniques de l'information.

Le premier cycle des nouvelles études de licence de journalisme comporte une seconde année qui débutera le mois prochain et qui préparera à la maîtrise en journalisme.

(La Suisse devrait s'inspirer de cette « licence » et la généraliser... — Réd.)

150 000 grévistes à Naples

NAPLES — Plus de 150 000 travailleurs ont cessé le travail pour 24 heures hier à Naples à la suite d'un appel à la grève générale lancé par les trois plus importantes centrales syndicales C.G.I.L. (de tendance communiste), C.I.S.L. (à majorité démocrate-chrétienne) et U.I.L. (à majorité socialiste) qui ont estimé insuffisantes les augmentations de salaires consenties pour les trois prochaines années par l'Etat et les industriels de la région.

● MOSCOU — « Cosmos 192 » a été lancé jeudi. C'est le second satellite russe dont la mise à feu survient en l'espace de trois jours. « Cosmos 191 » avait été lancé mardi. Le nouveau satellite a été mis sur orbite à une hauteur de 760 kilomètres.

Collision ferroviaire en Belgique

BRUXELLES — Une collision s'est produite entre Farciennes et Châtelineau. Le semi-direct Liège-Charleroi qui avait quitté Namur avec un léger retard, a dévié sur une voie secondaire où manœuvrait un train de marchandises.

Le choc fut extrêmement violent, la locomotive et deux voitures du train tamponneur ont déraillé et se sont cou-

chées sur les voies tandis que 5 wagons du train de marchandises quittaient les rails : les dégâts matériels sont importants. 35 voyageurs ont été légèrement blessés, deux ou trois autres sont plus grièvement atteints, dont le machiniste du train tamponneur. Le conducteur du convoi de marchandises est sorti indemne de la cabine défoncée.

Ralph Schoenmann refoulé de Stockholm

CE NON-VIOLENT A AUSSI SES NERFS !

STOCKHOLM — Ralph Schoenmann, secrétaire privé de lord Bertrand Russel, a été refoulé jeudi soir sur Amsterdam par les autorités suédoises.

Schoenmann, citoyen américain, dont le passeport avait été confisqué, a tenté vainement toute la semaine de pénétrer au Danemark pour assister à la deuxième session du « Tribunal Russell ». Il avait été successivement refoulé par les autorités danoises et finlandaises. A son arrivée mercredi soir à Stock-

holm, il avait été détenu par la police jusqu'à ce qu'une décision soit prise, à savoir si oui ou non, il serait autorisé à séjourner en Suède.

En apprenant qu'il devait quitter la Suède, Schoenmann est devenu violent et un heurt s'est produit avec les policiers. Il a été maîtrisé et mis en sécurité jusqu'au départ du prochain avion pour Copenhague où il a déjà été refoulé.

Madame Hermann VALLOTON-DORSAZ, à Fully;

Monsieur Edouard VALLOTON, à Fully;

Madame et Monsieur Etienne RODUIT-VALLOTON et leurs enfants, à Fully;

Madame et Monsieur Meinrad GRANGES-VALLOTON et leurs enfants, à Fully;

Monsieur et Madame Paul VALLOTON-LEGA et leur fille, à Fully;

Monsieur et Madame Marcel VALLOTON-GRANGES et leurs enfants, à Fully;

Les enfants et petits-enfants de feu Vital DORSAZ-VEROLET, à Fully;

Les enfants et petits-enfants de feu Jules VALLOTON-BUTTEY, à Fully;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hermann VALLOTON

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, le 22 novembre 1967, dans sa 74e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le samedi 25 novembre 1967, à 10 heures.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un premier contingent d'ex-gendarmes katangais a regagné le Congo

KINSHASA. — Un groupe de cent quinze ex-gendarmes katangais, amnistiés par le Congo après leur participation aux opérations des mercenaires à Kisangani et Bukavu, sont arrivés hier matin à M'Bandaka (ex-Coquilhatville), à 800 kilomètres au nord-est de Kinshasa venant par avion du Rouanda.

Ils seront reclassés dans cette région où, indique Radio-Kinshasa, il leur sera assuré un retour à « une vie sociale normale ».

Les ex-gendarmes qui ont combattu avec Jean Schramme étaient au nombre de neuf cents. Ils étaient accompagnés de 1 626 femmes et enfants.

D'autres groupes de gendarmes sont attendus incessamment au Congo. On ignore encore dans quelles régions ils seront reclassés.

Bonn : pas de pots-de-vin dans l'affaire des blindés « HS-30 »

BONN — La commission d'enquête parlementaire du Bundestag, chargée de mettre au clair les circonstances qui ont entouré les démarches en vue de l'acquisition par la Bundeswehr de véhicules blindés « HS-30 » construits par la maison Hispano-Suiza, à Genève, n'a pas pu confirmer, jeudi, les reproches selon lesquels des sommes d'argent avaient été versées par « Hispano-Suiza » à certains fonctionnaires des partis chrétien-social et libéral.

Monsieur François GLASSEY à Nendaz

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial à la fanfare « La Rosablanche », à la société de chant, au Conseil d'administration, à la direction et au personnel de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, ainsi qu'à la centrale laitière à Sion.

Nendaz, novembre 1967.

Monsieur Robert Closuit Appareilleur

leur exprime sa sincère et profonde reconnaissance. Un merci spécial aux médecins et employés de l'hôpital de Niederbipp, à la direction et aux employés de l'entreprise Walo Bertschinger, à la classe 1912, à l'entreprise Electricité S. A., à la F. O. M. H., section Martigny, à la cagnotte des Touristes.

Martigny, novembre 1967.

P 66530 S

Monsieur Albano DROZ

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Paratte et au personnel de la clinique Saint-Amé, à M. Edmond Joris et son entreprise, à M. Georges Pouget, au parti radical, à la classe 1916, au ski-club Champex-Ferret, aux sapeurs-pompiers, au Football-Club, à l'entreprise Petriccioli, à ses amis du Bois-Noir, à la fabrique de montres Norrac à Fully, à la Société de banques suisses à Martigny et Lausanne, à l'auberge de la Douane et à M. Caillachon à Moudon.

Orsières, novembre 1967.

Madame Joséphine DELAVY-CHABLOZ

Tertiaire de Saint-François

enlevée le 22 novembre 1967 dans sa 88e année à l'affection des siens.

Madame et Monsieur Joseph BRESSOU-DELAVALY et leurs enfants, à Monthey;

Madame et Monsieur J.-Bernard VEUILLET-BRESSOU, à Monthey;

Monsieur Rémy BRESSOU, à Monthey;

Madame et Monsieur André TORNAY-BRESSOU, à Muraz;

Messieurs Pierre et Laurent BRESSOU, à Monthey;

Messieurs Marcel et Serge DELAVY, et leurs parents, à Monthey;

Madame et Monsieur Maurice BOISSARD - DELAVY - CARRAUX, à Monthey;

Madame Anna PIGNAT-CHABLOZ, à Miex;

Madame Célestine CHABLOZ, à Alesse;

Madame veuve Charles DELAVY, à Lausanne;

Madame et Monsieur Ulrich CORNUT-CHABLOZ, à Vouvry;

les nombreux neveux et nièces ainsi que les familles parentes et alliées, sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu à Vouvry le samedi 25 novembre 1967 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Henri ROBBIANI, à Colloby;

Monsieur et Madame Maurice ROBBIANI-JUNGO et leurs enfants, à Prilly;

Monsieur et Madame Joseph ROBBIANI-RACINE et leurs enfants, à Vevey;

Madame et Monsieur Werner SCHWAEGLI-ROBBIANI et leurs enfants, à Soleure;

Monsieur Rémy ROBBIANI, à Colloby;

Madame et Monsieur Maurice BURNIER-ROBBIANI et leur fils, à Colloby;

Les familles BERRUT, RIONDET, ROBBIANI, ROCHAT, BUISSON ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edwige ROBBIANI

née Berrut

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine enlevée à leur tendre affection le 23 novembre 1967, dans sa 72e année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Colloby le samedi 25 novembre 1967, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Auguste LUY

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial à la classe 1898, à l'entreprise Gianadda, à la municipalité de Martigny et à la blanchisserie du Beulet à Genève.

Martigny, novembre 1967.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Journée sombre pour le dollar aux dires de « l'Agence France-Presse »

« F.M.I. » : crédit accordé

LONDRES — Les pourparlers qui étaient menés à Londres entre la mission du fonds monétaire international et le gouvernement britannique pour l'ouverture à la Grande-Bretagne d'un crédit de 1400 millions de dollars se sont terminés jeudi soir de façon satisfaisante, annonce un communiqué de la trésorerie.

Ce crédit est donc virtuellement accordé.

Il vient s'ajouter à celui des banques centrales d'un certain nombre de pays, dont la liste n'a pas été relevée et qui se monte à 1500 millions de dollars.

L'annonce de ce dernier accord a été faite plus tôt dans la soirée par la banque d'Angleterre.

● ZÜRICH — Jeudi soir, le feu s'est déclaré dans la cage d'escalier d'un grand magasin de Zurich. Le début d'incendie a pu être rapidement éteint. néanmoins, les dégâts s'élèvent à près de 5.000 francs.

Les banques suisses participeraient activement à l'assaut

LONDRES — Le dollar a connu, jeudi, un jour noir sans précédent depuis la guerre. Alors que les Américains fêtaient tranquillement le « Thanksgiving day », le « jour d'action de grâce », leur monnaie a été soumise à une attaque généralisée directe et indirecte sur toutes les places financières européennes. Directe parce que des ventes massives de dollars ont été enre-

gistrées sur toutes ces places, entraînant les cours de cette monnaie à ses niveaux de soutien lorsqu'elle ne s'y trouvait pas déjà; indirecte, parce que l'achat d'or s'est encore intensifié, battant largement les records établis la veille.

A Londres même, les achats d'or auraient dépassé jeudi 100 tonnes, ce qui représente un chiffre d'affaires de plus de 110 millions de dollars. En deux jours, ce seraient ainsi plus de 160 tonnes d'or, valant quelque 165 millions de dollars, qui y ont été négociées.

Il est possible que certaines banques centrales aient

participé à ces achats, mais on se refuse dans les milieux spécialisés londoniens de donner la moindre précision à ce sujet.

En tout cas, la plus grande partie de ces achats est effectuée par des banques privées suisses, agissant pour le compte de clients du monde entier.

Le dollar subit ainsi le même sort que le sterling la semaine dernière et l'on craint, dans la City que, vendredi, l'attaque ne redouble d'intensité, comme ce fut le cas vendredi dernier pour la livre en raison des opérations de couverture à l'approche du week-end.

Grave incendie à Cormondrèche

NEUCHÂTEL — Un incendie, qui a ravagé, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, un complexe agricole à Cormondrèche, et détruit notamment un rural contenant un important matériel agricole et quelque 57 chars de foin, a fait des dégâts qu'on estime à plus d'un demi-million de francs.

Vue par les Anglais dans le cadre de l'AELE La Suisse face à l'Europe

LONDRES. — (Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse) :

En relation avec la dévaluation de la livre sterling, le « Daily Telegraph » publie une longue enquête sur l'AELE et l'avenir de l'Europe.

En ce qui concerne la Suisse, sa neutralité, selon ce quotidien, est une profession de foi dont elle vit. Son commerce avec la CEE prospère et prospérera encore plus après la conclusion du règlement du « Kennedy-Round ». Il est permis de penser qu'elle recherchera une association avec la CEE. La Grande-Bretagne ne peut, maintenant, lâcher sans autre l'AELE, du fait que les besoins de ses différents membres sont très divers. On ren-

draît ainsi un très mauvais service au Danemark, à l'Autriche et à d'autres pays. D'autre part, une intégration totale de la Grande-Bretagne dans la CEE ne pourrait satisfaire la Suisse et les autres membres, toujours placés devant une alternative. L'attitude actuelle du gouvernement britannique est donc la meilleure, à savoir donner à chaque gouvernement de l'AELE l'occasion de négocier un règlement qui lui convienne plus particulièrement.

Si la Grande-Bretagne était conduite une seconde fois définitivement, que ce soit par un veto de jure ou un veto de facto, il faudrait alors s'attendre à une modification fondamentale de la sous-structure économique de l'Europe.

Apprentis-gangsters condamnés « Ils se faisaient la main » sur les passants

MOSCOU — Pour réussir un travail, il convient de s'y entraîner méthodiquement. C'est pourquoi Eremenko, Gontcharov, Blaguirev et Donski, tous quatre ouvriers-serruriers à Zaporozje (Ukraine), qui envisageaient de mener à bien un fructueux hold-up — l'attaque de l'encaisseur de l'usine le jour où il apportait la paie — entreprirent de « se faire la main » sur des passants.

Il s'agissait d'assommer proprement un homme, sans lui laisser le temps d'émettre le moindre cri. Les quatre serruriers, semble-t-il, étaient particulièrement doués, puisque quatre Ukrainiens se retrouvèrent à l'hôpital, peu après le début de « l'entraînement ».

Mais, relativement honnêtes, les quatre compères avaient négligé de vider les poches de leurs victimes. Ce

qui rendit méfiants les miliciens et leur permit d'arrêter les apprentis gangsters.

Ils viennent d'être condamnés, annonce « Troud » à des peines de 9 à 14 ans de prison.

LE PEUPLE TURC ATTEND LA GUERRE

ANKARA — Les Ankariotes, qui s'étaient endormis mercredi soir avec la certitude que les opérations militaires seraient engagées dans la nuit, éprouvèrent jeudi matin un sentiment de stupeur et, pour beaucoup d'entre eux, de déception.

« Qu'attendons-nous ? », demandent jeudi matin, les journaux qui, mercredi soir, avaient préparé (le « Cumhuriyet » l'a même utilisée, dans une édition vendue à la sortie des cinémas) une immense manchette annonçant l'ouverture des hostilités.

Les déclarations faites par le gouvernement, à l'issue d'un conseil des ministres qui s'est éteint toute la nuit, sonnent faux aux oreilles d'une population progressivement survoltée depuis une semaine.

« La Turquie rejette la réponse de la Grèce et elle se refuse à négocier avec elle », affirment ces déclarations. « Pourquoi, dans ces conditions, différer l'action militaire ? » demande l'homme de la rue.

Il apparaît aux observateurs neutres d'Ankara que, dans un choix dramatique, le gouvernement turc a donné le pas, la nuit de mercredi, à la pression de l'opinion internationale sur celle de son opinion publique. Il a alors décidé que l'heure « H » serait, pour le moins, décalée.

Ce que serait le « plan de Chypre » pour Chypre

LONDRES — Le « Plan de paix » à Chypre, en cinq points, formulé par le Canada en coopération avec la Grande-Bretagne et les États-Unis comprend les « éléments » suivants, précise-t-on de source autorisée :

- 1) Réduction des effectifs des troupes grecques et turques (respectivement 8.000 et 1.150 hommes) aux niveaux fixés par le traité d'alliance de 1960 (respectivement 950 et 650 hommes).
- 2) Renforcement du rôle et des pouvoirs de la force des Nations Unies (UNFICYP), dont les effectifs s'élèvent à environ 4.500 hommes.
- 3) Indemnités pour les Chypriotes turcs qui ont souffert des attaques de la Garde nationale Chypriote-Grecque contre les villages d'Ayios Theodoros et de Kophinou.
- 4) Renforcement des mesures de sécurité pour la population chypriote turque.

Le cinquième « élément » de ce plan serait le rappel définitif en Grèce du général Georges Grivas, considéré par la Turquie, comme par les puissances occidentales en question, comme responsable de l'attaque qui a déclenché la crise actuelle.

Discours du président Nasser devant l'Assemblée nationale « Dès que nous serons prêts, nous attaquerons »

Une démagogie et un style « orgueil national » qui donnent l'impression que le monde entier perd son temps à essayer d'imposer une paix à un fanatique inconscient

LE CAIRE — « Je dois reconnaître que le peuple a fait preuve durant ces derniers mois d'une grande volonté et d'une détermination sans bornes en vue d'affronter l'une des situations les plus graves qu'a traversées notre histoire », a déclaré le président Nasser dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée nationale de la RAU, et qu'a retransmis la radio du Caire.

Le président Nasser a souligné que « les conditions d'aujourd'hui ne sont plus celles qui régnaient au lendemain de la défaite », quand l'Égypte avait perdu près de 80 pour cent de son équipement militaire et que la route du Caire « était pratiquement ouverte devant l'ennemi ».

Abordant la question de la réorganisation de l'administration, le président Nasser a annoncé que « tous ceux qui ont occupé un poste de responsabilité depuis 1952 » doivent maintenant rendre compte de l'origine de leurs richesses. « Tous ceux qui ont abusé de leurs fonctions pour s'enrichir, a-t-il précisé, seront punis sans merci ».

« Le 10 juin, a-t-il expliqué, quand le peuple m'a demandé de revenir sur ma décision de démissionner, je l'ai fait avec la détermination d'adopter une nouvelle optique face à tous les problèmes qui nous attendaient. Chacun de nous doit commencer par faire son autocritique ».

« Le temps travaille pour nous, a encore affirmé le président Nasser. Nos forces armées deviennent chaque jour et à tous points de vue meilleures que la veille. La destruction de l'« Eilat » l'a démontré. Si nous n'avons pas riposté à la destruction de nos raffineries, c'est parce que l'escalade ne nous aurait pas été favorable à ce moment-là ».

Le président Nasser a souligné qu'il fallait un certain temps à la RAU pour passer au stade de l'offensive mili-

taire, puis il a ajouté : « Nous devons poursuivre nos préparatifs jusqu'à ce que nous soyons capables de prendre la responsabilité de l'offensive. Nous attaquerons pour libérer notre territoire occupé par l'ennemi. C'est notre droit légitime. Auparavant, nous devons nous préparer car nous ne pouvons pas aller au-devant d'une nouvelle défaite ».

Il n'y a pas d'autre voie pour nous que celle de la victoire... si l'action diplomatique se révèle insuffisante pour faire triompher nos droits, nos amis et le monde entier non seulement comprendront notre recours à la force mais l'approuveront. Tout le monde sera de notre côté sans hésitation ».

Après avoir constaté « l'impuissance du conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU à résoudre la crise », le président Nasser a qualifié d'« insuffisante » la résolution britannique adoptée mercredi par le conseil de sécurité.

« Nous étudions cette résolution, a-t-il cependant observé, et nous avons des consultations avec nos amis à son sujet. Mais nous ne pouvons accepter aucun compromis sur deux points : 1) L'ennemi doit se retirer de toute portion de territoire arabe occupée à la suite de l'agression du 5 juin, que cette portion se trouve en RAU, en Jordanie ou en Syrie. Nous n'acceptons aucun marchandage dans ce domaine. 2) Nous ne permettrons jamais à Israël, quoi qu'il puisse nous en coûter, de transiter par le canal de Suez ».

Le président Nasser a enfin reconnu l'existence de « déviations » dont il « ne soupçonnait pas l'étendue » dans les services de renseignements égyptiens, précisant que « l'Etat dans l'Etat » qu'ils constituaient, était aboli ».

Selon Nasser, il y eut 11 500 Égyptiens tués et 5 500 prisonniers. Il n'a pas parlé des blessés.

Fébrile activité diplomatique

ATHENES — On apprend de bonne source que l'ambassadeur soviétique, M. Nicolai Korioukine, au cours d'un entretien avec le ministre grec des affaires étrangères Panayotis Pipinelis, a transmis à ce dernier une recommandation de son gouvernement pour que toute aggravation de la situation soit évitée. Il a également souligné la

nécessité de sauvegarder la souveraineté de l'état de Chypre.

M. Cyrus Vance à Athènes

ATHENES. — M. Cyrus Vance, représentant personnel du président Johnson, est arrivé à 23 h 30 (locale) à Athènes, venant d'Ankara. Il a été accueilli par MM. Thodoropoulos, directeur de la section Chypre-Turquie des Affaires étrangères, et par M. Philip Talbot, ambassadeur des États-Unis à Athènes.

« J'ai eu des entretiens avec des membres du gouvernement turc, à Ankara, a dit M. Vance, mais je considère inopportun de les commenter en ce moment ».

Il a d'autre part laissé entendre qu'il se rendrait peut-être à nouveau à Ankara puis à Nicosie.

Les émeutes de Calcutta 4 MORTS

CALCUTTA — Quatre personnes au moins ont été tuées au cours des deux derniers jours à Calcutta au cours des désordres provoqués par la déposition du gouvernement à majorité communiste du Bengale occidental. Trois d'entre elles ont été tuées par les policiers, la quatrième a trouvé la mort au cours de bagarres qui ont mis aux prises deux groupes d'ouvriers de l'usine de Panihati, dans la banlieue de Calcutta.

Le couvre feu décrété jeudi dans la banlieue industrielle de Calcutta est d'une durée de 17 heures. Il est effectif depuis 8 h. 30 gmt jeudi.

Jeudi, les policiers ont dû faire usage de manifestants qui pillaient des manotamants pour disperser des groupes de leurs armes à trois reprises, gasins et des bâtiments publics.

La Banque d'Angleterre, agissant pour le compte du « pool » international de l'or, parviendra-t-elle à contenir l'assaut ? Jeudi, devant l'intensification de la demande, les cinq banques d'affaires qui constituent le marché — Mocatta and Goldsmid, Johnson Matthey, Sharps Pixley, Samuel Montagu et Rotschild — ont relevé d'un cent leur prix de vente, qu'ils ont porté à 35,22 1/2 dollars l'once. Il reste à voir si vendredi matin le cours du « fixing » ne franchira pas lui aussi le plafond de 35,19 7/8 dollars l'once, auquel la Banque d'Angleterre le stabilisait jusqu'à présent. Au cours de cette séance de « fixing », qui dure une dizaine de minutes, les représentants des cinq banques vendent ou achètent le métal nécessaire pour équilibrer leurs opérations de la journée précédente et fixent le prix auquel ces compensations ont lieu. La Banque d'Angleterre a toujours veillé jusqu'à présent à ce que ces banques soient suffisamment approvisionnées pour éviter une hausse du prix.

Mais la Banque d'Angleterre ne pourra continuer de le faire que dans la mesure où le « pool international » (c'est-à-dire essentiellement les États-Unis), continuera de lui fournir le métal nécessaire.

La hausse du cours du « fixing » compliquerait la situation. Elle entraînerait automatiquement un relèvement du prix acheteur sur le marché londonien. Or celui-ci, à 35 dollars 19 1/2 cents, ne saurait être majoré sans causer de nouveaux ennuis aux autorités américaines. Au-delà de ce niveau, en effet, les banques centrales pourraient acheter de l'or à la Trésorerie américaine à 35 dollars l'once, le faire transporter à Londres et l'y revendre avec bénéfice, le coût du transport et de l'assurance et les frais de commercialisation étant légèrement inférieurs à 20 cents l'once. Certaines banques s'abstiendraient d'aggraver ainsi les difficultés des États-Unis, mais il n'est nullement certain que toutes éprouveraient les mêmes scrupules.

Ainsi, estime-t-on dans la City, ou bien la Trésorerie américaine continuera d'alimenter le pool avec ou sans l'appui des autres membres — ce qu'elle peut encore continuer de faire pendant un certain temps puisque son stock d'or disponible se monte encore à trois milliards de dollars (sans compter les 10 millions de dollars affectés à la couverture du dollar papier) — ou bien elle devra prendre des mesures draconiennes pour remédier à la situation.

N. d. l. R. — Le correspondant de l'AFP peint le diable sur la muraille, cela est évident. On comprend que le pouvoir gaulliste ne serait pas exagérément attristé si l'on pouvait faire un sort au dollar. Mais les choses n'en sont pas encore là...

M. José Rolz Bennett en Turquie

ISTAMBUL — « Je viens exprimer la vive inquiétude du secrétaire général des Nations Unies à la suite de la grave tension turco-grecque, et m'entretenir des moyens de mettre fin à cette crise », a déclaré M. José Rolz Bennett, qui est arrivé jeudi soir à Istanbul par avion venant de New York.

L'envoyé spécial de M. Thant, qui est reparti pour Ankara après une brève escale à l'aéroport de Yesilkoy, a ajouté : « Les Nations Unies ont toujours joué un rôle actif dans l'affaire de Chypre. Le mandat qui vient de m'être confié est une preuve que cette activité se poursuit ».

Echauffourées à Ankara

ANKARA — Vingt personnes ont été arrêtées à la suite des échauffourées qui se sont produites jeudi après-midi à Ankara entre les forces de police et des étudiants qui protestaient contre la présence en Turquie de M. Cyrus Vance, représentant personnel du président Johnson.

Les manifestants ont brisé les vitres de l'U.S.I.S. (services d'informations américains) de la banque turco-américaine, des bureaux de la « Panamerican Airways » et des locaux des Services logistiques de la mission d'aide militaire américaine en Turquie (TUSLOG)